

Accord arraché au forceps

Bonn ■ La conférence sur le réchauffement climatique a permis de sauver le protocole de Kyoto. Mais l'Union européenne a dû faire des concessions

Mieux vaut un mauvais accord que pas d'accord du tout. Derrière le vernis de satisfaction obligée manifestée par le président de la Confédération Moritz Leuenberger et ses collaborateurs, le constat, désabusé, perce. L'accord in extremis intervenu à l'issue des négociations de Bonn sur le climat sauve certes le protocole de Kyoto. Du moins sa façade. Malgré son rejet mercantile par le pétrolier qui séjourne actuellement à la Maison Blanche, il a de bonnes chances d'être ratifié ces prochains mois.

OPINION

Sale temps pour le climat

De même, ce consensus minimum permettra au gouvernement suisse de faire entériner sans trop de difficultés par le parlement sa loi sur le CO₂. Cela étant, la bouderie intéressée du principal pollueur mondial, c'est-à-dire les Etats-Unis, et l'obtention, par le Japon, d'un affaiblissement de l'arsenal coercitif sensé sanctionner les réfractaires vident le protocole de l'essentiel de sa substance.

Du traité impératif que les esprits les plus lucides souhaitaient, il ne reste plus guère qu'un catalogue de vœux pieux.

Même si l'ampleur et la rapidité du phénomène sont encore l'objet d'âpres polémiques au sein du monde scientifique, la détérioration du climat est en marche, et les dirigeants du monde viennent de rater une occasion de l'enrayer.

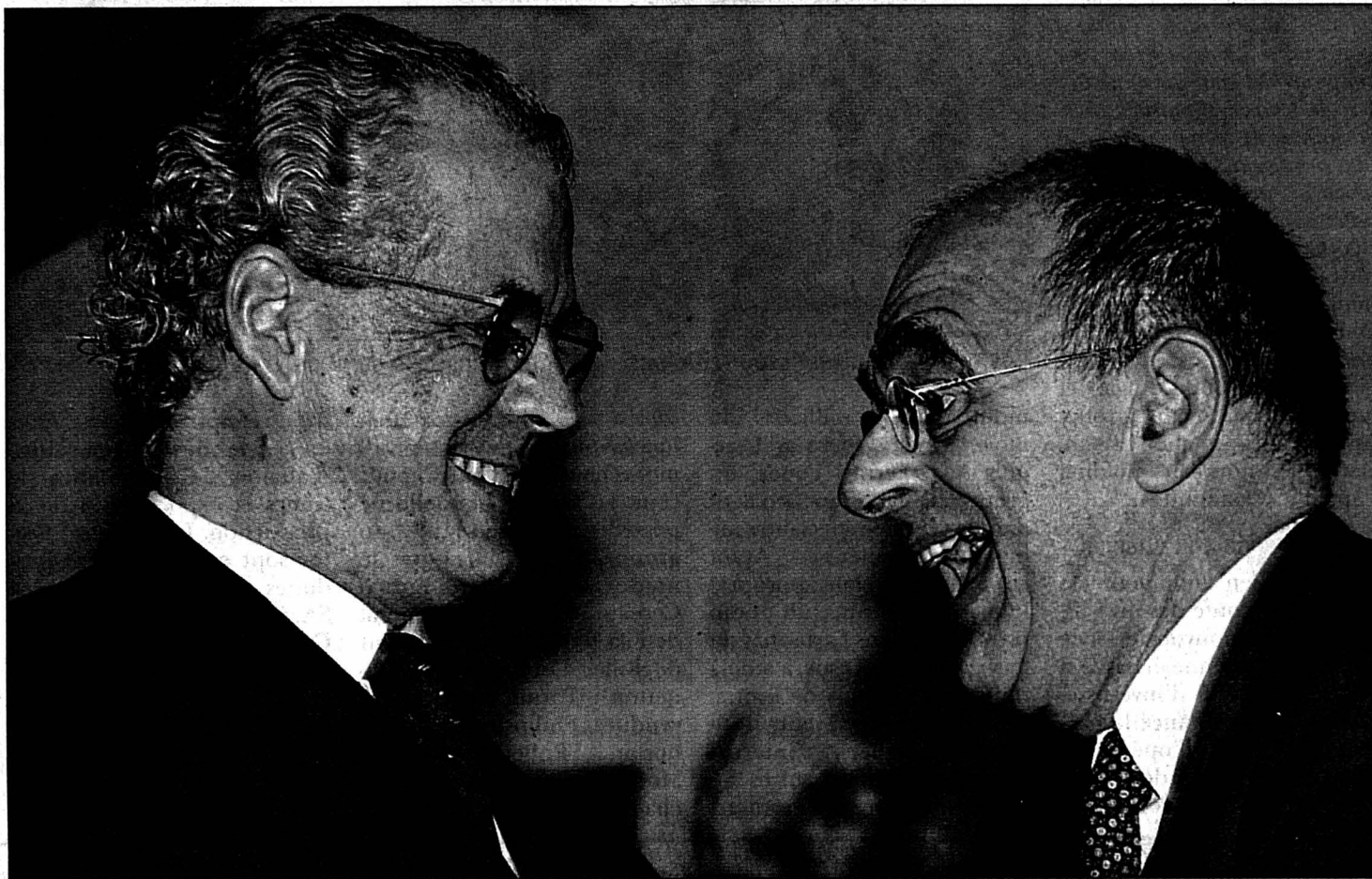
Le gros problème est que, contrairement au règlement de certains contentieux politiques ou économiques que l'on peut renvoyer au lendemain, l'environnement planétaire n'a cure de la pusillanimité des politiciens. Demain, il sera sinon trop tard, du moins très tard pour agir avec sérénité et efficacité.

Devant ce manque de vision de certains des dirigeants les plus puissants du globe, force est d'admettre que les espèces de «reality show» très coûteux qui, dans moult démocraties, remplacent le débat d'idée lors des campagnes électorales ne favorisent guère compétence et sens de l'histoire.

A la chute du Mur de Berlin, nombreux ont été ceux qui se sont réjouis de la mort des idéologies.

Quels que soient les crimes dont elles sont responsables, il n'est pas certain que le monde d'opportunistes et de boutiquiers qui les a remplacées fasse mieux le bonheur de l'humanité.

Roland Graf



Les négociateurs de 178 pays sont parvenus, hier à Bonn, à un compromis pour sauver le protocole de Kyoto sur la réduction des gaz à effet de serre, après un marathon final de 48 heures. Les Etats-Unis sont sans surprise le grand absent du traité. L'Union européenne a dû toutefois faire des concessions pour obtenir le ralliement du Japon, de la Russie, du Canada et de l'Australie. Le volet prévoyant des sanctions pour les pays qui ne respecteraient pas le traité a notamment été abandonné, sous la pression de la délégation nipponne.

■ page 20

Michael Zammit Cutajar (à gauche), secrétaire de la conférence, et Jan Pronk, président de la réunion, pouvaient pavoiser hier à Bonn.

PHOTO KEYSTONE

LE LOCLE Vitreaux en témoignage historique



Le Locle s'apprête à fêter son 850e anniversaire. Toute une histoire... dont des traces se retrouvent même à travers les superbes vitreaux de l'église catholique. Ici, la noble dame de Valangin Guillemette de Vergy s'apprête à entendre sa dernière messe...

PHOTO LEUENBERGER

■ page 5

Le feu se déchaîne Jura-Jura bernois ■ Plusieurs incendies mettent les pompiers à forte contribution



Un terrible coup de tonnerre a frappé une grande remise aux Rouges-Terres, dans le canton du Jura, hier après-midi, l'embrasant en un instant. Le bâtiment, propriété du maire du Bémont, est anéanti (photo). La ferme attenante n'a pas été atteinte. Dans le Jura bernois, le feu a également détruit le toit d'une maison familiale à La Ferrière et pris dans la forêt des Convers. Enfin, à Renan, une coupe de bois a mal tourné, causant accidentellement un incendie dans la forêt de Jolimont.

PHOTO GOGNIAT

■ page 9

HOCKEY SUR GLACE Une loterie qui dérange



Le HCC a été débouté par le Tribunal fédéral au sujet d'une grande loterie. A travers cet arrêt, la Loterie romande conforte son monopole dans le domaine des jeux.

■ page 13

COMMERCE

Nouvelle vie dans l'ex-UBS

Les anciens locaux de l'UBS, avenue Léopold-Robert 50, à La Chaux-de-Fonds, ont trouvé un nouveau locataire: c'est la chaîne Rediffusion, spécialiste du matériel électronique, qui s'y installera à l'automne.

■ page 4

LA SUISSE DES CANTONS

Lucerne: un conservatisme de bon aloi



Dans le cadre des interviews de notre série estivale «La Suisse des cantons», le .Chaux-de-Fonnier Jean-Claude Theurillat apprécie d'un œil critique, mais bienveillant, l'ancien fief du Sonderbund (photo Latscha).

■ page 12

EXPO.02

«Iris» enfin mise à l'eau

La première navette «Iris» a été mise à l'eau hier à Thielle-Wavre. Les tests techniques les plus rigoureux ont eu lieu dans des conditions - orage et pluie - qui sont autant de gars de sécurité pour l'an prochain.

■ page 3

INDONÉSIE

Wahid destitué

Les ultimes tentatives de Wahid pour rester au pouvoir ont été vaines. Le président indonésien n'a pas pu empêcher le Parlement de voter hier sa destitution et de nommer à la tête de l'Etat Megawati Sukarnoputri.

■ page 20

Mains latines sur Sector

Horlogerie ■ Opera, une société d'investissement italienne, détenue en majorité par Bulgari, fait du groupe Sector un nouveau holding au nom de «Quadrante»

Par **François Othenin-Girard**

Sector, un nom qui évoque le monde des sports de l'extrême, change son fusil d'épaule. Racheté début juillet par plusieurs investisseurs, le groupe est en pleine mutation. Les activités liées aux vêtements et aux accessoires de sport sont désormais séparées. Hier soir à Lugano, la direction du groupe planchait sur l'établissement de stratégies et de priorités pour la prochaine période: «Le nouveau concept – nous en sommes encore à l'étude – pourrait aller dans le sens de cette philosophie du dépassement de soi, mais exprimé d'une autre manière. Je le dis au conditionnel, puisque nous nous mettons au travail», déclare Eric Oppliger, directeur de Sector Group SA à Neuchâtel, qui est le siège des activités en dehors de l'Italie.

160 millions injectés

L'évolution en profondeur du concept suit son cours. Réorientation oblige: «Il nous faut de nouvelles ressources, pour développer le potentiel élevé de la marque», explique Eric Oppliger. Ce qui veut dire de l'argent frais.

Pour mener cette tâche à bien, de nouveaux investisseurs ont injecté 160 millions de francs. Une nouvelle structure financière et une stratégie sont en train d'émerger. Celle-ci entend tirer parti de la «position de force» que l'entreprise occupe sur le marché italien: «Ce plan prévoit la consolidation du leadership en Italie et une relance du groupe par une croissance des marques existantes, par de nouveaux contrats de licences avec des marques parmi les plus prestigieuses en Italie et dans le monde, ainsi que par de nouvelles acquisitions», déclare Enrico Ceccato, le nouvel administrateur délégué. D'où viennent ces accents transalpins? D'une société d'investissement italienne, créée à l'origine par le groupe Bulgari et qui a repris Sector group. Après transformation financière, le nouveau holding s'appelle «Quadrante».

Style de vie à l'italienne

Un nom bien latin pour exprimer la volonté des investisseurs de promouvoir le «style de vie à l'italienne». Basée à Milan, la société d'investissement Opera a financé la plus grande partie de l'opération, soit 123,2 millions de francs, 77% d'une transaction qui se



Les nouveaux investisseurs italiens de Sector aiment le style de vie à l'italienne. PHOTO A

monte à 160 millions. Au mois de mai, Opera avait acquis A.G. Ferrari Foods, un groupe de San Francisco actif dans la vente de spécialités alimentaires italiennes. Avant cela, Opera s'était approprié Itama Boatyards, un nom prestigieux dans l'artisanat du loisir. La société Opera a déjà réuni 300 millions de francs, grâce à des investisseurs institutionnels italiens et internationaux. Parmi les autres investisseurs, Tetragon Partners,

société d'investissement luxembourgeoise au profil moins connu, détient 15 pour cent. La famille Giardello ne possède guère que 5% du groupe. Reste 3% pour le nouvel administrateur, Enrico Ceccato, ex-directeur général de Fila Italia et vice-président de Killer Loop (Groupe Benetton). Parmi les marques vendues, Philip Watch, Chronostar, Roberto Cavalli, Mode, Invicta et Lucien Rochat. Aujourd'hui, Sector

group emploie 46 personnes en Suisse, déclare un chiffre d'affaires de 30 millions de francs et exporte 88% de sa production. Les montres Sector sont essentiellement produites par l'entreprise Walca SA, à Bienne. Opera vient de s'offrir le groupe Sector. Mais derrière Opera, il y a Bulgari, qui dirige la première à raison de 50 pour cent. Concentration, certes, mais à l'italienne. /FOG

Flammes encore trop gourmandes

Un soupir de soulagement n'est pas un soupir d'aise. Car si 2000 a été une année relativement calme sur le front des incendies dans le canton de Neuchâtel, il reste encore beaucoup à faire en matière de sécurité. Comme le relève le rapport annuel de l'Ecai (Etablissement cantonal d'assurance immobilière). Par rapport à 1999, «année Lothar», 2000 ne pouvait être que plus sereine. Elle l'a effectivement été. Avec 532 sinistres dus aux éléments naturels – pour 1,04 million de dégâts –, elle a davantage ressemblé à 1998 qu'à 1999 (6700 sinistres, près de 20 millions). Mais elle l'a aussi été parce que les flammes des incendies ont été moins gourmandes. En tout, le feu a frappé 358 fois, provoquant des dommages pour 4,6 millions. Par rapport à l'année précédente, la facture a été de 58,7% inférieure... Pour l'Ecai, pas question toutefois de relâcher l'effort. Il reste des cas «lourds» qui coûtent cher (neuf à plus de 100.000 fr., soit 70% du total). Imprudences et négligences maintiennent Neuchâtel dans le peloton de tête des incendies en Suisse, constate l'établissement cantonal. Qui déplore encore trop de zones vulnérables, éloignées d'un réseau d'adduction d'eau. /SDX

ENSEIGNEMENT

DIVERS

NEUCHÂTEL
028-315228/000

Cours de langue (Français pour étrangers):
Durée 1 trimestre - prochains cours:
3 septembre 2001, 7 janvier 2002, 15 avril 2002 et 2 septembre 2002.

Renseignement et inscription: Beaux-Arts 30, 2001 Neuchâtel.
Tél. 032-717 88 00. Fax 032-717 88 09.
E-mail: secretariat.escn@ne.ch / www.lyceejeanpiaget.ch

LYCÉE JEAN-PIAGET
Ecole supérieure de commerce

SÉJOURS LINGUISTIQUES
LINGUA

DEMANDEZ FABIENNE SCHMIDT
003-022479/ROG

SÉJOURS LINGUISTIQUES

- Cours de langues pour jeunes et adultes
- Ecoles de qualité dans plus de 20 pays
- Infos, orientation et conseils sans frais

ESL - Séjours linguistiques
CP 1204, 1820 Montreux
Tél.: 021.961.17.97
www.esl.ch
e-mail: info@esl.ch

E.S.L.
114-700058/ROG

Grande vente en direct de Chanterelles fraîches

Tél 931.45.91

Sélectionnées petites
Caissette de 3 kg retriées
Qualité
Pour vinaigre ou cassolette

Pisciculture des Enfers
Jaluse 24, 2400 Le Lode
Bühler & Fidel

132-097823

FRISBA Garages
138-735531/ROG

Toutes dimensions, toutes exécutions

Nouvelle exposition
Accès permanent

FRISBA SA, rte. de Servion, 1083 Mézières VD
Tél. 021-903 27 27, Fax 021-903 26 91
www.frisba.ch

Une villa familiale à louer?

Désormais, vous pouvez passer vos annonces via internet!

www.publicitas.ch

PUBLICITAS

FINANCE

De l'argent liquide immédiatement rapide simple discret

tout de suite envoyez le coupon immédiatement! ou appelez le numéro GRATUIT 0800 814 800 lundi - vendredi, 8 h à 20 h ou passez tout simplement nous voir pour parler en personne avec nous. Nous ne sommes jamais loin de chez vous.

Coupon pour de l'argent liquide immédiat

Je désire un crédit de Fr. _____

Monsieur Madame Nom _____ Prénom _____ Date de naissance _____

Rue/N° _____ NPA/Localité _____ depuis _____ N° de tél. _____ E-mail _____

Adresse précédente _____ Etat civil _____ Lieu d'origine _____ Nationalité _____ Profession _____

Employeur (ne sera pas consulté) _____ depuis _____ Salaire brut mensuel Fr. _____ 13ème salaire (gratification) oui non

Gains accessoires (conjoint etc.) Fr. _____ /mois Autres engagements de crédit _____ Je souhaite rembourser env. Fr. _____ par mois.

Date _____ Signature _____

J'autorise GE Capital Bank à utiliser les indications susmentionnées à des fins de marketing (notamment pour l'envoi d'informations sur ses produits à mon adresse e-mail) et pour la ZEK.

(à envoyer dès maintenant à: **GE Capital Bank, Avenue L.-Robert 25, 2301 La Chaux-de-Fonds**)

Xprocrédit
GE Capital Bank

Bienvenue à: Aarau, Baden, Bâle, Bern, Bienne, Brugg, Coire, Fribourg, Genève, La Chaux-de-Fonds, Lausanne, Lugano, Lucerne, Montreux, Neuchâtel, Olten, Rheinfelden, Sion, Soleure, St-Gall, Winterthur, Zurich, Zurich-Oerlikon

Par exemple, coût total pour un crédit de Fr. 5'000.- avec un intérêt annuel effectif de 13.75% sur 12 mois: Fr. 357.40 (prescriptions légales selon art. 3 LCD)

«Le crédit à consommation est interdit lorsqu'il a pour effet de provoquer le surendettement de l'emprunteur.» (Selon la loi sur la police du commerce du canton de Neuchâtel.)

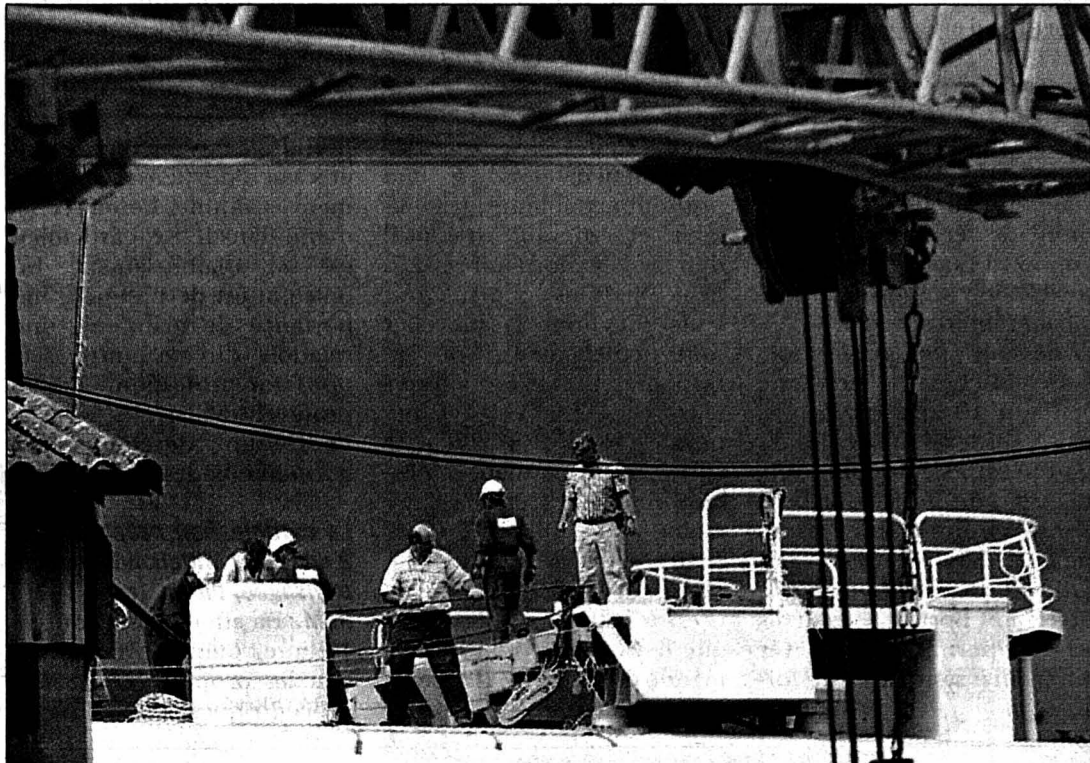
143-741584

Et voguent les navettes!

Expo.02 ■ La plus grande navette «Iris», qui transportera les voyageurs d'un arteplage à l'autre, a été mise à l'eau hier. Une totale réussite



Difficile de paraître à la «hauteur» du monstre, presque autant que de tenir les curieux à distance.



Profitant d'une acalmie, les ouvriers se livrent aux derniers réglages des filons.

Par
Daniel Zufferey

Ils étaient venus nombreux, hier, à pied, en vélo ou à bateau, pour assister à la mise à l'eau de la première des six navettes «Iris» louées par l'Expo. Il fallut bien de la patience à ces curieuses et curieux. Les caprices de la météo – un orage et surtout le vent – empêchaient les techniciens d'accomplir les tests de résistance et l'arrimage au millimètre près de certains fi-

lins. (On n'est pas en Suisse pour rien...) Parmi la foule, l'admiration dominait. C'est qu'on ne les imaginait pas si belles. Deux tailles ont été retenues par les organisateurs de l'Expo. L'«Iris» 3.1 et l'«Iris 6.2». Ces appellations presque informatiques cachent en fait de gracieuses embarcations. La version 3.1, longue de près de vingt-quatre mètres et large de neuf, pourra accueillir 204 passagers. Cela vous semble beaucoup? Attendez les perfor-

mances du modèle 6.2. Plus de quarante-deux mètres de long, dix mètres de large et une capacité de... 400 passagers. Les plaisanciers n'ont qu'à bien se tenir du 15 mai au 20 octobre! Dommage que l'ergonomie des sièges ne permette pas de les allonger: on aurait trouvé là un hôtel original et précieux!

Loués à la France

Plutôt que de plancher sur son propre projet de navigation, la direction de l'Expo a préféré

choisir une embarcation qui a déjà fait ses preuves. Les étapes de montage auront lieu exclusivement à Neuchâtel. Quant aux distances qui séparent les différents arteplages, il faudra quatre-vingts minutes pour se rendre à Bienne, soixante-cinq pour Morat et quarante pour Yverdon-les-Bains. Pour des raisons de technique et de sécurité, les navettes 6.1 navigueront uniquement sur le lac de Neuchâtel

Rigueur helvétique

Les derniers travaux de finition, notamment l'alignement des arbres de propulsion, seront réalisés le mois prochain. Les deux navettes seront remises au plus tard à la mi-octobre à la Société de navigation sur les Lacs de Neuchâtel et Morat SA (LNM). Cette dernière assurera la formation des seize capitaines et des trente matelots à l'exploitation des navettes. Léger bémol, toutefois: les navettes n'ont pas encore reçu le permis de navigation délivré par l'Office fédéral des transports. Là encore, nous sommes en Suisse...! /DZU



Ordre de grandeur: ceci n'est que l'une des turbines de propulsion du joli monstre.



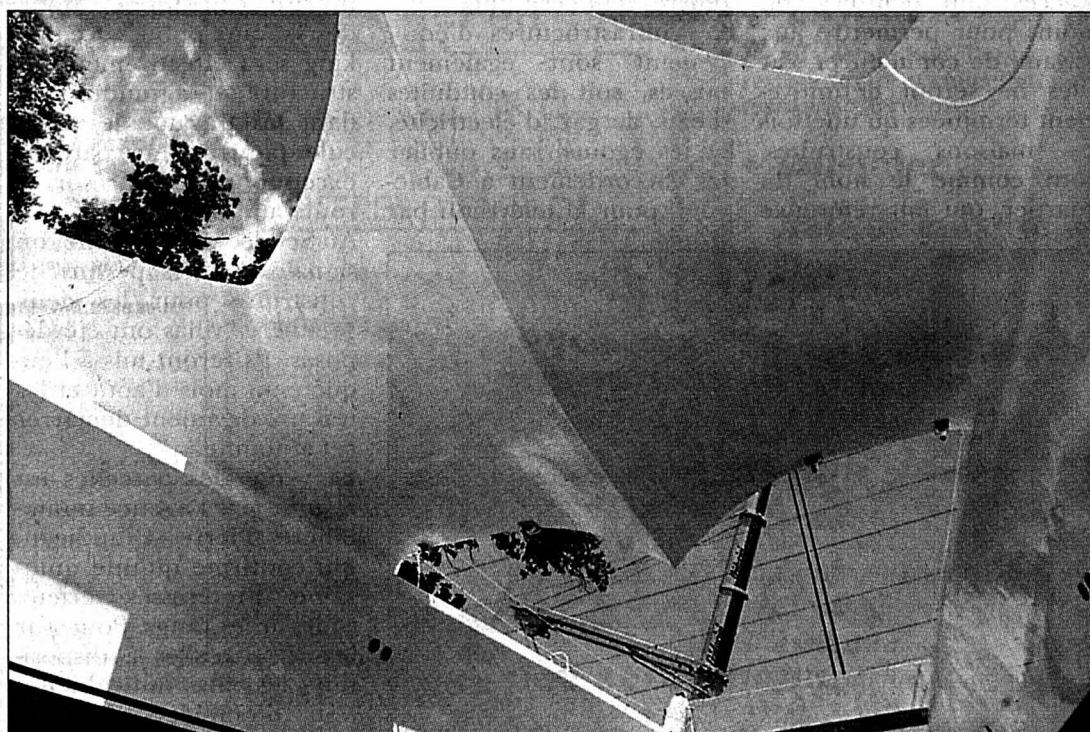
Vous la trouvez impressionnante? Et pourtant, ce n'est que le petit modèle des navettes qui circuleront sur les lacs dès l'an prochain.

Photos
Richard Leuenberger



La navette a quitté le sol, mais n'est pas encore dans l'eau. Passage rapide dans l'air frais neuchâtelois.

PHOTO KEYSTONE



Un restaurant Mario Botta? Non, la préparation d'une navette «Iris» avant sa mise à l'eau.

Violons romands à accorder

Musique ■ René Michon, professeur au Conservatoire des Montagnes, a été mandaté par le Conseil d'Etat dans le cadre d'une future Haute Ecole de musique

Propos recueillis par
Denise de Ceuninck

En vue d'une participation, en réseau, à une Haute Ecole de musique (HEM), le Chaux-de-Fonnier d'adoption René Michon a reçu mandat du Conseil d'Etat de poursuivre la réflexion aux niveaux cantonal et intercantonal. Professeur de saxophone, René Michon a enseigné pendant 19 ans, en France puis dans les deux écoles du canton. Il est, depuis 1996, adjoint de direction au Conservatoire des Montagnes. Ses études l'ont conduit de Lyon à Paris, Genève et Boston. Ce cursus lui a permis d'observer différents systèmes de formation.

Le défi à relever est captivant...

René Michon: Le challenge est d'importance, effectivement. Mais que les choses soient claires: le Conservatoire neuchâtelois est une institution publique, responsable et redevable d'éducation et de formation. Les deux maisons poursuivront leurs fonctions là où elles sont actuellement, sous la responsabilité de leurs directeurs respectifs. Le défi que nous avons à relever concerne la formation professionnelle. Et dans ce domaine, une unification des écoles s'impose afin de garantir un seuil d'excellence. C'est à cette nouvelle entité que le Conseil d'Etat me demande de réfléchir. Il y a tout ce qu'il faut dans ce pays, des

gens de talent, une forte tradition musicale et des moyens, en proportion inégale, certes, mais tout de même... Nous devons apprendre à travailler en réseau et cesser de penser uniquement «canton». Le morcellement, dans le cas particulier, est un affaiblissement. En outre, il est de première importance de maintenir une relation directe entre sections non professionnelles, et professionnelles, afin de garantir un développement harmonieux des deux écoles.

La participation neuchâteloise à une HEM Mittelland avait été envisagée, dit-on...

R. M.: En effet, la procédure a été interrompue avec Berne, tant les propositions étaient égocentriques et donc irrece-

vables. A vouloir prendre tout le monde de haut, Berne se retrouve seul. Aujourd'hui, Fribourg se rapproche de nous... Il n'y a pas que les grands qui savent faire les choses. Et le discours «on est trop petit...», «on n'aura pas les moyens...», Neuchâtel n'est pas le seul canton à le tenir. Le Valais, par exemple, a entamé des démarches visant à un rapprochement et je souhaite élargir le débat avec Vaud et Genève. La Romandie a une carte à jouer.

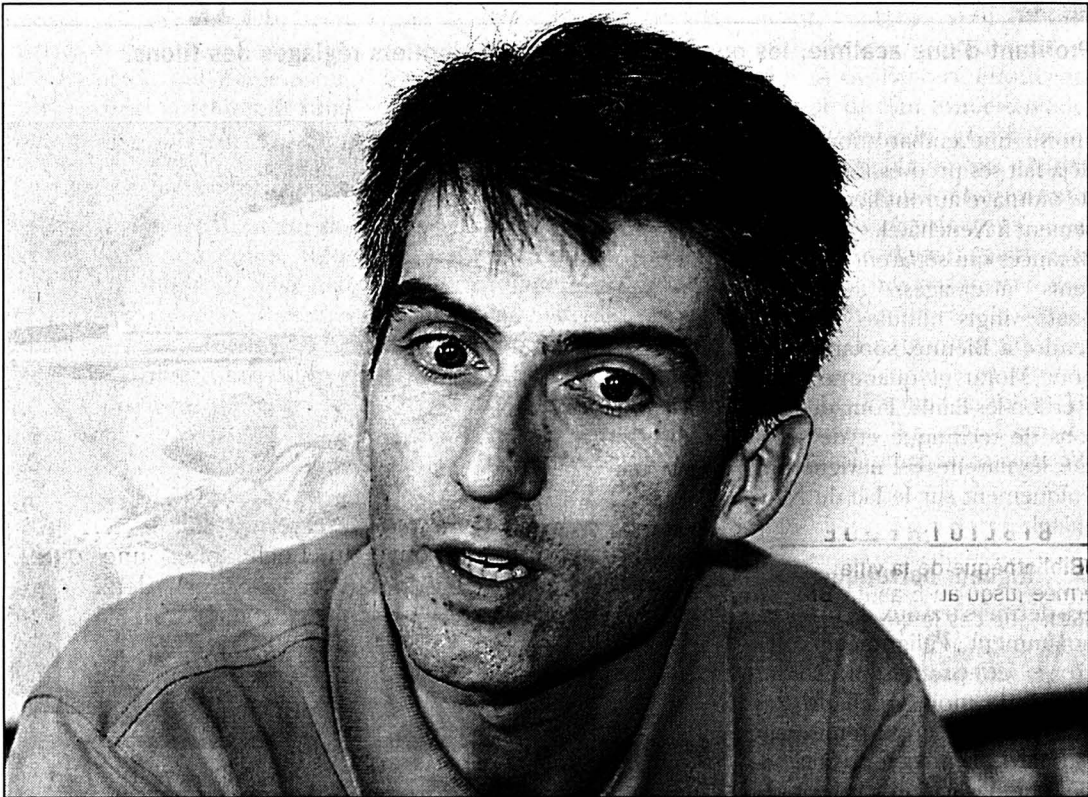
Comment allez-vous procéder?

R. M.: Je vais tout d'abord étudier ce qui s'est dit et fait jusqu'à présent. Pour cela, je prendrai contact avec les uns et les autres. La nature des contacts sera sans doute très variée, mais cela en vaut la peine. Mettre les conservatoires en réseau, construire ensemble pour parvenir à un système de reconnaissance fédéral, puis international,

est un objectif ambitieux. Les petits sont capables de faire aussi bien que les grands, mais pour cela ils doivent «grandir de l'intérieur». On va redimensionner le tout, demander aux professeurs d'appréhender la nouvelle donne. C'est un challenge pour le corps enseignant également.

En réseau, cela veut dire...

R. M.: Différents sites seront associés sous le toit d'une entité reconnue sur le plan fédéral. Ils travailleront pour un système de reconnaissance mutuelle et développeront leurs programmes d'études conjointement. Cela provoquera sans doute une certaine mobilité, incontournable de nos jours. Une HEM lémanique? Une affaire passionnante, à suivre. D'autant que la vie des conservatoires influe très sensiblement sur la vie artistique suisse. /DDC



René Michon, prof de saxo et adjoint de direction du Conservatoire des Montagnes: «Il faut que nous sachions préparer plus d'élite». PHOTO LEUENBERGER

Les Alérac vont sortir de terre

Travaux ■ Les infrastructures pour le nouveau lotissement de villas à la Sombaille sont en place

Le nouveau quartier de villas Les Alérac, sur la parcelle au sud du home de La Sombaille, est entré dans sa phase de concrétisation. Les routes d'accès sont réalisées, du moins pour permettre aux travaux de commencer, car elles ne seront définitivement terminées qu'une fois les maisons construites. Tout comme le nom du quartier, qui fait référence

aux personnages de la romancière Monique Saint-Héliar, ces nouvelles routes porteront le nom de rue du Cavalier-de-Paille et rue de l'Arrosoir-Rouge, deux œuvres de l'écrivaine. Les infrastructures d'équipement sont également posées, soit les conduites d'eau, de gaz, d'électricité, et les égouts, sans oublier les raccordements à Cablecom, pour la télévision par

câble, et l'éclairage public de l'ensemble. Après cette première étape, le chantier a été mis en veilleuse et, en août, «on attaquera le parking du home», précise Christophe Moor, des Travaux publics. Ce parking sera effectivement restructuré et agrandi. Pendant les travaux, les véhicules pourront être parqués exceptionnellement sur la route au nord. Au Service d'urbanisme, on signale que les permis de construire pour les deux premières villas ont été déposés. Ils seront mis à l'enquête au mois d'août et les travaux devraient démarrer cet automne. La vente des parcelles est assurée par l'agence immobilière Pierre Grandjean, qui confirme qu'une quinzaine d'intéressés sérieux sont sur les rangs. Pour sur les 40 parcelles à disposition, les villas individuelles ont d'emblée plus de succès que les maisons mitoyennes également proposées. /IBR



Aux Alérac, les routes sont prêtes, les maisons peuvent maintenant pousser. PHOTO LEUENBERGER

Tout se jouera avant 2003

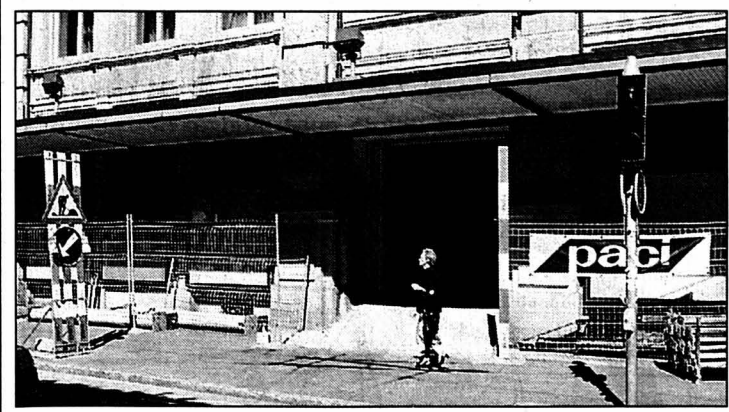
Afin de maintenir et d'intensifier leur attractivité face à la concurrence internationale, les conservatoires suisses de musique devront entrer dans une stratégie de haute école. Cela jusqu'en 2003, selon le profil édicté le 10 juin 1999 par la Conférence des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP).

La spécificité du Pays de Neuchâtel, ce sont deux établissements situés dans des villes de taille comparable, distantes

de 20 kilomètres. On dénombre 160 étudiants professionnels dans le canton, ce qui représente un très fort pourcentage sur le plan suisse par rapport à la population. Si le canton ne rejoint pas une HEM dans les délais impartis, ses titres professionnels ne seront plus reconnus. En clair, il n'y aura plus d'étudiants. Et le Département de l'instruction publique et des affaires culturelles (Dipac) entend bien garder la section professionnelle dans le canton. /ddc

Enfin un locataire!

Ex-UBS ■ Rediffusion va bientôt emménager Pod 50



Dans les anciens locaux de l'UBS, les travaux d'aménagement ont débuté. PHOTO LEUENBERGER

Les locaux de l'ancienne Union de banques suisses (UBS), avenue Léopold-Robert 50, vont revivre: c'est Rediffusion, chaîne spécialisée dans la vente de produits hi-fi et électroniques, et dont le siège se trouve dans le canton de Zurich, qui va y emménager, sans doute à la fin du mois d'octobre. Rediffusion occupe actuellement 85 m² au rez-de-chaussée de Métropole-Centre, une surface nettement insuffisante, aussi bien pour l'exposition de l'assortiment que la gestion des stocks. Sur le Pod, le

nouveau magasin occupera 250 mètres carrés. Il devrait employer au total six personnes, contre quatre actuellement. Toujours sur le Pod, des travaux cachent l'entrée du magasin EPA, au numéro 54. «Il s'agit d'une réfection du trottoir, explique la gérante, qui facilitera notamment l'accès aux chaises roulantes». Les travaux devraient être terminés pour le 45e anniversaire du magasin EPA de La Chaux-de-Fonds. Une grande fête, avec la participation de stars régionales, est agendée du 10 au 15 septembre. /frk

EN BREF

TRAIN À VAPEUR ■ Fumeroles à La Chaux-de-Fonds. Coucou, le revoilà: le train à vapeur des Franches-Montagnes, de la société La Traction, refait son apparition en ville. On pourra le voir arriver demain, à 14h34, venu du Pré-Petitjan, où il repartira à 15h25. Ceux qui l'auraient raté pourront remettre ça le dimanche 5 août (arrivée à La Chaux-de-Fonds à 9h32, départ à 10h20) ou le mercredi 8 août (arrivée 14h34, départ 15h25). Pour monter dans le train, réservations jusqu'à la veille à 12h, au 952 42 90. /frk



Feux et inondations

Depuis dimanche à 18h et jusqu'à hier à la même heure, l'équipe d'ambulanciers de piquet au poste permanent du SIS est intervenue six fois sur le territoire de La Chaux-de-Fonds, pour quatre malaises, une chute et un transport de malade. Les sapeurs-pompiers sont sortis en renfort pour un feu de forêt aux Convers, maîtrisé après environ une heure et demie. Ils sont aussi sortis pour un incendie à La Ferrière, où la foudre est tombée, à 15h, sur la cheminée d'une villa. Le toit est endommagé, mais la maison a pu être sauvée grâce à la rapidité d'intervention. Les pompiers sont encore sortis pour cinq inondations en ville – une dizaine de pompiers volontaires ont été engagés pour les maîtriser – ainsi que pour une alarme automatique, sans suite. /comm-réd

LAVILLE PRATIQUE

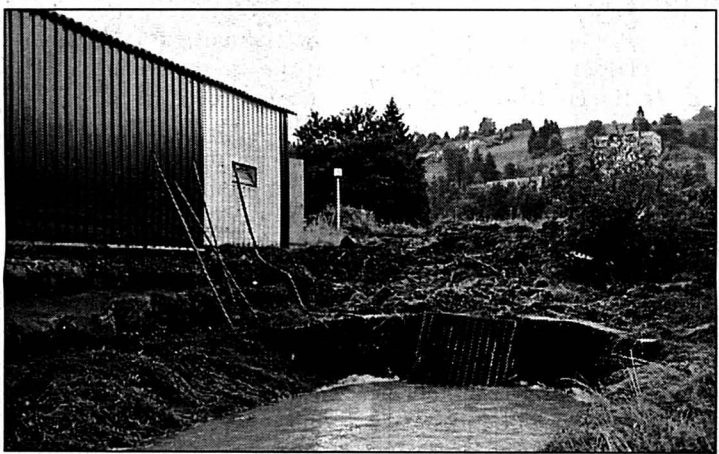
- URGENCES**
- Police: 117.
 - Feu: 118.
 - Urgence-santé et ambulance: 144.
 - Permanence médicale, poste de police: 913 10 17.
 - Pharmacie d'office: Centrale, Léopold-Robert 57, jusqu'à 19h30, ensuite, appeler la Police locale tél. 913 10 17.
 - Turbinage: Châtelot: 0-24h, 2 turbines (sous réserve de modification). Répondeur: 913 41 36.
- BIBLIOTHÈQUES**
- Bibliothèque de la Ville: fermeture jusqu'au 28 juillet pour cause de travaux.
 - Bibliothèque des Jeunes: rue de la Ronde, fermeture jusqu'au 28 juillet; rue président-Wilson, fermeture jusqu'au 18 août.
 - Ludothèque: lu/je 15h30-18h, ma 15h30-19h.
 - Bibliothèque chrétienne «Le Papyrus», Parc 84, lu-ve 16-19h, sa 9-12h.
- PISCINES**
- Piscine des Arêtes: lu/je/di 9-18h, ma 9-19h, me/ve 10-21h, sa 10-12h/14-20h.
 - Piscine des Mélézes: tous les jours 9-20 heures.
- AUJOURD'HUI**
- Chaux-la-terrasse Au Petit Paris, dès 19h, Carine Triplet & Cyril Gurtner, chanson française (piano et orgue de barbarie).
- DEMAIN**
- Chaux-la-terrasse Au Petit Paris, dès 19h, Les années Brassens, bass, deux guitares, chant.

Gros dégâts au théâtre

Combe-Girard ■ Comœdia baignait dans l'eau hier

Le violent orage qui s'est déchaîné, hier après-midi, au Locle a eu de fâcheuses conséquences. Les sapeurs-pompiers n'ont pas chômé: interventions au parc de Médos, où des voitures étaient inondées, à la Baume, où une habitation a eu pas moins de 1m50 d'eau dans les caves, au Casino, où les sous-sols étaient sous 20 cm d'eau, et... au théâtre de Comœdia, à la Combe-Girard, qui baignait sur toute sa surface dans 33 centimètres d'eau, très exactement. En début de soirée, des sapeurs-pompiers étaient encore à l'œuvre, tandis que Jean-François Droxler et ses camarades pataugeaient dans la boue en grosses bottes. La cause? La grille de retenue du Bied, jouxtant le garage du théâtre, était tellement encombrée de branches, herbes et autres débris que ladite retenue s'est transformée en lac atteignant les façades du bâtiment. Il a fallu déblayer cette grille à l'aide d'une pelle mécanique. Lorsque nous sommes arrivés sur place, l'eau s'était

retirée, mais pas la boue. Elle recouvrait tout, sanitaires, cuisine, garage et, malheureusement, la salle de spectacle aussi. Elle s'était infiltrée sous la scène tournante, une petite merveille de technique, conçue artisanalement par Michel Mollier. Il faudra la démonter, et ce n'est pas à une entreprise qu'on peut commander ce genre de travail, d'autant «qu'il y a des secrets de fabrication!» Le moteur actionnant cette scène et le variateur électronique faisaient encore trempette. «C'est du matériel fichu», commentait sobriement Michel Mollier. Idem pour la colonne des basses, noyée. «Notre prochaine pièce s'appellera «Les pieds dans l'eau», plaisantait l'équipe, qui prenait les choses avec philosophie. Certes, les dégâts sont à vue de nez fort conséquents et, surtout, représentent d'innombrables heures de travail bénévole tombées... à l'eau. Mais «il faut relativiser. On n'y habite pas, au théâtre. C'est autre chose que les inondations de la Somme»... /CLD



Les eaux atteignaient peu auparavant les façades du théâtre. La faute à la grille de retenue, qui s'est encombrée de débris divers. PHOTO SP

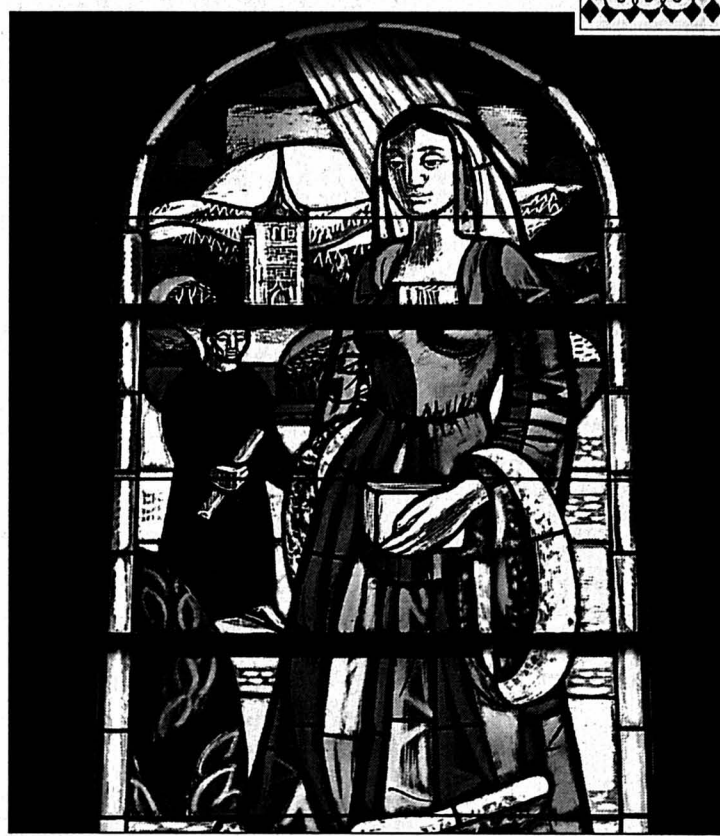
Les vitraux de l'histoire

Eglise ■ Dans le cadre du 850e, rappelons qu'une tranche de vie de la ville du Locle se trouve... sur vitraux!

Par
Claire-Lise Droz

Des échos de l'histoire locloise se retrouvent même parmi... les vitraux de l'église catholique, riche en œuvres d'art, signées Edouard Baillod. «C'est le seul édifice religieux du canton portant autant de marques d'un artiste neuchâtelois», relève l'abbé Pierre Jaquet. Sur le côté gauche de l'église, un vitrail représente fidèlement la tour du Vieux Moutier en arrière-fond et, au premier plan, Guillemette de Vergy, richement vêtue, qui semble protéger le curé Etienne Besancenet. En effet, lorsque les idées de la Réforme se propagèrent en pays de Neuchâtel, la noble dame de Valangin (dont une cloche du Moutier porte le prénom) tenta de sauvegarder la foi catholique. Mais, en 1536, «la dernière messe fut dite au Moutier du Locle par Etienne Besancenet», relate Elio Peruccio, dans son ouvrage «Le centenaire de l'église paroissiale et le rétablissement du culte catholique romain au Locle». Le curé se retira au

Prieuré de Morteau et c'est son vicaire, Etienne Jacot-Descombes, qui devint le premier pasteur du Locle! D'autres vitraux, entourant Guillemette de Vergy représentent sainte Marie-Madeleine, à laquelle la première chapelle du Locle fut dédiée, et les moines défricheurs, soumis à la règle de saint Augustin. Outre cet aspect historique, les vitraux de l'église catholique méritent qu'on lève les yeux pour les admirer: les quinze Mystères du Rosaire, les vitraux du chœur représentant les apôtres saint Pierre, avec la clé, et saint Paul avec l'épée: «le tranchant de la Parole», explique l'abbé Pierre Jaquet. Ou encore les grandes figures ayant marqué la vie de l'Eglise depuis saint Maurice, décapité au 4e siècle, saint François de Sales, évêque de Genève, Nicolas de Flue, etc. Et les vitraux de la chapelle illustrent le tendre Cantique des créatures de François d'Assise. «A la tombée du jour, ces vitraux sont comme animés de l'intérieur. Ils ont une âme». /CLD



Guillemette de Vergy devant le Vieux Moutier: la noble dame tenta de préserver la foi catholique... PHOTO LEUENBERGER

EN BREF

NONAGÉNAIRES ■ Trois fêtes au Locle et à La Chaux-du-Milieu. Deux nonagénaires viennent d'être fêtés au Locle: il s'agit d'Alfred Huguenin et d'Henriette Humbert-Bernasconi. Ils ont reçu la visite des conseillers communaux Claude Leimgruber et Dominique Buliard, qui leur ont exprimé les vœux et félicitations des autorités et de la population. Ils leur ont également remis le traditionnel cadeau. Nouvelle nonagénaire aussi à La Chaux-du-Milieu, Eva Heger a reçu bons vœux et félicitations, assortis d'une petite attention. /réd

Service d'Incendie et de Secours des Montagnes neuchâteloises

Depuis dimanche à 18h et jusqu'à hier à la même heure, l'équipe d'ambulanciers de piquet au poste permanent du SIS est intervenue sur le territoire du Locle pour une chute (avec le Smur), deux transports de malades et un accident de travail à la Tourne (aussi avec le Smur), où une personne a été blessée avoir été écrasée par son tracteur. Les sapeurs-pompiers sont sortis pour plusieurs inondations. /comm-réd

LA VILLE PRATIQUE

- URGENCES**
 - Police: 117.
 - Urgence-santé et ambulance: 144
 - Feu: 118.
 - Pharmacie de service: Mariotti, Grande-Rue 38, jusqu'à 20h, (en dehors de ces heures, 931 10 17). Permanence médicale: 931 10 17 et médico-chirurgicale: 931.10.17 ou hôpital 933 61 11, du lundi au vendredi de 8h. à 18h.
 - Dentiste de garde: 931 10 17.
- Vétérinaire de garde:** le tél. de votre vétérinaire renseigne.
- BIBLIOTHÈQUE**
 - Bibliothèque de la ville: fermée jusqu'au 5 août.
 - Bibliothèque des jeunes: fermée jusqu'au 22 août.
 - Ludothèque: fermée durant les vacances.
- PISCINE**
 - Piscine du Locle: tous les jours 9h-19h30.

DIVERS

VACANCES HORLOGÈRES
OUVERT
tous les jours
pharmacie
pillonel
Laboratoire homéopathique
Livraisons à domicile
Balancier 7 et Serre 61
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/910 82 10

Plus de 40 modèles d'aquariums exposés
Aquarium Center Discount
• Poissons d'ornement • Action spéciale discs
• Eau douce - plantes - décors • Marins - invertébrés
• Pierres vivantes
Pour votre étang: très grand choix de poissons rouges jusqu'à 25 cm KOI jusqu'à 50 cm (prix import direct)
Centre commercial New ADOC
Villars-Ste-Croix (VD)
Tél. 021/634 78 16 - Fax 021/634 78 17
Autoroute: Genève - sortie Crissier, dir. Sullens à la croisée au feu

ACHÈTE:
Albums de cartes postales 1900 - 1930
Layettes, bibelots et meubles anciens
E. SCHNEGG
Puits 4 - 2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/968 22 28
Tél. 032/968 06 86 (privé)

FIDIMMOBIL
Agence Immobilière et commerciale SA
À LOUER Pour date à convenir Léopold-Robert 81 Centre ville
2 pièces
Ascenseur. Proximité des commerces et transports publics.
Fr. 620.- + Fr. 75.- de charges.
Contact: Mlle Sommer
Ligne directe: 032/729 00 61
Rue St-Maurice 4 2000 NEUCHÂTEL

IMMOBILIER

132-098025
GÉRANCE CHARLES BERSET SA LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 032/913 78 35
Fax 032/913 77 42
www.berset-gerance.ch

LA CHAUX-DE-FONDS
À LOUER
2 PIÈCES
> **Av. Charles-Naine:** joli appartement rénové dernièrement, composé de cuisine agencée, salon, 1 chambre, vestibule, salle de bains-WC. Libre de suite ou pour date à convenir. Loyer de Fr. 700.- c.c. Possibilité subvention.
> **Rue Jardinière:** logement avec cuisine, salon, 1 chambre, salle de bains-WC, vestibule. Libre de suite ou pour date à convenir. Loyer de Fr. 505.- charges incluses.
> **Rue du Locle:** appartement composé de cuisine équipée de frigo, salon avec balcon, 1 chambre, vestibule, salle de bains-WC. Libre au 01.10.01. Loyer Fr. 602.- c.c.
> **Rue du Doubs:** logement libre au 01.10.01, avec cuisine, salon, 1 chambre, vestibule, salle de bains-WC. Loyer de Fr. 516.50 charges incluses. Membre UPI

Publicité intensive, publicité par annonces

132-098025
CASTEL REGIE
A louer à La Chaux-de-Fonds Rue de la Balance 6A
GRAND 3 PIÈCES
Cuisine agencée, lave-vaisselle. Loyer Fr. 790.- + charges. Libre à convenir.
TÉL. 032/730 42 11

OFFRES D'EMPLOI

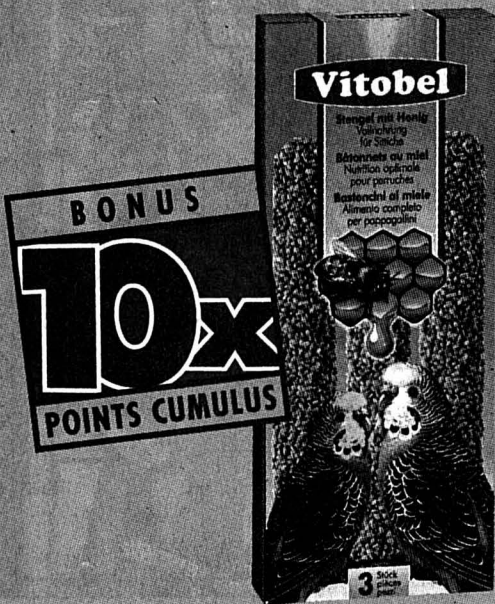
Industrie & Technique
Nous recherchons tout de suite pour diverses entreprises de la région, des:
Ouvrières
Bonne vue, utilisation des brucelles et dextérité manuelle.
Permis valable.
Veillez contacter Patrick Parel au 032/910 55 10.
KELLY SERVICES BIEN PLUS QU'UN JOB!
132-318998
Av. Léopold-Robert 65
2300 La Chaux-de-Fonds
www.kellyservices.ch

Adecco
HOTEL & EVENT
www.adecco.ch
Mandatés par nos clients restaurateurs et collectifs, nous cherchons:
• Cuisinier
• Aide de cuisine
• Plongeur-casserolier
• Femme de ménage
• Intendante de maison
Permis de travail valable.
De grandes possibilités vous attendent!
Alors rejoignez l'équipe gagnante. Prenez contact avec M. Olivier Courvoisier.
Faubourg de l'Hôpital 9 un nouveau monde pour l'emploi
2001 Neuchâtel, Tél. 032/729 10 33
E-Mail: neuchatel.hotelevent@adecco.ch

Service des abonnements de L'Impartial:
032/911 23 11

Actions du

PROFITEZ-EN: ICI, POINTS CUMULUS SUPPLÉMENTAIRES



Tous les aliments Vitobel pour oiseaux
Exemple: Bâtonnets au miel
pour perruches, 90 g
1.90



Toutes les salades fraîches Anna's best
Exemple: Salade de céleri, 180 g
1.80

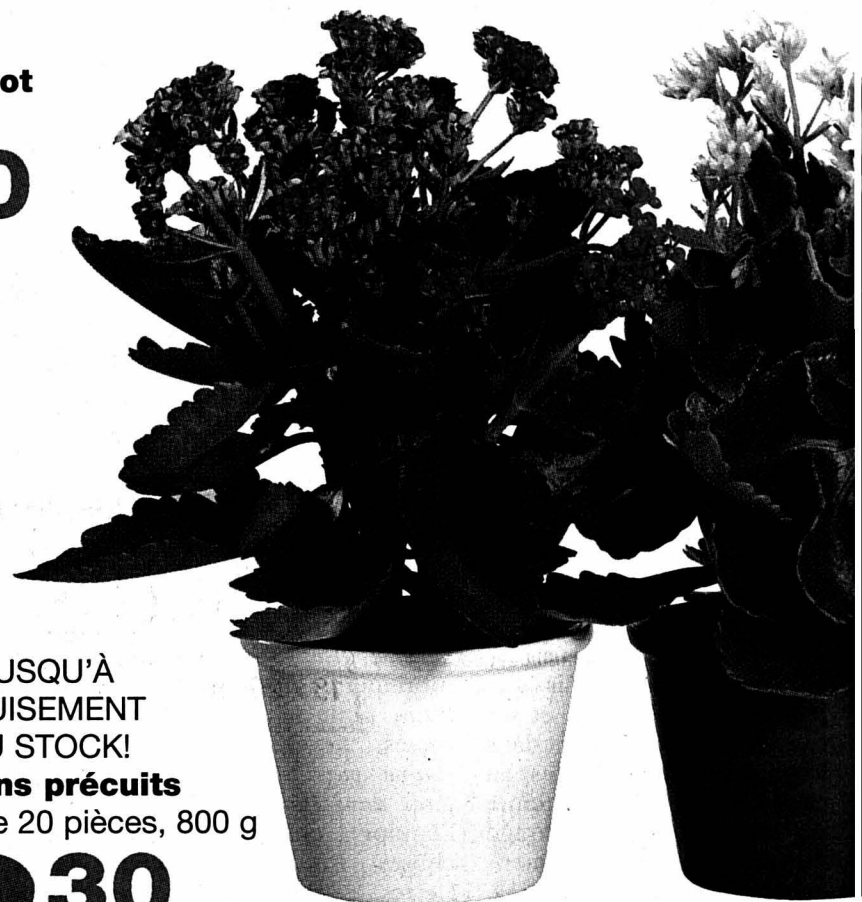


M-CUMULUS:
des points,
des économies.

Pour des raisons techniques,
vous ne pouvez pas recevoir
de points de bonus dans certains
magasins.

Kalanchoe
avec cache-pot
la plante

4⁸⁰



JUSQU'À
ÉPUISEMENT
DU STOCK!
Ballons préculs
le sachet de 20 pièces, 800 g

3³⁰

au lieu de 5.-

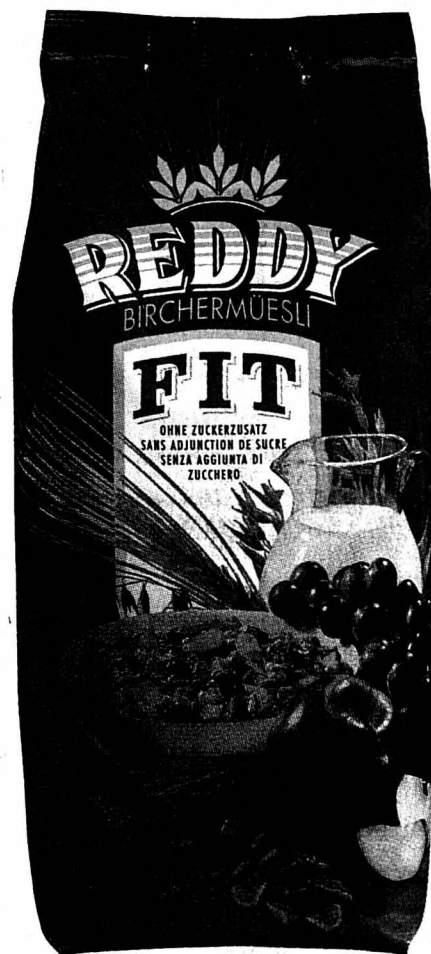
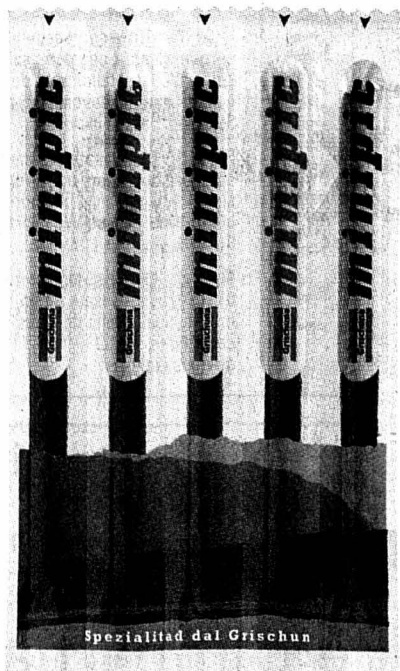


34%

Minipic
élaboré en Suisse
avec de la viande suisse
5 pièces

2⁶⁰

au lieu de 3.20



Tous les Birchermuesli
(sans M-Budget)
700/800 g **-.90 de moins**
1/1,5 kg **1.80 de moins**
Exemple:
Birchermuesli Reddy Fit
700 g

3³⁰

au lieu de 4.20



**Pâté en croûte
du 1^{er} août**
élaboré en Suisse
avec de la viande suisse
500 g

9⁵⁰

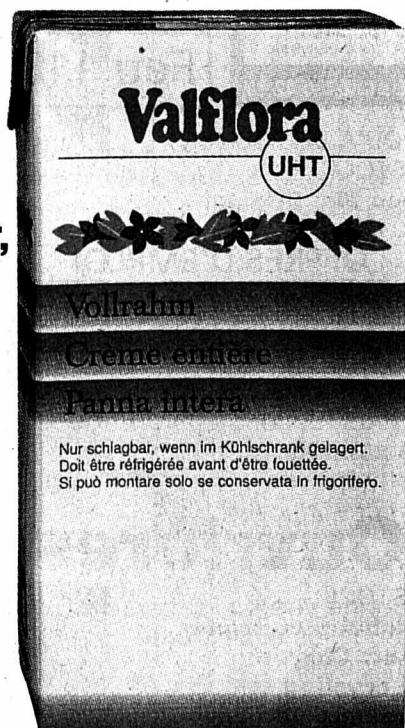


Crème entière UHT,
en brique
1/2 litre

3⁶⁰

au lieu de 4.60

1/4 de litre
1.90 au lieu de 2.40



24.7 au 30.7

JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK!
Mules anatomiques pour enfant
 pointures: 27-35
 couleurs: bleu et lilas
 (art. n° 8473.618)

13.-



Sachets de congélation et sachets multiusage
 (sans M-Budget et Toppits)

-.50 de moins

Exemple:

Petits sachets de congélation

2.40

au lieu de 2.90

JUSQU'À ÉPUISEMENT
 DU STOCK!

Œufs suisses du 1^{er} août
 d'élevage au sol, 53 g+, les 6

2.90



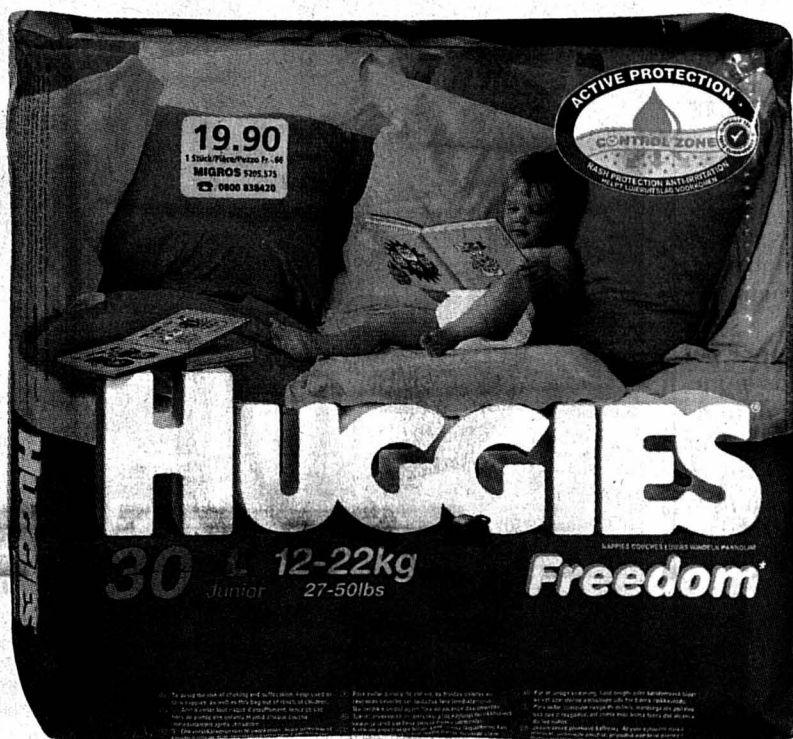
Toutes les couches-culottes Huggies
 à partir de 2 articles
5.- de moins l'un

Exemple:

Huggies Junior Freedom
 30 pièces

14.90

au lieu de 19.90

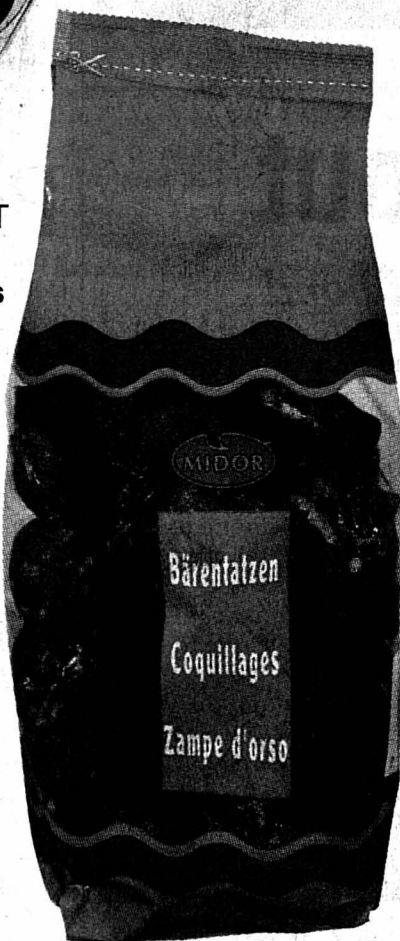


JUSQU'À ÉPUISEMENT
 DU STOCK!

Biscuits Coquillages
 le sachet de 700 g

4.40

au lieu de 6.60



Pommes Chips nature et paprika

300 g

1.50 de moins

Exemple:

Pommes Chips paprika

3.60

au lieu de 5.10

Tous les revitalisants textiles
Mio Soft et Exelia, à partir de 1 litre
 à partir de 2 articles
2.- de moins l'un

Exemple:

Exelia Sensitive, sachet de recharge, 1,5 litre

4.90

au lieu de 6.90



Boissons

Tous les jus de fruits

Gold

1 litre

-.50 de moins

Epicerie

JUSQU'À ÉPUISEMENT
 DU STOCK!

Choco Mic Original

1250 g

7.50 au lieu de 12.50

Produits laitiers

Tous les Yog-Drinks

50 cl

-.40 de moins

Hygiène

JUSQU'À ÉPUISEMENT
 DU STOCK!

Mouchoirs en papier

Linsoft Classic

ou Recycling en

emballage multiple

45 x 10 mouchoirs

5.50 au lieu de 6.90

OSMO

Les CFF dédouanent à distance

Trafic de marchandises ■ L'entreprise ferroviaire fédérale n'a plus de déclarant en douane à la gare. Mais la douane y conserve son bureau et ses activités

Par **Jean-Michel Pauchard**

Le mur sud du numéro 5 de l'espace de l'Europe, à l'est de la gare de Neuchâtel, annonce toujours qu'il abrite un centre de services cargo des CFF. Mais à tort: depuis le 1er juin, comme l'indique une lettre à la clientèle, l'agence en douane des CFF a cessé ses activités concernant les «dédouanements de marchandises arrivant par la route et par la poste, l'utilisation de la halle douanière (opérations entrées/sorties de marchandises sous contrôle de douane) et l'utilisation du port franc».

Concrètement, ce changement signifie qu'on ne trouve plus, en gare de Neuchâtel, de collaborateur des CFF jouant le rôle de déclarant en douane. Pourtant, cinq à six wagons de mar-

chandises, en moyenne, arrivent de France chaque jour, et les expéditeurs comme les destinataires ont généralement le souci de les voir rapidement libérées du contrôle douanier. Comment faire? «En fait, ces formalités douanières sont désormais accomplies à partir de Bienne vers Neuchâtel», explique Jean-Louis Scherz, porte-parole aux CFF.

Dédouanement à domicile

On s'en serait douté: matériellement, c'est l'informatique qui permet ce travail administratif à distance. Mis au point à la fin des années 80 par la douane et ses clients, le «Modèle douane 90» permet à l'importateur ou exportateur de faire sa déclaration sur son PC et de la communiquer à un ordinateur de la douane. A l'autre bout, le douanier peut soit permettre la libération

immédiate de la marchandise ou la bloquer dans l'attente d'un contrôle. Il la libère une fois le contrôle effectué.

Réglementairement, les CFF disposent du statut de destinataire agréé (DA), ce qui leur permet de dédouaner la marchandise à domicile ou dans leur propre entrepôt de transbordement. «En fait, on constate que l'essentiel de ce que les CFF nous font dédouaner est chargé sur des wagons», remarque René-Bobillier, responsable de l'inspection de douane de Neuchâtel, également installé au 5 de l'espace de l'Europe.

Si elle s'inscrit dans un changement de la stratégie des

CFF en matière de trafic de marchandises (lire encadré), la cessation d'exploitation du port franc de Neuchâtel par les CFF entérine formellement une simple réalité, aux yeux de René Bobillier: «On n'y voyait presque plus de mouvement.» Phénomène qui n'a rien d'exceptionnel: «L'évolution actuelle tend à une moindre utilisation des ports francs, même si certains gardent leur intérêt du fait de leur localisation ou pour certains types de marchandises.»

Nouveaux interlocuteurs

La décision des CFF a conduit au transfert sur d'autres lieux de travail de deux employés de la grande entreprise fédérale. En re-

vanche, les CFF ne vont pas, pour l'instant, vendre ou louer les volumes ainsi libérés. «Expo.02 va accroître nos besoins de locaux à Neuchâtel», explique Jean-Louis Scherz.

De son côté, René Bobillier manifeste surtout le souci de faire savoir que l'inspection de douane qu'il dirige exerce son activité comme elle le faisait jusqu'au 31 mai et qu'elle garde ses neuf employés (dont deux aux Verrières). «Nous avons simplement changé d'interlocuteurs aux CFF. Quant aux entreprises qui utilisaient les services du déclarant en douane des CFF, il leur faut soit passer par Bienne, soit recourir à un transitaire de la place.» /JMP

Recentrage stratégique

La fermeture du centre de services CFF Cargo de Neuchâtel s'inscrit dans une réorientation stratégique présentée ce printemps par Daniel Nordmann, nouveau directeur de CFF Cargo. Elle consiste en un recentrage sur le «métier de base» de l'entreprise, soit le transport ferroviaire et la logistique qui lui est liée.

Cette nouvelle orientation a notamment pour effet l'abandon des services de stockage et de préparation

des commandes. Elle a aussi conduit les CFF à mettre en vente dix emplacements logistiques. Neuchâtel ne figure pas parmi cette liste dans la mesure où les CFF craignent de s'y sentir à l'étroit lors d'Expo.02. «Pour l'instant, on peut même dire que le port franc subsiste physiquement», déclare Jean-Louis Scherz. Mais, administrativement, il n'est plus à Neuchâtel, du fait que la gestion des marchandises qui pourraient y être entreposées est assurée à partir de Bienne.» /jmp



Le numéro 5 de l'espace de l'Europe, à l'est de la gare.

PHOTO LEUENBERGER

La dette ne paralyse pas tout

Buttes-La Robella ■ Les Neuchâtelois font actuellement faux bond au télésiège. Pourtant, les installations fonctionnent bel et bien

Par **Philippe Chopard**

Les Vallonniers attachés à leur télésiège et à leurs téléskis de La Robella se souviennent encore des tribulations rencontrées par la société coopérative TBRC, qui gère ces installa-

tions au départ de Buttes, lors de l'assainissement technique. Un nid de problèmes qui a agité le Val-de-Travers au début des années nonante, et qui a encore ses répercussions aujourd'hui en matière d'image.

Ainsi, la nécessité d'assainir financièrement les installa-

tions lourdement endettées n'a pas été sans effet négatif sur la fréquentation de la saison estivale. «Cet été, nous n'entendons parler que suisse allemande, tant la clientèle régionale et locale nous boude», a indiqué le président du TBRC, Michel Riethmann. Pourtant, le télésiège fonctionne bel et bien, et ne manque plus de transporter des clients pour son offre touristique».

A l'origine de cette baisse de fréquentation, de multiples facteurs.

Les difficultés financières rencontrées par la société sont certainement en grande partie responsables de la désertion du public neuchâtelois. «Nous avons jusqu'au 30 juin pour présenter un projet d'assainissement financier», a rappelé Michel Riethmann. Faute d'y parvenir, nous avons demandé un délai supplémentaire et le Conseil d'Etat est saisi du problème. Il faut bien préciser qu'en cas de refus des créanciers, la dette demeurera sans que le fonctionnement du télésiège en soit directement affecté. Si le public vient, nous serons aussi en meilleure position dans l'aventure que re-

présente cet assainissement financier».

Toboggan sauveur

Les dettes du TBRC s'élèvent actuellement à 300.000 fr. auprès des banques, auxquels s'ajoutent un demi-million de crédit LIM (Loi fédérale d'aide en matière d'investissement dans les régions de montagne) et 80.000 fr. de créances diverses. La réflexion sur l'avenir de la structure juridique de la société est toujours d'actualité, même si la possibilité de reprise par les collectivités publiques est au point mort actuellement. Quoi qu'il en soit, le télésiège ne peut plus vivre sans projet de développement ou des attractions parallèles. Ainsi existe-t-il un projet de toboggan, qui serait construit en bas de la pente, de façon à rendre le site plus attractif.

Les activités du TBRC, en particulier le fameux télé-rösti et l'offre combinée de montée en télésiège assortie de balades et de repas sur les crêtes, est un créneau touristique intéressant. L'an dernier, la société a procédé à

des mesures de fréquentation, qui ont montré que la moitié de la clientèle combinait télésiège et repas du terroir, et qu'un cinquième utilisait les installations pour ensuite s'élancer sur les sentiers à vélo. De plus, Michel Riethmann a rappelé que le TBRC s'inscrivait pleinement dans l'offre touristique du Vallon. «Même si le télésiège n'est finalement qu'un transport public, la simple pensée de devoir le démanteler, faute d'arrangement avec nos créanciers, porterait un coup fatal au développement de la région. J'en veux pour preuve le fait que la clientèle arrive souvent à Buttes en train. Le village, et en particulier sa gare, pourrait avoir à souffrir de la suppression du télésiège».

Le sauvetage de La Robella n'est ainsi pas uniquement l'affaire d'une coopérative de droit privé. En attendant de continuer à se battre bénévolement et avec acharnement pour le TBRC, Michel Riethmann convie les Neuchâtelois à venir utiliser le télésiège. Cela d'autant plus que les crêtes du Chasseron sont vraiment accueillantes. /PHC



Le télésiège de La Robella tend les bras à sa clientèle locale.

PHOTO CHOPARD

ENGOLLON

Entre office et concert

Spectacle ou office? L'ambiguïté était de mise, dimanche soir, au temple d'Engollon, à l'occasion du concert de l'ensemble Flores Harmonici, dirigé par Alexandre Traube. Mais les auditeurs étaient autant conquis par le charme de ce lieu, décoré de superbes fresques, que par la qualité des voix et des instrumentistes. Le comité d'organisation de la fête de La Bonneville a ainsi pu exaucer son souhait d'avoir un moment de musique médiévale dans son programme. Il est vrai que ces «Vêpres», composées par Hildegard von Bingen au XIIe siècle, n'étaient pas faites à leur époque pour un simple concert. Les auditeurs ont ainsi pu goûter à une spiritualité puissante, rendue par la souplesse de la mélodie grégorienne et son côté très inspiré.

Hildegard von Bingen (1098-1079) est une femme étonnante du Moyen-Age. Religieuse, mais aussi médecin, poétesse, musicienne et prédicatrice, elle a marqué son époque. Ses «Vêpres à la Vierge», chantées dimanche à Engollon, avec le concours d'une flûte à bec et d'une vielle à archet, auraient pu bercer les oreilles des habitants de La Bonneville. Flores Harmonici restitue l'œuvre avec un très grand souci du détail liturgique. Ce qui fait que les auditeurs étaient partagés à la fin du concert entre l'envie d'applaudir et le désir de poursuivre en silence ce moment de méditation. /phc

TIR

Un vrai retour à l'ouest

Pour la première fois depuis 1989, la Fédération des tireurs du Val-de-Ruz a fait escale aux Geneveys-sur-Coffrane pour son traditionnel tir à 300 mètres réunissant 115 participants. Les Hauts-Geneveys ont en outre accueilli 25 virtuoses au pistolet.

Résultats

300 mètres, sections, catégorie 1:

1. La Rochette, Montmollin; 2. Patrie, Dombresson-Villiers.

Catégorie 2: 1. Les Patriotes, Le Pâquier; 2. Les Armes sportives, Chézard-Saint-Martin.

Juniors: 1. Les Armes sportives; 2. Les Armes de guerre, Les Geneveys-sur-Coffrane.

Individuels, 300 mètres, tir A: 1. Jean-Louis Ray, Montmollin; 2. Michel Glauser, Montmollin.

Tir B: 1. Josiane Pasquier, Fontainemelon; 2. Jean-Philippe Christen, Le Pâquier; 3. Colette Morel, Chézard-Saint-Martin.

Tir C: 1. Camille Perroud, Dombresson; 2. Jean Weingart, Fontainemelon.

Tir D: 1. Frédéric Perroud, Dombresson; 2. Thierry Chuat, Les Hauts-Geneveys.

Vétérans: 1. Jean-Louis Ray; 2. Michel Glauser.

Juniors: 1. Sven von Gruningen, Montmollin; 2. Michael Leuenberger, Les Hauts-Geneveys.

Dames: 1. Josiane Liniger, Montmollin; 2. Josiane Pasquier.

Cible challenge: 1. Jean-Louis Ray.

Cible Val-de-Ruz: 1. Michel Glauser.

Tir à 50 mètres, sections: 1. La Montagne; 2. La Côte-Engollon.

Rois du tir: Christian Bron et Marcel Leuenberger. /comm

La Ferrière: la foudre frappe encore

Sinistres ■ Le feu à une maison familiale de La Ferrière et à une forêt des Convers, respectivement encore debout et sauvée grâce à l'excellent travail des pompiers. Geste criminel à Bienne

Par
Dominique Egger

Les orages vont bientôt susciter les cauchemars des pompiers de La Ferrière, eux qui devaient à la

foudre d'avoir déjà vécu, un début d'Ascension trop chaud, à la Basse-Ferrière. Hier après-midi, c'est au village, dans le nouveau quartier résidentiel sis en dessus de l'église, que la foudre a frappé une nouvelle fois, ne faisant fort heureusement ni victime, ni blessé, mais des dégâts conséquents, quoique limités par une intervention particulièrement efficace.

Il était 15h20 lorsque l'alarme a retenti, suite à l'appel d'une

habitante des lieux. La foudre, tombée avec une rare violence sur une maison récente, y a causé un feu couvant d'abord sous le toit, peut-être dans l'isolation.

Belle efficacité

Dirigée d'abord par le sergent Roland Tschäppät, puis par le capitaine Kurt Liechti, dès son retour dans la localité, cette intervention a été menée de main de maître. Ce qui a permis de circonscrire le feu en

une demi-heure environ et d'éviter la destruction d'une belle maison.

Très rapidement sur place, les pompiers de La Ferrière, 23 au total, ont immédiatement et abondamment giclé le toit pour le refroidir et donc empêcher la progression du feu, qui aurait, sinon, crevé le toit. Equipés pour la protection de la respiration, les cinq hommes du SIS chaud-fonnier ont dès lors pu pénétrer dans le bâtiment pour attaquer le feu de

l'intérieur. Ainsi, de cette maison de trois niveaux, «seuls» les combles ont brûlé, tandis que l'étage présente de sérieux dégâts d'eau.

Matériel pointu

La police cantonale, qui estime les dommages à quelque 150.000 francs, enquête pour déterminer avec certitude les causes du feu. Mais il y a fort peu de doute que la foudre ne soit pas une nouvelle fois à montrer du doigt.

Le feu maîtrisé, les pompiers ont effectué des tâches de protection, découvrant d'abord toute la charpente carbonisée et contrôlant, avec le formidable outil que constitue la caméra thermique du SIS chaud-fonnier, qu'aucun risque ne subsiste de reprise du feu.

Ensuite, le Service de défense local a bâché la toiture pour protéger une maison qui lui doit d'être encore debout. /DOM

Bienne: deux fois criminel

Déjà fortement endommagé vendredi dernier, un bâtiment ancien et inhabité de la place du Breuil était à nouveau en flammes dimanche soir. Les pompiers n'ont pu que constater la destruction totale de l'immeuble, les dégâts étant estimés à plusieurs centaines de milliers de francs.

La brigade spécialisée de la police cantonale bernoise l'a démontré, le feu a été bûché intentionnellement dans les deux cas.

La police lance un appel aux personnes ayant constaté des faits suspects, dimanche, entre 21h et 22h15, près de la place du Breuil, et les invite à l'appeler au (031) 634 41 11. /comm-réd



Le Service de défense de La Ferrière a empêché le feu de crever le toit, ce qui a sauvé sans doute la maison de la destruction. PHOTO EGGER

La forêt en feu à Jolimont

Confronté à un feu de forêt, hier en milieu de journée, Pierre Knobel, du Service de défense de Renan, a immédiatement décidé de voir grand. Or, il avait tout lieu de s'en féliciter, hier soir, à l'issue d'une intervention qui a permis, après quatre heures d'efforts à 26 hommes, de limiter la surface de forêt détruite à quelque 1000 à 2000 mètres carrés.

Il était 12h40 lorsque l'alarme a retenti à Renan: une coupe de bois avait mal

tourné, causant accidentellement un incendie dans la forêt de Jolimont.

Arrivé sur place avec une douzaine d'hommes, le commandant Knobel a constaté une progression inquiétante du feu en direction de La Chaux-de-Fonds. L'aide demandée au Centre de renfort de Saint-Imier, au SIS de La Chaux-de-Fonds et au SIS de Neuchâtel - sur place avec un réservoir de 20.000 litres d'eau -, n'était donc pas superflue, selon un commandant soulignant égale-

ment que l'alarme a heureusement été donnée rapidement.

Au total, 26 hommes du feu, ainsi que quatre agents des polices bernoise et neuchâteloise, ont lutté sur le terrain.

Avec deux tonne-pompe, une moto-pompe, deux tonneaux à pression, amenés sur place par des agriculteurs des Convers, et le fameux véhicule de Neuchâtel, ils sont venus à bout du feu avant la fin de l'après-midi. /dom

De quoi rêve-t-on en colonie?

Les Rouges-Terres ■ Une cinquantaine de jeunes d'Ajoie sont pour quinze jours en vacances aux Franches-Montagnes. Regards

Par
Michel Gogniat

Encadrés par six animateurs, 54 jeunes Ajoïotes sont en vacances pour quinze jours dans la co-

lonie des Rouges-Terres. Un méchant temps la première semaine a mis un peu la colonie sous pression et les nerfs des moniteurs à cran. On respire avec le retour du beau temps... La découverte du Centre nature des Cerlatez, de l'étang de la Gruère (avec baignade), les sorties piscine au Centre de loisirs (et son toboggan), une plongée à la brasserie des Franches-Montagnes (on va goûter aux amertumes... faute de servir de la bière), une marche aux rochers des Sommètres et la visite de la fromagerie de tête-de-moine sont au menu de cette quinzaine.

Paroles de jeunes

Voici quelques sentiments exprimés par les participants âgés de 6 à 15 ans. Charlotte (9 ans), vient en colonie

pour la première fois. Elle goûte aux jeux qu'on fait ensemble, aux promenades et à la piscine du Centre de loisirs, qui fait l'unanimité auprès des participants. Si elle n'aime pas trop les nettoyages, elle apprécie par contre le cadre et les chevaux francs-montagnards, qu'on peut flatter. Même si elle a parfois un peu l'ennui des parents et de son petit frère... Jérémie, 13 ans, au parler franc et entier, égrène sa deuxième saison en colonie. Il adore faire du foot avec les copains et danser à la discothèque installée dans les combes. Il aime aussi, de nuit, se glisser dans la chambre des filles pour aller discuter... «Et quand il y a des corvées, je fais des pauses et je laisse les filles travailler». S'il apprécie les «monos» (les

moniteurs), il ne goûte guère au «directeur» (chef de camp), comme d'autres. La cuisine semble faire par contre l'unanimité. Delphine (12 ans), Cynthia (12 ans et demi) et Aurélie (13 ans), en copines, apprécient d'aller pouvoir boire un verre au Sapin (l'auberge des Rouges-Terres) comme des grandes, mais elles estiment... qu'on se couche trop tôt (22 heures) et qu'on se lève également trop tôt (8 heures): «La colo, c'est bien pendant deux semaines, mais on aime bien retrouver la maison...». Quant à Sandrine (11 ans), Chloé (9 ans) et Laure (8 ans), si certaines n'aiment pas trop marcher, elles apprécient la piscine, les étangs et le cadre. «On n'est pas dérangé par le bruit des voitures», ponctuent-elles. /MGO

Coup de tonnerre sur une remise

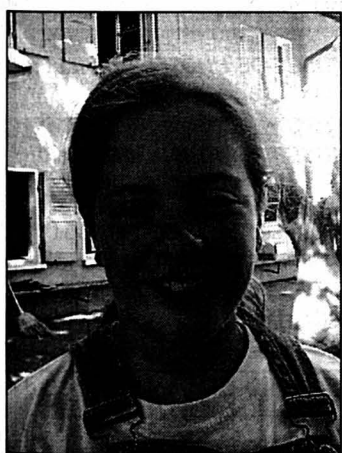
Les Rouges-Terres ■ Le feu a anéanti la loge du maire

Un terrible coup de tonnerre a frappé, hier après-midi, une grande remise des Rouges-Terres, l'embrasant en un instant. Le bâtiment, propriété du maire du Bémont, Dominique Boillat, est anéanti. La ferme attenante n'a pas été atteinte. C'est vers 16h que ce coup de foudre est tombé. L'agriculteur n'était pas bien loin. Il a vu sa remise s'enflammer subitement, suite au violent coup de foudre.

En quelques minutes

Il a juste eu le temps de sortir deux tracteurs, qui se trouvaient dans le garage du bas, avant de donner l'alerte. Les pompiers du Bémont étaient

rapidement sur place, se reliant à une citerne et à l'hydrante du lieu. Mais il n'y avait pas grand-chose à faire contre la force du foyer, qui perçait déjà le toit en quelques minutes. Les pompiers de Tramelan ont été appelés en renfort. Si le foin et les machines sont détruites, les hommes du feu continuaient de gicler pour tenter de sauver la dalle en béton. Cette remise, achevée voici deux ans, contenait quelque deux cent balles rondes, des tonnes de paille et des planches de charpente. Sans parler du matériel agricole, autochargeuses, etc. Les dégâts se comptent en dizaines de milliers de francs. /MGO



Charlotte, neuf ans, a un peu l'ennui de la famille et de son petit frère... PHOTO GOGNIAT



La remise a été complètement détruite, mais, fort heureusement, la ferme attenante n'a pas été touchée. PHOTO GOGNIAT

LA RÉGION PRATIQUE

URGENCES

JURA BERNOIS

- Police: 117.
- Ambulance et urgences sanitaires: 144.
- Feu: 118.
- Médecins de garde: de La Ferrière à Villeret, tél. 079 240 55 45; de Courtelary à Péry, tél. 941 37 37; Tramelan, tél. 493 55 55.
- Pharmacies de service: Saint-Imier, le 111 renseigne; Tramelan, pharmacie Schneeberger, jusqu'au 27.7. La Neuveville, pharmacie du Landeron, 752 35 34, jusqu'au 27.7.
- Planning fam.: 942 24 55.
- Pro Senectute Jura bernois: 8-12h et 14-17h, Tavannes, rue du Pont 4, tél. 481 21 20.

JURA

- Ambulances de Saignelégier: 144 ou 952 12 12.
 - Médecins: en cas d'absence du médecin habituel, téléphoner à l'hôpital Saint-Joseph à Saignelégier, 952 12 12.
 - Pharmacie des Franches-Montagnes: service de garde, 951 12 03 et 951 12 01 pour tout renseignement.
 - Dépannages Centrale, 955 14 12.
 - Taxis: piquet de nuit 951 21 18.
- ### MÉDIATHÈQUE
- Tramelan: CIP, lu/me 14-20h, ma/je 14-18h, ve et veilles de jours fériés 14-17h.

LUDOTHÈQUES

JURA BERNOIS

- Saint-Imier: me/ve 15-18h. Tramelan: je 16-17h30. La Neuveville: ma/je 16-18h, sa 9h30-11h30.
- #### JURA
- Saignelégier (Hôtel de ville): ma 15h30-17h30. Dernier je du mois de 18-19h. Les Bois (salle de gymnastique): le 1er lundi du mois 14h30-17h30. Les Genevez (école): le 2e mercredi du mois 13h30-14h30. Le Noirmont (nouveau collège): ma 15-17h. Les Breuleux (école primaire): le 4e mercredi du mois 13h30-16h30. Fermés pendant les vacances scolaires.

PISCINES

JURA BERNOIS

- Saint-Imier: piscine de plein air: tous les jours 9-20 heures. Bassin de natation fermé jusqu'au 26 août. Tramelan: piscine communale: tous les jours 9-20 heures.
- #### JURA
- Piscine du Centre de loisirs de Saignelégier: lu 13h30-21h, ma-ve 10-21h, sa/di 10-20h. Rens. au 951 24 74.
- ### AGENDA
- #### AUJOURD'HUI
- Saint-Imier Animation culturelle et artistique pour les enfants par Touille-Mobile à la piscine de Saint-Imier, de 14 à 16 heures.

LES CINÉMAS À LA CHAUX-DE-FONDS

EDEN 913 13 79

EVOLUTION
V.F. 15 h 15, 20 h 30.
12 ans. Première suisse.
De Ivan Reitman. Avec David Duchovny, Julianne Moore, Orlando Jones.
Une météorite percute la Terre et la panique est totale... Plongés avec les scientifiques dans un délirant cauchemar!

EDEN 913 13 79

CAPITAINE CORELLI
V.F. 17 h 45.
12 ans. 2e semaine.
De John Madden. Avec Nicolas Cage, Penelope Cruz.
En Grèce, durant l'occupation, un officier italien tombe éperdument amoureux de la très jolie fille du médecin de l'île...

PLAZA 916 13 55

SPY KIDS
V.F. 14 h, 16 h 15, 18 h 30, 20 h 45.
Pour tous. Première suisse.
De Robert Rodriguez. Avec Antonio Banderas, Carla Gugino.
Des agents secrets en culottes courtes dans une mission drôle et rebondissante. Pour petits et grands aventuriers.

SCALA 1 916 13 66

SHREK
V.F. 14 h, 16 h 15, 18 h 30, 20 h 45.
Pour tous. 3e semaine.
De Andrew Adamson et Vicky Jensen.
Génial dessin animé pour les grands et les petits où tous les mythes sont revisités. Attention aux fous rires!...

SCALA 2 916 13 66

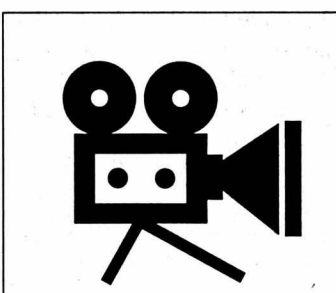
DR. DOLITTLE 2
V.F. 14 h, 16 h, 20 h 30.
Pour tous. Première suisse.
De Steve Carr. Avec Eddie Murphy, Kristen Wilson.
Pour sauver ses amis les animaux, le Dr Dolittle doit trouver un compagnon à Mme l'ours sinon la forêt sera détruite!

SCALA 2 916 13 66

LE FABULEUX DESTIN D'AMÉLIE POULAIN
V.F. Samedi et dimanche 18 h.
Pour tous. 13e semaine.
De Jean-Pierre Jeunet. Avec Audrey Tautou, Mathieu Kassovitz, Raphaël Poulain. Il était une fois Amélie, une jeune fille qui voulait faire le bien autour d'elle... Un film qui remplit de bonheur!
DERNIER JOUR

SCALA 3 916 13 66

UN MARIAGE TROP PARFAIT
V.F. 15 h 15, 17 h 45, 20 h 15.
Pour tous. 2e semaine.
De Adam Shankman. Avec Jennifer Lopez, Matthew McConaughey.
Une organisatrice de mariage peut aussi tomber amoureuse, mais pas du marié!!!
Drôle et romantique...



LES CINÉMAS DANS LA RÉGION

NEUCHÂTEL

■ APOLLO 1,2,3 (710 10 33)
SHREK. 14h-16h15-18h30-20h45. Pour tous. 3me semaine. De A. Adamson et V. Jensen.
UN MARIAGE TROP PARFAIT. 15h15 (VO sous-t. fr/all. à 17h45 et 20h15). Pour tous. 2me semaine. De A. Shankman.
POKÉMON 3. 15h. Pour tous. 6me semaine. De M. Haigney.
CROCODILE DUNDEE A LOS ANGELES. 18h. Pour tous. 4me semaine. De S. Wincer
CAPITAINE CORELLI. 20h. 12 ans. 2me semaine. De J. Madden.

■ ARCADES (710 10 44)
SPY KIDS. 14h-16h15-18h30-20h45. Pour tous. Première suisse. De R. Rodriguez.
■ BIO (710 10 55).
LA COUR DE RÉCRÉ. 16h. Pour tous. 2me semaine. De C. Sheetz
LE FABULEUX DESTIN D'AMÉLIE POULAIN. 18h-20h30. Pour tous. 13me semaine. De J.-P. Jeunet.

■ PALACE (710 10 66)
TOMB RAIDER. 15h30-20h30. 12 ans. 4me semaine. De S. West.
MALENA. 18h. (VO st. fr/all.). 12 ans. 5me semaine. De G. Tornatore.
■ REX (710 10 77)
ÉVOLUTION. 15h30-18h-20h30. 12 ans. Première suisse. De I. Reitman.

■ STUDIO (710 10 88)
DR. DOLITTLE 2. 14h-16h-20h45. Pour tous. Première suisse. De S. Carr.
INTIMITÉ. 18h en VO st. fr/all. 16 ans. 2me semaine. De P. Chéreau.

BÉVILARD

■ PALACE
Vacances annuelles jusqu'au mois d'août.

LES BREULEUX

■ LUX
Vacances annuelles jusqu'au 16 août.

MOUTIER

■ LE CINOCHE
Relâche.

LE NOIRMONT

■ CINÉLUCARNE (953 11 84).
Relâche jusqu'au 15 août.

LES MUSÉES DANS LA RÉGION

LA CHAUX-DE-FONDS

MUSÉE DES BEAUX-ARTS. «Charles Humbert 1891-1958, tradition et modernité», jusqu'au 26.8. «Regards sur la musique», accrochage d'œuvres de la collection ayant pour thème la musique... jusqu'au 26.8. Et les collections permanentes: art neuchâtelois, suisse et international (19e et 20e siècles). Collection René et Madeleine Junod (Liotard, Constalbe, Delacroix, Van Gogh etc.). Ma-di 10-18h. Dimanche matin entrée libre.
MUSÉE D'HISTOIRE. «Les violons des maîtres à danser. Collection M. Claude Lebet», jusqu'au 23.9. «Nouvelles acquisitions: esquisse d'une collection permanente renouvelée», jusqu'au 2.9. Et les collections permanentes. Ma-ve 14-17h, sa 14-18h, di 10-18h. Dimanche entrée libre jusqu'à 14h.
MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE. «Regards vers l'intérieur», jusqu'au 2.9. Et les collections permanentes de faune régionale et africaine. Dioramas. Faune marine. Collection Boillat. Jeux. Ma-sa 14-17h, di 10-12h/14-17h. Entrée libre.

MUSÉE INTERNATIONAL D'HORLOGERIE. «L'homme et le temps» histoire de la mesure du temps. Des «Horloges insolites» seront exposées en état de marche sur le promontoire du Musée, jusqu'au 14.10. Ma-di 10-18h.
MUSÉE PAYSAN ET ARTISANAL. «Gentiana lutea, qui est-elle?». Ma-sa 14-17h, di 10-12h/14-17h. Jusqu'au 24.2.02.

LE LOCLE

MUSÉE DES BEAUX-ARTS. Expo sur la «calligraphie traditionnelle et calligraphie expérimentale», jusqu'au 18.8. Et les collections permanentes. Ma-di 14-17h.
MUSÉE D'HORLOGERIE. Château des Monts. «Philatélie et Mesure du Temps». 144 planches de timbres, flammes postales et effigies qui racontent l'histoire de l'horlogerie et de la mesure du temps à travers la philatélie. Une découverte enrichissante d'une rare beauté, jusqu'au 31.10. Ma-di 10h-17h.

LA SAGNE

MUSÉE RÉGIONAL. Maison communale. Chambre neuchâteloise, objets début de siècle, oiseaux et mammifères de la région. Premier dimanche du mois 13h30-17h.

DELEMONT

MUSÉE JURASSIEN D'ART ET D'HISTOIRE. «Pygmées, d'un regard à l'autre», jusqu'au 12.8. Ma-di 14-17h. Visites hors de ces plages horaires possibles pour groupe uniquement et sur rdv. Rens. au 422 80 77.

LE LANDERON

MUSÉE DE L'HÔTEL-DE-VILLE. Sa/di 15h30-17h30.

MOTIERS

MUSÉE RÉGIONAL. Ma/je/sa/di 14-17h. Hors de ces heures, sur rdv. pour les groupes dès 10 personnes. Rens. au 861 35 51. Jusqu'au 31.10.

LES GENEVEZ

MUSÉE RURAL JURASSIEN. Rens. 484 00 80, fax 484 00 81.

MOUTIER

MUSÉE DU TOUR AUTOMATIQUE ET D'HISTOIRE. Lu-ve 14-17h, ainsi que sur dem. tel/fax 493 68 47.
MUSÉE JURASSIEN DES ARTS. Me 16-20h, je-di 14-18h.

MURIAUX

MUSÉE DE L'AUTOMOBILE. Lu-sa 10-12h/13h30-18h, di 10-18h. Jusqu'au 31.10.

PORRENTROY

MUSÉE DE L'HÔTEL-DIEU. Peintures acryliques sur toiles et esquisses, de René Myrha. Ma-di 14-17h. Jusqu'au 19.8.

SAINT-IMIER

MUSÉE DE MINÉRAUX (PASSAGE CENTRAL 6). Visite sur demande, commentée et gratuite 941 16 02.

VILLERS-LE-LAC

MUSÉE DE LA MONTRE. Me-di 10-12h/14-18h. (Juillet et août ouvert tous les jours). Ouvert sur rés. dès 10 personnes au 06 071 574 91 ou 03 816 819 90.

NEUCHÂTEL

CENTRE DÜRRENMATT. «Friedrich Dürrenmatt, écrivain et peintre». Jusqu'au 31.12. Me-di 11-17h (en été jeudi jusqu'à 21h). Visites guidées sur réservation.
MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE. Expo «strates-illusion» (installations photographiques de Marc Vanappelghem et photographies de Xavier Voirol), jusqu'au 2.9. «La grande illusion», jusqu'au 21.10. Ma-di 10-18h.
MUSÉE D'ETHNOGRAPHIE. «La grande illusion». Jusqu'au 21.10. Ma-di 10-18h.
MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE. «La grande illusion», jusqu'au 21.10. Ma-di 10-18h.
MUSÉE CANTONAL D'ARCHÉOLOGIE. Fermé.

À VISITER DANS LA RÉGION

LA CHAUX-DE-FONDS

BOIS-DU-PETIT-CHÂTEAU. Tous les jours de 8-19h (été) ou 17h (hiver). Vivarium: 9-12h/14-18h (été) ou 17h (hiver).

LE LOCLE

MOULINS SOUTERRAINS DU COL-DES-ROCHES. Individuels: tous les jours 10-17h30. Visites guidées prévues à 10h15, 11h45, 13h15, 14h45, 16h15. Groupes toute l'année sur réserv. au 931 89 89. Jusqu'au 31.10.

BELLELAY

ABBATIALE. Gravures de Catherine Bolle. Tous les jours 10-12h/14-18h. Jusqu'au 2.9.

DELEMONT

FONDATION ANNE ET ROBERT BLOCH (FARB). Dessins, aquarelles et objets. Ma-di 16-18h, sa 10-12h30. Jusqu'au 19.8.

LE NOIRMONT

FONDATION SUR-LA-VELLE/ANCIENNE ÉGLISE. Œuvres récentes de Jean-Claude Prêtre. Me-di 14-18h. Jusqu'au 29.8.

LES PONTS-DE-MARTEL

FROMAGERIE. Démonstration tous les jours, 8-12h/17-19h; fabrication 8-10h.

NEUCHÂTEL

BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE ET UNIVERSITAIRE. «Ferveur hindoue», photographies de Jean-Marc Payot, lu-ve 8-18h, sa fermé. Jusqu'au 10.9. «Manuscrits de Jean-Jacques Rousseau», me 14-17h, ou sur rdv. 717 73 00.
JARDIN BOTANIQUE. Exposition temporaire «Les plantes en mouvement». Parc et serres ouverts tous les jours 9-20h. Serres fermées le lundi. Expo de photos macros de Krystia Krzyczkowska «La nature par le petit bout de la lunette», jusqu'au 19.8, du ma au di de 13h30 à 17h30, ainsi que les jours fériés.
ÉCOLE-CLUB MIGROS. Exposition de Christel Liechti «Visages du monde», dessins. Lu-je 8h-20h30, ve 8h-20h et sa 9h-12h. Jusqu'au 28.9.

CERNIER

SITE DE CERNIER. Exposition «Le retour du Minotaure», peintures de Claudévard. «Au pays des sauges», collection de plantes de Philippe Détraz et «J'ai descendu dans mon jardin» photos de Diana Dey,

accompagnent l'expo. Jusqu'au 26.8.

COLOMBIER

CHÂTEAU. Musée militaire et des toiles peintes, mémorial de la Brigade frontière 2, ouverts du mercredi au vendredi, visite commentée à 15h, ainsi que le premier dimanche du mois. Visites commentées à 14h et 15h30. Jusqu'au 31.10.

FRESENS

HOME DE CHANTEVENT. Exposition des œuvres des élèves de l'atelier de Monique Joly. 14h-17h, jusqu'au 30.9.

LES GENEVEYS-SUR-COFFRANE

LE LOUVERAIN. Peintures à l'huile de Claudine Klay. Jusqu'au 19.8.

MARIN

PAPILORAMA/NOCTURAMA. Tous les jours 10-18h.

SAINT-SULPICE

VAPEUR VAL-DE-TRAVERS. Visites du dépôt, tous les samedis 9-17h et sur demande, tél/fax 751 38 07.

TRAVERS

MINES D'ASPHALTE DE LA PRESTA. Groupes: visites toute l'année, toute la journée, sur réservation. Renseignements/réservations: 863 30 10, E-mail: hote-laigle@bluewin.ch. Individuels: tous les jours à 10h et 14h (en juillet-août, visites supplémentaires selon affluence à 12h et 16h). Café des Mines: tous les jours de 9h30 à 17h30. Le soir, ouvert dès 15 personnes sur réservation.

VAUMARCUS

ARTESPACE DANS LE SITE DU CHÂTEAU. Fondation Marc Jurt, Centre de documentation sur l'estampe «Pas de semaine sans traces», Marc Jurt, gravures. Lu-di 11h30-18h, ve/sa jusqu'à 20h. Rens. 836 36 21.
COUR ET CHEMIN HISTORIQUE DU CHÂTEAU. «Je t'aime encore», sculptures d'Alain Schaller. Me-di 11h30-18h, ve/sa jusqu'à 20h. Jusqu'au 31.10.

Votre programme
cinéma
sur internet
www.limpartial.ch

L'IMPRESSUM DE L'IMPARTIAL

SOCIÉTÉ ÉDITRICE:
SNP Société Neuchâteloise de Presse SA

ÉDITEUR:
Fabien Wolfrath.

DIRECTEUR DES RÉDACTIONS:
Mario Sessa

RÉDACTEURS EN CHEF (RESP.):
Mario Sessa, Roland Graf.

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL:
Jacques Girard.
redactio@limpartial.ch

CANTON DE NEUCHÂTEL:
Stéphane Devaux (resp.), Rémy Gogniat, Sandra Spagnol, Brigitte Rebetez, Nicolas Huber, François Othenin-Girard.
ne.canton@lexpress.ch

VILLE DE NEUCHÂTEL:
Pascal Hofer (resp.), Jean-Michel Pauchard, Catherine Lüscher, Alexandre Caldara.

LITTORAL ET VALLÉES:
Philippe Chopard (resp.), Florence Veya, Mariano De Cristofano, Christiane Meroni, Caroline Plachta.

MONTAGNES:
Daniel Droz (resp.), Irène Brossard, Léo Bysaeth, Robert Nussbaum, Jean-Claude Perrin, Claire-Lise Droz.
montagnes@limpartial.ch

JURA BERNOIS:
Dominique Eggler, Olivier Odiet.
jura.bernois@limpartial.ch

CANTON DU JURA:
Michel Gogniat, Victor Giordano.
jura.canton@limpartial.ch

SPORTS:
Jean-François Berdat (resp.), Julian Cervino, Gérard Stegmüller, Thomas Truong, Patrick Turuvani.
sport@limpartial.ch

MAGAZINE:
Sonia Graf (resp.), Dominique Bosshard, Sophie Bourquin.
magazine@limpartial.ch

ÉDITION SUISSE / MONDE / ÉCONOMIE / SOCIÉTÉ:
Guy C. Menusier (resp.), Chantal Amez-Droz, Eugenio D'Alessio.

À BERNE:
François Nussbaum, Stéphane Sieber.

EXPO.02:
Daniel Zufferey

ÉDITION RÉGIONALE:
François Treuthardt (resp.), Nicolas Bringolf, Michel Merz, Serge-André Maire, Manuel Montavon, Anne-Marie Cuttat Eckert.

PHOTOGRAPHES:
Christian Galley, Richard Leuenberger, David Marchon.

INFOGRAPHISTE:
Pascal Tissier.

DESSINATEUR:
Jean-Marc Elzingre, Tony Marchand.

SERVICES DES ABONNEMENTS:
rue Neuve 14,
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/911 23 11
diffusion@limpartial.ch

RÉGIE DES ANNONCES:
Publicitas SA,
2300 La Chaux-de-Fonds
rue Neuve 14
Tél. 032/911 24 10
Fax 032/968 48 63

IMPRESSIION:
Centre Presse, Neuchâtel

LES MOTS CROISÉS DU JOUR No 1028

Horizontalement : 1. Un bavardage insignifiant. 2. S'ils ont affaire, c'est avec les autres - Insignifiant. 3. Plaque à panneau - Pronom personnel. 4. Pente montagnaise. 5. Coup d'envoi. 6. Bagatelle - Grandes eaux. 7. Préposition - Prénom féminin. 8. Drôle de binette - Auxiliaire passé. 9. Possédé - Note. 10. Logis intime - Multitudes compactes. 11. Ancien peuple germanique - Pronom réfléchi.

Verticalement : 1. Après ça, c'est le naufrage... 2. Article - Prodigieuse. 3. Pari mutuel - On le reconnaît au moyen d'une quittance. 4. Mêlés - Avenues. 5. Pour le transformer, il faut un bon coup de pied - Divinité des sources. 6. Préposition - Une qui n'est vraiment pas à croquer! - Chef de file. 7. Ronde de saisons - On y travaille sur les planches. 8. Porte-bonheur, pourvu qu'on s'embrasse - Arbre - Marches d'escalier. 9. Courbe fermée - Risqué.

Solution dans une prochaine édition

Solution du numéro 1027

Horizontalement : 1. Minuterie. 2. Alun - Sang. 3. Col - Ter. 4. Et - Bol - Sa. 5. Colin. 6. Abus - Titi. 7. Isard. 8. In - Ere - Pn. 9. Out - Feu. 10. Niés - Four. 11. Stagiaire.

Verticalement : 1. Macérations. 2. Ilot - Nuit. 3. Nul - Cui - Tea. 4. Un - Bosse - SG. 5. Sol - Are. 6. Es - Litre - Fa. 7. Rat - Nid - Foi. 8. Inès - Peur. 9. Egratignure.

ROC 2105

Dos et rhumatisme chronique

Douleurs ■ La spondylarthrite ankylosante ne vaut que pour un petit nombre de cas. Aussi appelée maladie de Bechterew, cette affection touche tout de même près de 60.000 personnes en Suisse

La spondylarthrite ankylosante est une maladie rhumatismale chronique qui se déclare en général chez des personnes jeunes, entre 17 et 25 ans. Un processus inflammatoire touche les articulations sacro-iliaques, la colonne vertébrale et parfois aussi d'autres articulations. Les points d'insertion des tendons sur les os, les yeux et d'autres organes peuvent également être concernés. Lorsque la maladie évolue, les structures mobiles atteintes ont tendance à se raidir et à s'ossifier.

Origine inconnue

On ne connaît pas encore les causes de la maladie. De nombreuses recherches ont mis à jour une fréquence d'apparition de la maladie dans une même famille, ce qui permettrait de supposer que la spondylarthrite ankylosante est une maladie héréditaire. On a découvert une explication pour la fréquence d'apparition de la maladie dans une même famille dans le fait que 95% en-

viron des patients spondylarthritiques ont le facteur héréditaire HLA-B27, alors qu'environ 8% seulement de la population saine en est porteuse. Mais ce facteur à lui seul ne rend pas malade; d'autres facteurs génétiques et environnementaux, encore peu connus, doivent intervenir pour déclencher une spondylarthrite ankylosante.

Evolution différenciée

La maladie évolue différemment selon les cas. Des poussées très douloureuses alternent avec des phases calmes. L'inflammation se propage par étapes depuis les articulations sacro-iliaques jusque vers les sections supérieures de la colonne vertébrale. Celle-ci peut s'ossifier de plus en plus, la colonne vertébrale thoracique a tendance à se courber en avant et à se raidir sous la forme d'un dos rond.

Lors de cas graves, les articulations de la hanche et des genoux sont fléchies et la colonne cervicale est hypertendue pour pouvoir encore regarder droit devant soi. Il en résulte la posture typique du spondylarthritique, facilement reconnaissable par celui qui connaît la maladie. Pour la plupart des patients, la maladie évolue favorablement. Le raidissement est peu marqué et les douleurs

sont supportables. 80% des personnes touchées continuent à travailler à plein temps. Un quart doit changer de profession. Le pronostic s'assombrit toutefois lorsque des organes internes

fractures de vertèbres peuvent aggraver le pronostic. La plupart des patients ont cependant une espérance de vie normale, précise la Société



Thérapie de mouvement pour patients spondylarthritiques.

PHOTO SP

sont touchés. 20% des personnes qui sont touchées par la maladie depuis 20 ans ont aussi des problèmes cardiaques. Dans des cas graves, ceci peut occasionner une invalidité et même raccourcir l'espérance de vie. Des maladies gastro-intestinales et des

suisse de spondylarthrite ankylosante (SSSA). /SP

Contacts: Société suisse de la spondylarthrite ankylosante, Röntgenstrasse 22, 8005 Zurich. Conseiller médical, Dr Michel Braun, Hôpital régional, 2900 Porrentruy.

Atténuer le processus

Il n'existe pas encore de thérapie pour guérir la maladie. Les thérapies appliquées à l'heure actuelle ont pour but d'atténuer le processus inflammatoire et ses conséquences, à savoir les douleurs, les entraves dans les mouvements, l'atrophie musculaire et les mauvais points d'appui, et de corriger un maintien incorrect. Les douleurs provoquées par l'inflammation déclenchent un cercle vicieux qu'il importe de combattre. La thérapie Bechterew combine la plupart du temps différentes méthodes. Parmi celles-ci, il faut signaler le traitement médicamenteux contre l'inflammation rhumatismale, les douleurs et les crampes musculaires; la thérapie physique passive qui freine l'inflammation et détend la musculature contractée (applications locales de froid, de chaleur, rayons, électrothérapie, massage, etc.); la thérapie active de mouvement, au moyen de gymnastique Bechterew à sec et en piscine; et, enfin, des méthodes alternatives, par exemple la méthode Feldenkrais, la technique Alexander et le Tai Chi, qui ont montré leur utilité. Les médicaments les plus souvent prescrits sont des

anti-inflammatoires (AINS) ou des inhibiteurs COX-2. La dose est discutée avec le médecin, qui l'adapte à l'état du malade. La salazopyrine est parfois prescrite comme médicament de base. Dans des cas particuliers, on recourt à des préparations à base de cortisone, des relaxants musculaires ou des psychotropes. La thérapie active de mouvement est particulièrement importante pour combattre les suites de la maladie. Adaptée à la maladie et donnée par des physiothérapeutes qualifiés, la gymnastique Bechterew permet d'éviter la musculature atrophiee et de renforcer les muscles. Elle veille à assurer la mobilité de la colonne vertébrale et des articulations. Des exercices respiratoires renforcent la mobilité de la cage thoracique. Dans cette maladie chronique, il est très important que le patient lutte activement contre la maladie. Ceci implique la pratique régulière, et si possible journalière, d'une gymnastique ciblée. D'autres sports tels que le volleyball, le badminton, la natation et le vélo sont aussi indiqués et appuient efficacement la gymnastique thérapeutique. /SP

A Neuchâtel

Le mouvement, c'est amusant et c'est bon pour la santé. Plus que tout autre, le patient Bechterew a besoin de bouger pour maintenir sa maladie dans certaines limites. A Neuchâtel, une thérapie Bechterew de groupe, pour lutter contre le raidissement de la colonne vertébrale, rassemble les patients une fois par semaine: au home Les Charmettes pour la gymnastique à sec et à Foyer Handicap, pour la piscine (une fois par mois). Un autre groupe de gymnastique existe à Porrentruy. /sog-sp

Contact: Marlise Freiburghaus, Cernier, tél. 032 853 42 73 (8-9h ou 19-20h).

AU QUOTIDIEN

RADIO ■ Avec Monique Laederach. Issues de tables rondes enregistrées dans le cadre de la Comédie du livre de Montpellier des 18 et 19 mai dernier, une série de réflexions autour de la langue française occupent la tranche horaire entre 17 et 18 heures de la RSR Espace 2 jusqu'à la fin de cette semaine.

Parmi les différentes interventions, retenons celles auxquelles participe la Neu-

châteloise Monique Laederach: ce jour, avec ses confrères Frédéric Wandelère, Jean-Claude Bologne, Robert Jouanny, Naïm Kattan et Antoine Tschitungu Kongolo sur «Le français, modèle à renforcer ou objet à déconstruire»; ensuite jeudi 26 juillet, sur le thème «Bilinguisme ou langue de trop?», en compagnie d'Antoine Tschitungu Kongolo, Régine Robin et

Michel Francard. Bien connue comme romancière, Monique Laederach est également une traductrice recherchée. Cette série d'émissions est placée sous le titre générique des XV^e Rencontres d'écrivains francophones de la communauté des radios publiques de langue française. /sog

BEAUX-ARTS ■ En passant par Pontarlier. Les amateurs

de création artistique ne manqueront pas de s'arrêter au Salon des Annonciades, qui accroche jusqu'au 26 août une sélection d'œuvres de 50 artistes de Franche-Comté et de Suisse. Parmi eux, Jean-Michel Favarger, Yves Landry et Roland Schaller. /sog

BILAN ■ Festivals plébiscités. Si le Festival de jazz de Montreux pavoise, puis-

qu'il a reçu plus de 80.000 personnes – une hausse de plus de 20% par rapport au précédent –, le 7^e Festival d'opéra d'Avenches n'est pour sa part pas en reste. «Rigoletto» a en effet attiré plus de 40.000 spectateurs dans les arènes. D'ores et déjà, l'édition 2002 annonce son affiche: «Guillaume Tell», de Rossini et «Tosca», de Puccini. /sog

LATV DU JOUR «Le voyage de Monsieur Perrichon», mardi 24 juillet, 20h25 TSR2

Un voyage vaudevillesque

Théâtre ■ Jean-Pierre Darras se met au service d'Eugène Labiche: rire garanti!

Une pièce de théâtre en «prime time»: les aficionados des planches en sauront gré à la TSR! D'autant que la soirée s'annonce des plus joyeuses, qui met à l'affiche «Le voyage de Monsieur Perrichon» d'Eugène Labiche, et en scène Jean-Pierre Darras. Signalons, au passage, qu'Arte propose, le même soir, «Inferno», une adaptation théâtrale de «La divine comédie» de Dante (21h40)!

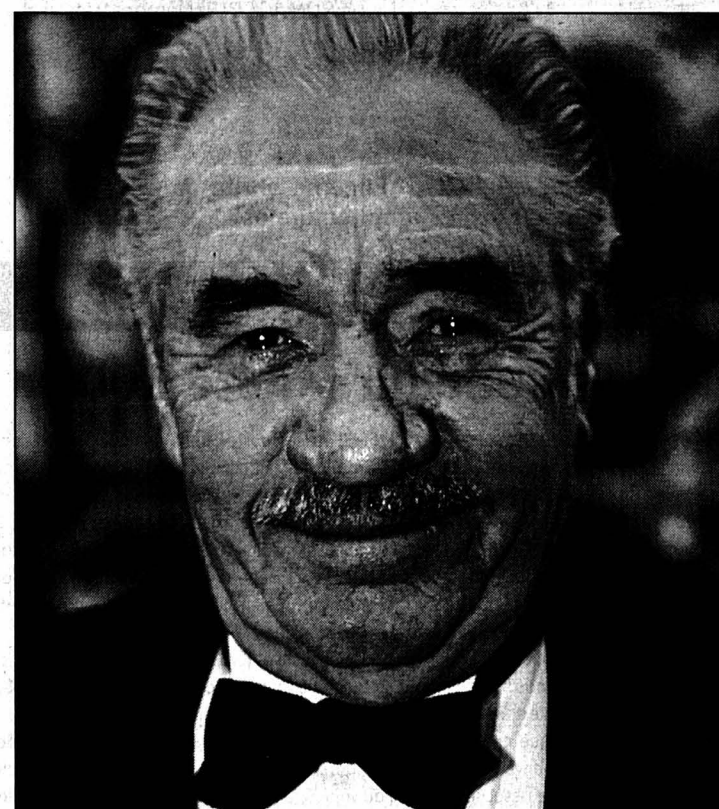
Le vaudeville exige des comédiens le sens du rythme, du souffle et de la présence. Toutes qualités que possédait Jean-Pierre Darras, aujourd'hui décédé, qui fit ses classes dans les comédies de Molière et, les «vieux» téléspectateurs s'en

souviennent, se glissa dans la peau même de Jean-Baptiste Poquelin pour le compte du petit écran («Molière pour rire et pour pleurer»...)

Dans les années 50, Darras a partagé la grande aventure du TNP aux côtés de Jean Vilar, Gérard Philippe, Maria Casarès. C'est à cette époque aussi qu'il exerce sa verve satirique dans les cabarets de la rive gauche avec son compère Philippe Noiret. Ces prestations augurent un changement de cap: la décennie suivante, Darras tourne résolument le dos au grand répertoire et au service public cher à son patron Jean Vilar pour devenir une vedette du théâtre de boulevard. Via «Au théâtre ce soir» et la

petite lucarne, son visage plissé s'imprime dans la mémoire de milliers de téléspectateurs. Au cinéma, Gérard Oury, Michel Audiard et même Buñuel ont bénéficié du talent de ce comédien au large registre.

Ce talent, Jean-Pierre Darras l'a également mis au service de Labiche et de son «Voyage de Monsieur Perrichon» (1860), filmé au théâtre de Sèvres en décembre 1977. Il y incarne le rôle titre, un parvenu imbu de lui-même qui effectue un voyage d'agrément en Suisse avec sa femme et sa fille Henriette. Sur leurs talons, les deux prétendants de la jeune fille, qui rivalisent de complaisance pour emporter l'adhésion du père. Lequel se montrera le



Jean-Pierre Darras, un comique inoubliable.

PHOTO TSR

plus malin? Armand, qui porte secours à Perrichon lors d'une expédition sur la mer de glace,

ou Daniel, qui donne au vaniteux l'occasion de faire acte de bravoure? /DBO-sp

ZAPPING

FILM ■ Comédie signée Kassovitz. Lola, belle métisse de 18 ans, a deux amants, l'un fils de diplomate africain, l'autre livreur à vélo. Elle assume parfaitement la situation. Pas eux. D'autant moins lorsqu'elle leur annonce qu'elle est enceinte. Qui est le père? «Métisse», de et avec Matthieu Kassovitz, imagine un drôle de ménage à trois, sur le ton de la comédie. A savourer à 20h50 sur France 2. /sp-réd

DOCU ■ Le crash d'une légende. Critiqué dès son lancement pour son bruit et sa consommation, le Concorde a longtemps séduit par sa rapidité. Mais le crash de Gonesse le 25 juillet 2000 semble avoir définitivement raison à ses destructeurs. Un an après la tragédie, Arte diffuse, à 20h45, la version remontée d'un documentaire réalisé en 1999. /sp-réd

Eloge du conservatisme de bon aloi

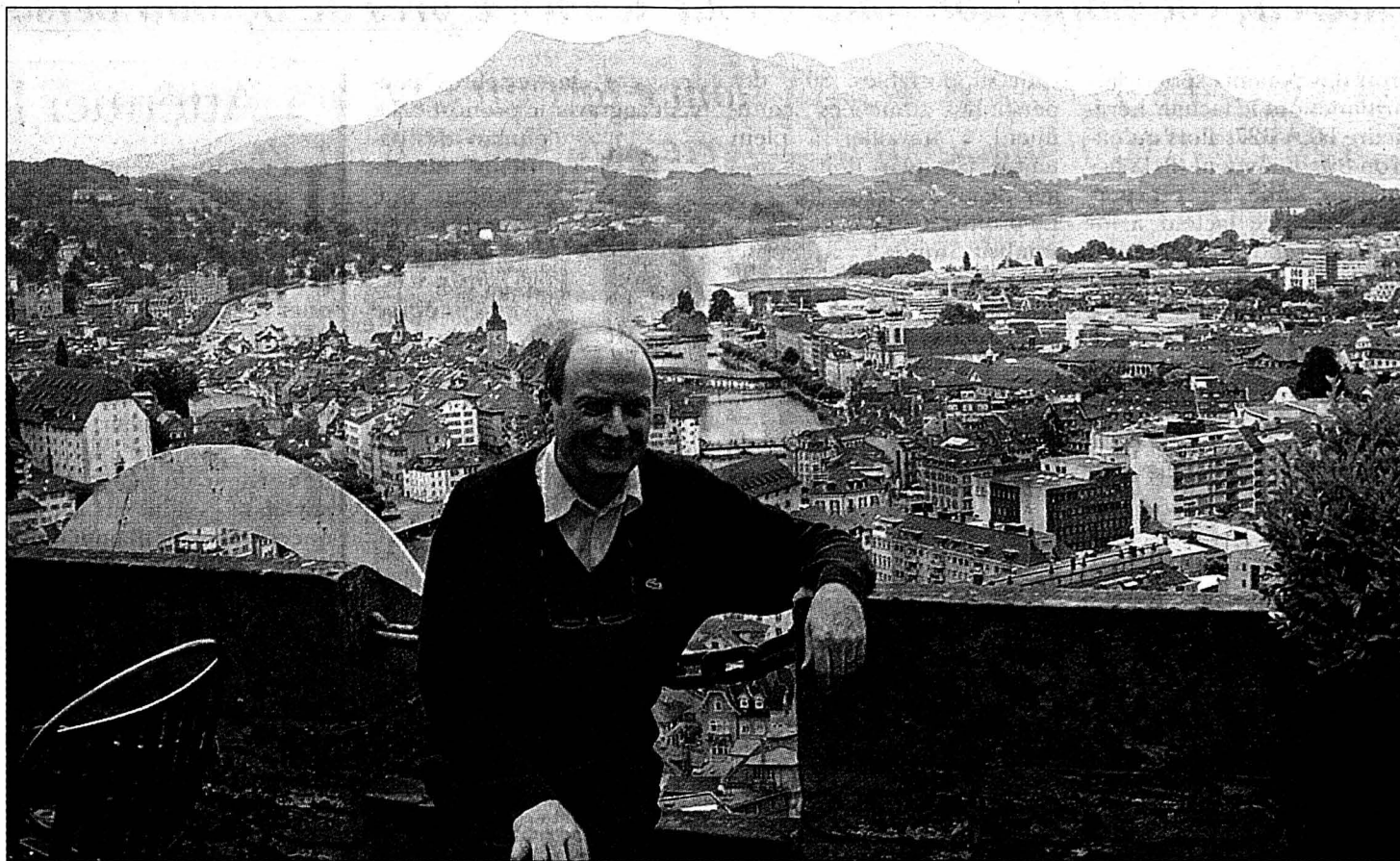
Lucerne ■ L'ancien fief du Sonderbund sous l'œil critique d'un Chaux-de-Fonnier

Par
Céline Latscha

Rien ne prédestinait le Chaux-de-Fonnier Jean-Claude Theurillat à élire domicile en terre lucernoise. Pourtant, depuis qu'il s'y est installé en 1979, il n'a pratiquement plus quitté la capitale du canton, cet ancien fief du Sonderbund, dont il admire le conservatisme positif et l'étonnante stabilité. Lucernois d'adoption depuis 22 ans, il dessine de sa ville un portrait souriant, sans complaisance aucune, à l'abri des clichés tenaces.

En guide averti, aguerri par les nombreuses années passées à sillonner en compagnie de hordes de touristes le fameux pont de bois traversant le cœur de la cité, Jean-Claude Theurillat quitte souvent le Lucerne «traditionnel» pour partir à la conquête des hauteurs avoisinantes. Surplombant de la terrasse du château du Gütsch toute la ville et ses environs, il trace, en quelques mots, un portrait vivant des Lucernois, qu'il a appris à côtoyer et qu'il apprécie aujourd'hui.

Grâce à son parcours atypique, ce Chaux-de-Fonnier, marié à une Hambourgeoise, a su trouver à Lucerne son havre de paix. Acceptant en 1979 un poste chez Schindler, entreprise spécialisée dans les ascenseurs, il garde un souvenir lumineux de son accueil en terre lucernoise. Alors que ses employeurs ont sélectionné pour lui, avant son arrivée, plusieurs logements susceptibles de lui convenir, le propriétaire de l'appartement choisi salue l'arrivée de la famille romande par un gigantesque bouquet de fleurs. Habitué à l'accueil des touristes, les Lucernois ont, selon Jean-Claude Theurillat, réellement l'esprit de service. «S'ils font preuve d'une bonne et belle éducation, dont ils font remarquablement usage, ils manquent peut-être parfois de fantaisie.» L'ingénieur reconnaît pourtant que depuis son arrivée, le conservatisme a fait place à un bel esprit d'ouverture, qui s'illustre aujourd'hui dans différents domaines.



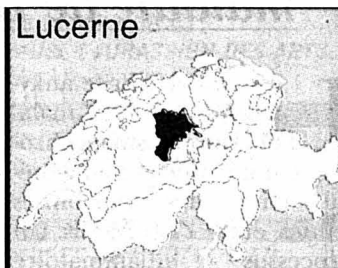
De la terrasse du Gütsch, Jean-Claude Theurillat aime à contempler la ville de Lucerne qui s'étale à ses pieds. LATSCHA

C'est en le suivant en vieille ville lucernoise, fidèle à son programme du samedi, que l'on découvre, au fil des stands du marché s'étendant jusqu'au pied de l'Hôtel de Ville, un Lucerne insoupçonné. Jean-Claude Theurillat aime à flâner en vieille ville, en s'imprégnant de cette atmosphère si particulière aux jours de marché. La plupart des façades sont ornées de motifs magnifiques, qui racontent à elles seules toute l'histoire de la cité. Jean-Claude Theurillat y découvre à chaque fois un détail insolite; il aime à se plonger dans ce Lucerne populaire, peuplé qui fleurit bon les «Luzerner Lebkuchen» et autres spécialités de la région. Mélomane à ses heures, ce Lucernois d'adoption déserte parfois les bords de foule pour retrouver l'atmosphère plus feutrée du théâtre ou du KKL, le fameux centre de culture et de

congrès construit il y a quatre ans sur les bords du lac des Quatre-Cantons. Jean-Claude Theurillat a trouvé ici une identité culturelle correspondant à ses attentes puisque pour lui, «Lucerne est la ville de tous les équilibres». /CL

tement le style néo-Renaissance dont elles sont les figures emblématiques. A tel point que, lors des travaux de rénovation de l'hôtel, la façade a entièrement été refaite selon la tradition de l'époque. /cl

L'Hôtel des Balances et les maisons de la place du Cerf, la «Hirschenplatz», surtout les numéros 7 et 9, en sont sans doute les exemples les plus représentatifs. Peintes par Seraphin Weingartner, leurs façades illustrent parfaitement le style néo-Renaissance dont elles sont les figures emblématiques. A tel point que, lors des travaux de rénovation de l'hôtel, la façade a entièrement été refaite selon la tradition de l'époque. /cl



- Lucerne est le quatrième canton à être entré dans la Confédération, en 1332.
- Avec ses 1492 km², Lucerne se place au neuvième rang des cantons suisses. Lucerne est divisé en cinq districts et compte 107 communes.
- Plus de la moitié des 346 353 habitants du canton vivent dans l'agglomération, qui regroupe, outre la ville, quatorze communes.
- L'agglomération lucernoise occupe la 6e place au niveau national.
- La langue officielle du canton de Lucerne est l'allemand.
- Les Lucernois sont majoritairement catholiques.
- Le 75,5% des salariés appartiennent au secteur des services.
- Si les charges des personnes physiques sont élevées à Lucerne, le climat fiscal est particulièrement favorable aux entreprises.

Expo.02

Le canton de Lucerne s'est associé pour l'Expo.02 à l'ensemble de la Suisse centrale: Uri, Schwitz, Obwald, Nidwald et Zoug. Les cinq cantons présentent un projet intitulé Kids.expo, une plateforme pour les enfants au sein d'Expo.02. Place au jeu, à la poésie, à l'authenticité et à l'insouciance à Yverdon-les-Bains. Tous les cantons de Suisse centrale, dont Lucerne, se sont réunis pour présenter ensemble une journée cantonale, qui aura lieu le 12 juin 2002.

Lucerne a versé, à titre de participation cantonale, 1 262 000 fr. à Expo.02.



Ville de tous les équilibres, Lucerne abrite dans sa vieille ville nombre de curiosités architecturales. LATSCHA

Dessine-moi une façade!

Même si la ville de Lucerne se donne parfois des allures résolument mondaines, le cœur de la cité raconte une histoire bien différente. On découvre, sur la plupart des façades, un Lucerne pittoresque dont les ruelles tortueuses fleurissent bon le passé.

Bien qu'ayant connu une fondation conventuelle, la cité ne s'est pas développée autour des bâtiments du couvent, mais autour du village de pêcheurs et de paysans situé des deux côtés de la Reuss. Grâce à sa lente extension à l'intérieur de l'enceinte - largement démantelée au 19e - la ville a conservé sa disposition du Moyen Âge. Ainsi, la plupart des maisons construites au-dessous du pont sur la Reuss, «Im Zöppli», ont conservé trace de leurs origines, affichant, sur leurs façades, motifs et décorations.



Seraphin Weingartner a choisi des figures de l'équilibre pour peindre la façade de l'Hôtel des Balances. LATSCHA

La Suisse des cantons

Concours d'été 2001

N'en déplaise aux grincheux, l'Expo 02 ouvrira ses portes dans quelques mois. L'occasion idéale avant ce grand rendez-vous festif et fédérateur de (re)découvrir notre pays au travers des vingt-six entités historiques qui le composent: les cantons. Un périple passionnant auquel vous invitent cet été les six quotidiens de Romandie Combi (ROC), soit Le Nouvelliste, La Liberté, L'Express, L'Impartial, le Quotidien Jurassien et le Journal du Jura, à l'enseigne de «La Suisse des cantons». Autant de regards originaux puisque chaque canton sera examiné à l'aune d'un «juge étranger», en l'occurrence les impressions d'un hôte venu d'ailleurs, d'une autre région du pays ou d'une autre partie du monde. L'essentiel est qu'il réside depuis plusieurs années dans le canton concerné.

Les vingt-six étapes journalistiques de ce périple estival feront de surcroît l'objet d'un concours. Pour y participer, il vous suffit de répondre à la question posée chaque jour ci-contre. Réponse qu'une lecture attentive du texte vous permettra de découvrir aisément.

N'envoyez pas chaque coupon séparément. Rassemblez l'ensemble des réponses de la semaine, glissez-les dans une enveloppe et faites-les parvenir à votre journal jusqu'au mardi suivant. Chaque semaine, une montre Tissot sera offerte au vainqueur d'un tirage au sort parmi les bulletins-réponses exacts. Le nom du gagnant sera publié dans l'édition du samedi suivant.

Enfin, tous ces bulletins participeront au tirage au sort final du concours de l'été Romandie Combi. Six très beaux prix offerts par Suisse Tourisme, en collaboration avec ses organisations cantonales et régionales, seront attribués à cette occasion.

Bonne lecture et bonne chance à tous!

Bulletin-réponse

La Suisse des cantons

Reportage du 24 juillet 2001

La question du jour est la suivante:
Quel château surplombe Lucerne?

Réponse:

Nom:

Prénom:

Rue:

NPA/Lieu:

Envoyez les bulletins-réponses des cinq concours quotidiens de la semaine à:

Concours «La Suisse des cantons»

L'Express, 39, rue de la Pierre-à-Mazel, 2002 Neuchâtel

ou

L'Impartial, 14, rue Neuve, 2300 La Chaux-de-Fonds

Avec le soutien de

Suisse
Tourisme



TISSOT
MONTRES SUISSES DEPUIS 1853

CYCLISME

**La peinture
au-dessus**



PHOTO KEYSTONE

Beau joueur, mais pouvait-il en aller autrement? Jan Ullrich a reconnu sa défaite sur le Tour de France. A l'heure actuelle, l'Américain Lance Armstrong est tout simplement intouchable. Et ça risque de durer!

■ page 14

HIPPISME

**Six jours
de liesse**

Dès aujourd'hui et jusqu'à dimanche, Fenin sera la Mecque de l'hippisme. Clou de la manifestation: la finale du championnat cantonal R en toute fin de programme. C'est parti pour la liesse.

■ page 16

**LA SUISSE ET
LE MONDE**

FESTIVAL

**Ouverture
du Paléo**



PHOTO KEYSTONE

Daniel Rossellat espère que le public réserve un bon accueil aux nombreuses découvertes qui jalonnent les cinq soirées de la 26e édition du Paléo Festival qui s'ouvre aujourd'hui à Nyon.

■ page 18

EXTRÊME DROITE

**Strebel
abattu**



PHOTO KEYSTONE

L'extrémiste de droite Marcel Strebel, 51 ans, a été abattu de plusieurs balles dimanche soir à Berthoud (BE). L'auteur présumé de cet homicide a été placé en détention préventive. Ce crime n'est pas lié à la scène d'extrême droite.

■ page 19

Le HCC débouté

Hockey sur glace ■ Le Tribunal fédéral donne tort au club des Mèlèzes au sujet de l'organisation d'une grande loterie. Sale coup pour la caisse

Les clubs sportifs ne sont pas des institutions d'utilité publique à proprement parler et ne peuvent donc pas organiser de grandes loteries pour renflouer leurs caisses. Dans un arrêt rendu public hier, le Tribunal fédéral a jugé irrecevable un recours en ce sens du HCC, qui voulait organiser une loterie d'envergure. Après avoir été relégué cette année en LNB, c'est un nouveau coup dur pour le club des Mèlèzes.

Le HCC avait déposé en décembre 2000 un recours contre la révision de la Loi cantonale d'exécution de la législation fédérale sur les loteries. Celle-ci prévoit notamment que les autorisations de grandes loteries – plus de 100.000 francs – soient exclusivement accordées à une organisation intercantonale. Selon le HCC, cette loi constitue une inégalité de traitement contraire à la liberté de commerce et installe un monopole pour les grandes loteries. Le club, qui a déjà organisé une loterie d'envergure en 1999, voulait récidiver afin de remplir ses caisses.

Une partie restreinte

Dans son arrêt publié hier, les juges de Mon-Repos ont tout d'abord souligné qu'ils doutaient de la légalité de la loterie mise sur pied en 1999 par le HCC. En effet, pour pouvoir organiser un tel jeu, les organisateurs doivent poursuivre des buts d'utilité publique ou de bienfaisance. «Même si l'on admet que le HCC remplit une tâche d'utilité publique en formant des juniors à



Deux francs pour le HCC: un geste bientôt révolu?

PHOTO LEUENBERGER

la pratique du hockey sur glace, cela ne concerne qu'une partie restreinte de son activité qui,

pour le reste, n'a certainement rien de désintéressé» selon les juges fédéraux. Et ce d'au-

tant que le club s'est récemment transformé en société anonyme.

Il serait donc contraire aux buts poursuivis par la loi fédérale sur les loteries d'accorder une autorisation à une société anonyme qui cherche à financer par ce biais son activité principale, à savoir le développement d'une équipe de hockey professionnelle en ligue nationale. Selon le Tribunal, le HCC ne saurait pas être compris dans le cercle des personnes susceptibles d'obtenir l'autorisation d'organiser une grande loterie et ne peut donc pas attaquer la législation en justice. Son recours a donc été jugé irrecevable. Le HCC ne pourra non seulement pas renflouer ses caisses avec le bénéfice d'une loterie, mais devra également payer 2000 francs à titre d'émolument judiciaire. /ap

Un monopole en question

«On est désolé pour le HCC.» Au siège de Pralex SA à La Chaux-de-Fonds, société à la base de cette action, on ne cache pas que la décision du Tribunal fédéral va surtout porter préjudice au club. On s'étonne aussi du fait que l'arrêt rendu hier favorise nettement la Loterie romande, qui renforce ainsi sa position de monopole dans le domaine des jeux.

Au mois de juin de cette année, la maison Pralex SA a

remis un chèque de 40.000 francs au HCC, représentant le bénéfice de la loterie sur une année. Une somme coquette récoltée à travers la vingtaine de distributeurs installés dans des établissements publics, principalement dans le haut du canton. Cette première suisse aura donc fait long feu. Dans l'immédiat, les automatés à billets ne seront pas retirés du circuit, puisque l'autorisation délivrée par le canton court jusqu'à la fin août. Ensuite? Pralex SA a de-

mandé une prolongation pour deux ans supplémentaires. La décision finale appartient au Service des patentes, qui devrait logiquement se ranger derrière l'avis du TF.

Pas ou très peu de réaction de la part des dirigeants chauds-fonniers qui sont pour la plupart en vacances. Ou alors ceux qui se trouvent dans les parages avouent ne pas très bien maîtriser un dossier qui avait été mené en son temps par le président sortant Jean-Jacques Miserez. «Je peux toute-

fois assurer qu'aucune somme n'était prévue au budget concernant cette loterie» informe Marius Meijer depuis son lieu de villégiature.

Pour une mise de deux francs, les supporters du HCC pouvaient espérer gagner jusqu'à deux fois 50 francs (une subtilité à cause de l'impôt anticipé), des entrées au match, voire une pizza. La perspective de voir le gâteau de la Loterie romande s'émietter a eu raison des juges. C'est dur, de se frotter à un molosse. /GST

Du punch à la tessinoise

Natation ■ Rigamonti à 2"34 du podium. Record de Suisse pour Diezi, du monde pour Sludnov

Au lendemain d'une qualification au forceps, Flavia Rigamonti a retrouvé une bonne partie de son punch en finale du 800 m libre des Mondiaux de Fukuoka. La Tessinoise a pris la cinquième place de cette course enlevée par l'Allemande Hannah Stockbauer en 8'24"66. Elle a raté la médaille de bronze pour 2"34. Qualifiée pour les demi-finales du 50 m dos grâce à un record de Suisse abaissé à 29"48, Doninique Diezi a réussi pour la première fois à

se libérer pleinement dans un grand championnat. En demi-finale, la Zurichoise égalait son record du matin pour se classer finalement au 13e rang. Elle aurait dû nager 26 centièmes plus vite pour accéder à la finale. La déception était en revanche de mise pour Remo Lütolf, qui n'a pas passé le cap des séries du 100 m brasse.

Premier nageur sous la minute sur 100 m brasse, le Russe Roman Sludnov a battu le seul record du monde de cette deuxième journée avec ses 59"94 en demi-finale du 100 m brasse.

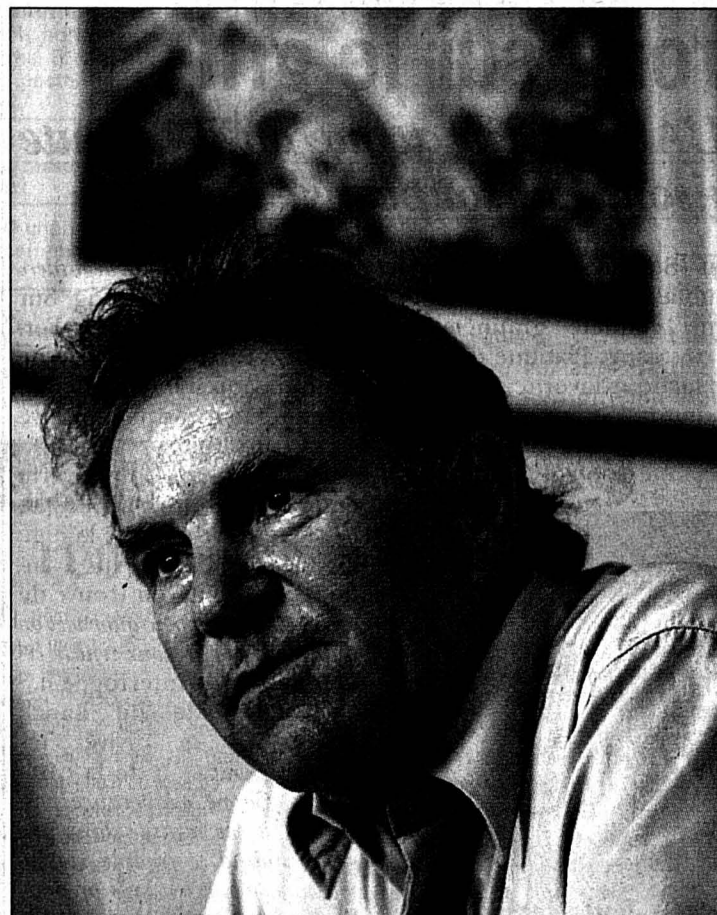
Classements

Fukuoka (Jap). Championnats du monde. Messieurs. Finales. 50 m libre: 1. Ervin (EU) 22"09. 2. Van den Hoogenband (Ho) 22"16. 3. Schoeman (AfS) et Yamanoi (Jap) 22"18. 5. 100 m dos: 1. Welsh (Aus) 54"31. 2. Arnarson (Isl) 54"75. 3. Driesen (All) 54"91. **Séries. 100 m brasse:** 1. Sludnov (Rus) 1'00"40. Puis (éliminé): 25. Lütolf (S) 1'03"56. **Demi-finales:** 1.

Sludnov (Rus) 59"94 (RM, ancien Sludnov avec 59"97 depuis le 28 juin 2001).

Dames. Finales. 800 m libre: 1. Stockbauer (All) 8'24"66. 2. Munz (EU) 8'28"84. 3. Sandeno (EU) 8'31"45. Puis: 5. Rigamonti (S) 8'33"79. **100 m brasse:** 1. Luo (Chn) 1'07"18. 2. Jones (Aus) 1'07"96. 3. Kovacs (Hon) 1'08"50. **200 m papillon:** 1. Thomas (Aus) 2'06"73. 2. Mehlhorn (All) 2'06"97. 3. Sandeno (EU) 2'08"52. **4 x 100 m libre:** 1. Allemagne (Dallmann, Buschschulte, Meissner, Völker) 3'39"58. 2. Etats-Unis (Lanne, Phenix, Correia, Shealy) et Grande-Bretagne (Sheppard, Marshall, Brett, Pickering) 3'40"80. **Séries. 50 m dos:** 1. Cope (EU) 28"60. 2. Buschschulte (All) 28"62. 3. Volker (EU) 28"72. Puis (qualifié pour les demi-finales): 15. Diezi (S) 29"48 (RS, ancien Diezi avec 29"60 depuis le 23 mars 2001). **Demi-finales:** 1. Coughlin (EU) 28"49. 2. Volker (EU) 28"51. 3. Buschschulte (All) 28"66. Puis: 13. Diezi (S) 29"48 (RS égalisé). **Plongeon. Dames. Plaque à 1m:** 1. Hartley (Can) 300,81 points. 2. Wu (Chn) 297,57. 3. Zhang (Chn) 294,15. Puis (éliminée lors des qualifications): 19. Schneider (S) 210,75. /si

L'IMAGE DU JOUR



Le président du CIO, Jacques Rogge, a nommé Denis Oswald (54 ans) à la tête de la Commission de coordination des Jeux olympiques d'Athènes en 2004. L'avocat neuchâtois succède ainsi au Dr Rogge au poste de président de la Commission, poste vacant depuis l'élection de ce dernier à la présidence du CIO, le 16 juillet à Moscou. /si

PHOTO MARCHON



Le plus fort? Sludnov!

PHOTO KEYSTONE

Qui ne peut ne peut

Cyclisme ■ Même en grande condition, Jan Ullrich ne peut rien face à Lance Armstrong. L'Allemand devra se contenter d'une quatrième deuxième place

De notre envoyé spécial
Jérôme Gachet/ROC

Si Lance Armstrong n'existait pas, Jan Ullrich ne l'inventerait pas. Sans l'Américain, il serait un bulldozer, un extraterrestre, un rouleau compresseur... Il aurait épingle une deuxième victoire au Tour de France, se serait lancé à la poursuite de Merckx, Indurain, Anquetil et Hinault dans la légende du Tour.

Le hic, c'est qu'Armstrong est là et que Jan Ullrich, même au sommet de sa forme, n'y peut rien. C'est lui qui le dit: «Je me sens mieux que jamais.» Une déclaration en forme d'aveu. Le champion olympique, vainqueur du Tour en 1997, est résigné. «En cinq jours de montagne, Lance Armstrong n'a pas montré un seul signe de faiblesse. Il faut se rendre à l'évidence: c'est le plus fort», confesse Jan Ullrich qui va désormais se rabattre sur des objectifs secondaires, comme le contre-la-montre.



dredi à Montluçon. C'est qu'après 15 jours de guérilla, les rivaux sont devenus potes. Mignon comme tout, Jan Ullrich a même pris la main de l'Américain dimanche à l'arrivée de Luz-Ardiden. «Tous les deux, on se comprend bien. Quand j'ai chuté, il m'a attendu. C'est par respect pour ce qu'il a fait que j'ai eu ce geste.» La poignée de main est le signe de l'amitié. Elle fut, jadis, la preuve que l'adversaire avait déposé les armes. Jan Ullrich a le sourire, le sourire du soldat à l'heure de la reddition. «Je vis bien avec cette deuxième place» assure l'Allemand qui se glisse, année après année, dans le rôle de l'éternel deuxième. Avec bientôt quatre deuxième places, Ullrich supplante même Raymond Poulidor (trois seulement) et se rapproche méchamment de Zoetemelk qui - ô surprise - caracole en tête de ce classement des maudits avec six places de dauphin.

Jan Ullrich avait tout pour bien faire: des jambes d'acier et une équipe en béton. «Nous avons tenté beaucoup de choses contre Armstrong. On l'a isolé, on l'a attaqué, mais il était trop fort. La tactique ne sert à rien dans ces conditions», commente Rudy Pevenage, directeur sportif de Telekom.

«Je me retrouve un peu dans la même situation que Rominger, Bugno ou Chiapucci à l'époque d'Indurain. Ils attaquaient sans cesse, mais quand ils se retournèrent, ils voyaient Indurain, le visage souriant, dans leur roue» illustre Jan Ullrich.

«Je me retrouve un peu dans la même situation que Rominger, Bugno ou Chiapucci à l'époque d'Indurain. Ils attaquaient sans cesse, mais quand ils se retournèrent, ils voyaient Indurain, le visage souriant, dans leur roue» illustre Jan Ullrich.

Aucune comparaison

Bon vivant, aurait-il quelques charlottes aux fraises et crème glacée sur la conscience? Même pas. «J'ai fait tout ce qu'il fallait pour être en forme en juillet, se défend-il. Je suis très satisfait de mes performances et j'ai contribué à rendre ce Tour beau et passionnant.» Toujours est-il que Lance Armstrong passe pour être un bosseur infatigable, ce qui n'est pas, à proprement parler, la réputation d'Ullrich. Rudy Pevenage vole au secours de son ouaille. «Lorsqu'il a été malade, Lance a appris à lutter comme un fou pour survivre. Il a gardé cette force de caractère. Il pense au vélo 24 heures sur 24, 12 mois par année. On ne peut pas exiger cela d'un coureur de 27 ans.»

Dans le clan Telekom, on n'aime pas les comparaisons. «Jan, c'est Jan, Lance, c'est Lance» reprend Pevenage qui n'exclut toutefois pas que son protégé revienne son programme de préparation. Le coureur de l'Est s'est même essayé au mode de pédalage hyperrapide d'Armstrong. «Je m'y suis mis durant la phase de préparation, mais ça ne me convenait pas. Je perdais trop de force. On ne change pas sa manière de pédaler comme cela.» Qui ne peut ne peut. /JGA

Résigné, Jan Ullrich.

PHOTO KEYSTONE

Quelle différence?

Mais où se situe la différence entre les deux hommes forts du peloton? Elle n'est pas si criarde que cela aux yeux du vaincu. «Lance possède le coup de reins nécessaire pour me laisser à 50-100 mètres quand il démarre. Ensuite, l'écart se stabilise» explique-t-il, preuves à l'appui. A 27 ans, Jan Ullrich a encore le temps de voir venir. Le problème est que Lance Armstrong n'a pas l'intention de raccrocher. «Ce n'est certainement pas mon dernier Tour. Tant que je ferai du vélo, j'y participerai» assène l'Américain qui, sur les routes comme dans les salles de presse, maîtrise l'art de démoréaliser ses adversaires. /JGA-ROC

blème est que Lance Armstrong n'a pas l'intention de raccrocher. «Ce n'est certainement pas mon dernier Tour. Tant que je ferai du vélo, j'y participerai» assène l'Américain qui, sur les routes comme dans les salles de presse, maîtrise l'art de démoréaliser ses adversaires. /JGA-ROC



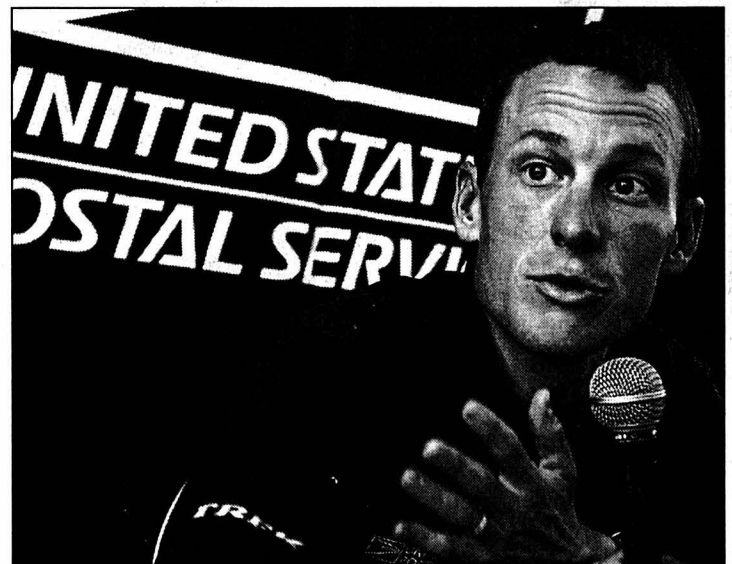
Armstrong sur le grill

Confidences ■ L'Américain avoue qu'il dispute sa meilleure saison. Les soupçons? Balayés!

Lance Armstrong a-t-il déjà gagné le Tour? Non, il a encore quelques conférences de presse à subir. Hier après-midi, l'Américain est passé sur le grill, pris à partie par David Walsh, le journaliste

du «Sunday Times» qui avait publié, voilà deux semaines, une enquête gratinée sur Armstrong. Planqué derrière sa tactique favorite, le maillot jaune ne se fait pas de mauvais sang. En résumé: ai-je déjà été contrôlé positif? «Ce

sont les faits qu'il faut regarder», insiste Lance Armstrong. Sur ses relations avec le Dr Ferrari, il a répondu comme de coutume, qu'il lui maintenait sa confiance jusqu'à preuve de sa culpabilité. Quant à l'instruction ouverte en France contre l'US Postal, le coureur assure que la juge chargée du dossier lui a annoncé ne rien avoir trouvé de louche. «Mais pourquoi met-on autant de temps pour rendre ces faits publics?» s'interroge-t-il. La suprématie de Lance Armstrong a ravivé les soupçons au sein de la caravane. «Ça ne me dérange pas. Quand je me regarde dans une glace, quand je regarde ma famille, je sais que je suis propre.» Et sur sa fantastique prestation? «C'est vrai que cette année, je dispute la meilleure saison de ma carrière. Je n'ai jamais autant travaillé et à 30 ans, je suis dans mes meilleures années. J'ai aussi plus d'expérience.» /JGA-ROC



Lance Armstrong: «Qu'on m'apporte des preuves!»
PHOTO KEYSTONE

EN BREF

ATHLÉTISME ■ Fischer au départ. La Saint-Galloise Sabine Fischer (28 ans) prendra part aux championnats du monde d'Edmonton. Neuvième des Jeux olympiques de Sydney, Fischer (LC Rapperswil-Jona), qui souffre d'une fracture de fatigue au pied gauche, a reçu le feu vert de son médecin. /si

La grande fuite. Les adversaires du Lucernois André Bucher sur 800 m se défilent de uns après les autres à une dizaine de jours des championnats du monde d'Edmonton (3 au 12 août). Après les forfaits du Danois Wilson Kipketer et du Russe Juri Borsakovski, l'Algérien Djibir Said-Guerni a lui aussi renoncé aux Mondiaux. /si

TRIATHLON ■ Doublé australien. Les Australiens ont fêté le doublé aux Mondiaux de Hamilton. Peter Robertson a devancé de 11 secondes Chris Hill. Comme aux Jeux de Sydney, Reto Hug a pris la huitième place. Le retard du Saint-Gallois sur Robertson s'est élevé à 46 secondes. /si

ÉCHECS ■ Sensation à Bienne. Le Festival internatio-

nal de Bienne a débuté par une sensation de taille, avec la victoire du Suisse Viktor Kortchnoi face à l'Israélien Boris Gelfand, joueur le mieux classé du tournoi des grands maîtres avec son neuvième rang mondial. De son côté, le Biennois Yannick Pelletier a tout lieu de se montrer satisfait de son entrée en matière, grâce à son nul méritoire arraché face au Français Joël Lautier. /si

Neuchâtelois champion. Dimanche soir à Bienne, dans le cadre du tournoi de parties rapides, le Neuchâtelois Joseph Gallagher a décroché le titre de champion suisse de la spécialité, devant le Genevois Claude Landenbergue. /si

TENNIS ■ Rosset par abandon. Marc Rosset (ATP 99) et George Bastl (ATP 117) ont connu des fortunes diverses au premier tour du tournoi de Sopot (Pol). Si le Genevois (qui menait 6-2 2-3) a franchi ce cap en bénéficiant de l'abandon de l'Ukrainien Andrei Medvedev (ATP 139), le Vaudois a subi sa cinquième défaite consécutive au premier tour d'un tournoi ATP, s'inclinant 6-1 6-2 face à l'Espagnol David Sanchez (ATP 94). /si

LU, VU, ENTENDU



Lu: qu'après 14 des 21 jours de course, le Tour ne dénombre que 37 abandons. Sur les 189 partants de Dunkerque, 152 monteront sur leur bicyclette, ce matin, à Pau. Seules deux des 21 équipes engagées sont toujours au complet (neuf coureurs): Bonjour et La Française des Jeux de Sven Montgomery. Jean-Marie Leblanc, critiqué pour son clin d'œil aux formations hexagonales, peut sourire...

Vu: un hélicoptère prendre en chasse une voiture, dimanche, dans l'étape Tarbes-Luz-Ardiden. Un véritable film policier avec les majestueuses Pyrénées comme toile de fond. L'historique? Un chauffeur d'une voiture publicitaire s'est arrêté une minute, quittant son véhicule pour satisfaire une urgence. Ce laps de temps suffit pour qu'un voleur s'engouffre dans la bagnole et s'en aille... sur la route du Tour. L'aventure ne dura que quelques kilomètres. Moteur et bouches cousues.

Entendu: Bobby Julich, l'Américain du Crédit Agricole, parler de son compatriote Lance Armstrong. «Chez nous, pour être reconnu, il faut être «number one», sinon on n'est rien. Lance est au même niveau de popularité que les plus grands champions que sont Tiger Woods, Andre Agassi ou Michael Jordan. Le combat qu'il a mené contre le cancer le rend encore plus emblématique (...). Contrairement à ce qu'il laisse penser, il n'a pas le fer dans le cœur.» Mais dans les jambes, oui! /MIC-ROC

MÉTIERSDUTOUR



Philippe, effaceur d'inscriptions publicitaires (suite et fin): hier, nous vous avons conté les aventures de Philippe Saguez, balayeur de ligne d'arrivée. Mais dans cet espace sacralisé, ce Français de 48 ans a une foule d'autres occupations. Lorsque la caravane s'en va, lui et ses collègues entrent en action. Pourvue de jets, seule au milieu des décombres, cette armée des ombres s'acharne sur les inscriptions publicitaires qui jonchent la ligne d'arrivée de part et d'autre. «Le seul moyen, c'est d'y aller au karcher» explique Philippe qui épargne les graffitis faisant référence aux coureurs. Car pour laver les 3453 kilomètres de la route du Tour, un bataillon ne serait pas de trop. «De toute manière, c'est impossible d'effacer des inscriptions faites à la peinture normale. La seule solution, ce serait de repeindre la route en noir» précise un autre spécialiste de la question. Quoi qu'il en soit, les employés de «Pelicab, l'espace WC», ont assez à faire. Ce sont eux, aussi, qui gèrent les toilettes mobiles. «Chaque jour, on transporte, on pose et on nettoie les blocs sanitaires de la zone technique. Au total, cela fait huit WC et une douche» conclut le sympathique Philippe. /JGA-ROC

AUJOURD'HUI

Mardi 24 juillet: quinzième étape, Pau - Lavour (232,5 km).



Immobilier à vendre



COLOMBIER, bel appartement de 3 pièces, cheminée, balcon, 2 chambres à coucher, cuisine agencée habitable, salle de bains, WC, garage. Belle situation ensoleillée, calme. Tél. 079 293 75 45. 028-317213

LA CHAUX-DE-FONDS, à vendre quartier des Foulets, beau 4 pièces de 120 m². Ecrire sous chiffres Z 132-097975 à Publicitas S.A., case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds.

LA NEUVEVILLE, immeuble avec surface commerciale, bien situé. Tél. 032 731 98 50. 028-316958

NEUCHÂTEL, à 2 pas du centre ville, 3 1/2 pièces, avec vue sur la Collégiale + lac, cuisine agencée séparée, grand séjour, place de parc, accès aisé pour personne handicapée. Tél. 079 647 77 87. 028-317189

PAYEZ MOINS CHER qu'une location. Colombier, maison, jardin dès Fr. 390 000.-. Tél. 024 445 44 31. 196-083912

Immobilier à louer



CORMONDRECHE, rue des Préels, tout de suite, 2 pièces, cuisine, salle de bains. Fr. 552.-. Tél. 032 853 60 02, le soir. 028-317186

CORTAILLOD, 3 1/2 pièces, 2ème étage avec ascenseur, cuisine agencée, balcon, cave, galetas, situation calme. Tout de suite ou à convenir. Fr. 830.-, charges comprises. Tél. 079 384 73 80. 028-317076

LA CHAUX-DE-FONDS, rue du Marché 4, surface commerciale 360 m² divisible pour bureaux, bonne situation. Libre tout de suite ou à convenir. Tél. 032 913 26 55. 132-096980

LA CHAUX-DE-FONDS, Locle 28-30-32, studio avec cuisine aménagée, 3 pièces rénové avec cuisine agencée. Ascenseur. Libres tout de suite ou à convenir. Tél. 032 913 26 55. 132-096990

LA CHAUX-DE-FONDS, magnifique et grand 4 1/2 pièces rénové, mansardé, avec cachet, cuisine agencée moderne, bains-WC séparés, buanderie, 5^e étage avec ascenseur, près de toutes commodités, Fr. 1500.-, charges comprises. Libre 1.8.2001 ou à convenir. Tél. 079 353 64 85. 132-098052

LE LANDERON, chemin des Bévrières 14, bel appartement 4 1/2 pièces, surface 105 m², séjour avec terrasse, 3 chambres, 2 salles d'eau + lave/sèche-linge, cuisine avec coin repas, immeuble résidentiel, ascenseur, garage et place de parc, jardin d'agrément (zone calme). Libre dès le 01.10.01. Fr. 1700.- + charges et garage. Tél. 032 724 67 41 - 032 751 13 65. 028-314355

LE LOCLE, quartier des Monts, duplex 5 pièces, jardin, place de parc, libre début août. Fr. 1300.- + charges. Tél. 032 931 61 14. 132-097979

LE LOCLE, au Communal, joli 2 pièces, très avantageux, 2 balcons, cuisine agencée, Fr. 505.-, charges et Coditel compris, dès le 1.9.2001. Tél. 079 637 54 55. 132-097999

LE LOCLE, rue des Eroges 38, 3 pièces refait à neuf, cuisine et salle de bains agencées, balcon, garage. Fr. 790.-, charges comprises. Fax/Tél. 032 931 67 12, (heures de repas) ou natel 078 648 01 78. 132-098049

NEUCHÂTEL, Premier-Mars 24, magnifique appartement mansardé, salon, chambre, cuisine et hall habitable, WC séparés, 4^e, ascenseur, conciergerie dès août, Fr. 934.-, charges Fr. 180.-. Tél. 032 725 28 69, répondeur. 011-709136

NEUCHÂTEL, 3 pièces, calme (derrière rue des Parcs), place de parc, grand galetas, cave, libre 15 août. Fr. 697.-, charges comprises. Tél. 078 751 04 67. 028-317185

NEUCHÂTEL, Fahys 171, petit studio mansardé, confort. Fr. 400.- + Fr. 80.- de charges. Tél. 032 841 36 78 (répondeur). 028-317196

NEUCHÂTEL, centre ville, zone piétonne, tout de suite, appartement 4 1/2 pièces. Fr. 1490.- + charges. Tél. 079 300 11 72. 028-317227

NEUCHÂTEL, zone piétonne, grand 1 pièce, tout confort, Fr. 810.-, charges comprises. Tél. 032 724 25 77. 028-317170

RENAN, appartement 3 1/2 pièces, rez, tout confort entièrement rénové, accès direct parking, terrasse, libre 1/9/01, loyer Fr. 890.- + charges. Tél. 032 913 14 54. 160-736450

ROCHFORT, jolis appartements spacieux, 2 1/2 pièces 100 m², mansardé, cuisine agencée, cave, 3 1/2 pièces, 127 m², avec balcon, cuisine agencée, 2 salles d'eau. Libre début septembre 2001. Tél. 032 843 00 85, heures bureau. 028-317116

Immobilier demandes de location



CERCHE PETIT ATELIER de mécanique. Bas prix. Tél. 079 338 00 20. 028-317223

DE BEVAIX AU LANDERON, (sauf ville Neuchâtel), cherche 3 pièces, cuisine habitable, bains, balcon, terrasse ou place verte, avec vue, calme. Max. Fr. 1000.-. Tél. 032 212 58 40. 028-317229

LA CHAUX-DE-FONDS centre ou proximité, monsieur vivant seul cherche 3-4 pièces dans immeuble avec ascenseur + si possible place intérieure pour voiture ou garage; ou dans maison proximité centre dans la verdure, rez de chaussée avec jardin ou terrasse, garage, si possible cheminée. Pour 15-20.08.2001. Tél. 079 706 30 31. 132-098048

2 DAMES SÉRIEUSES et leurs 2 chattes Siamoises, cherche appartement 3 1/2 pièces, 80 m², si possible avec balcon, garage ou place de parc, partout sauf au Locle. Tél. 032 931 63 01. 132-098040

Animaux



À DONNER contre bons soins chatons. Tél. 032 941 25 56. 132-098051

Cherche à acheter



TRAINS ÉLECTRIQUES, Märklin, Hag, Buco avant 1975, tous écarterments. Tél. 032 853 36 83 (soir) ou 079 292 68 39. 028-316917

A vendre



CAMERA/TV jusqu'à 25% de rabais, neuf, www.impact-tv.ch et tél. 076 364 22 32. 132-097919

ANCIENS LIVRES Silva et livres Avanti. Bas prix. Tél. 032 753 37 36. 028-317210

AQUARIUM 450 litres, avec poissons. Fr. 1500.-, à discuter. Tél. 079 641 84 91. 028-317165

ARMOIRE À VIN (climatisation réglable). Etat neuf. Tél. 032 841 52 55. 028-317147

ARMOIRE À VIN, climatisée. Tél. 079 213 71 75. 028-316851

AÏDA DE VERDI, 31 juillet à Bellinzona, 2 billets secteur A. Valeur Fr. 280.-, cédés à Fr. 200.-. Tél. 032 853 54 54. 028-317208

CROCHET D'ATTELAGE pour Isuzu Trooper. Tél. 032 961 10 45. 028-316814

MAGNIFIQUE FAUTEUIL électrique, neuf (tissu), valeur à neuf Fr. 1800.-, cédé Fr. 1000.-. Tél. 079 637 65 68. 132-098062

POUSSETTE de marque Graco (maxi-cosi incorporé) avec sac de couchage et sac de voyage. Fr. 350.-. Tél. 032 961 10 45. 028-316820

ROBE DE MARIÉE taille 44, manches courtes, perlées devant et sur la robe, petite ouverture sur le dos avec traîne et voile. Fr. 1000.-. Tél. 032 961 10 45. 028-316821

TABLE DE STYLE Louis-Philippe avec 5 chaises, étagère d'angle, vaisselier et divers meubles. Tél. 032 841 46 44. 028-317164

VOILIER KELT 6,20 x 2,50, 1 tonne, très bon état. Tél. 032 725 77 10. 028-317226

Rencontres



DEMOISELLE, teint basané, 23 ans, aimerait faire connaissance monsieur sérieux, âge 25-32 ans pour fonder foyer. Pas sérieux s'abstenir, photo souhaitée. Ecrire sous chiffres F 028-317150 à Publicitas S.A., case postale 1536, 2001 Neuchâtel 1. 022-207102

APPELEZ... ÉCOUTEZ... CHOISISSEZI Tél. 021 683 80 71, www.oiseaurare.ch.

Vacances



CAP D'AGDE, 200 mètres de la mer, maisonnettes 2-3 pièces pour 4-6 personnes. Libre du 28.07 au 04.08. Tél. 021 807 39 31. 022-227768

CÔTE D'AZUR, appartement 3 pièces, 6 lits, proximité des plages, dès 18.08.01. Renseignements tél. 021 946 11 87, e-mail m.haldi@bluewin.ch 011-709218

LA BRÉVINE, appartement de vacances, 2 pièces, meublé. Libre tout de suite. Fr. 350.-/mois. Tél. 024 425 82 68 ou 032 935 13 59. 196-098354

LES MOULINS (près Château d'CEX), chalet mitoyen à louer, jusqu'à 8 personnes. Dès Fr. 500.-, la semaine. Tél. 032 857 25 73. 028-317209

Demandes d'emploi



DAME 50 ans avec expérience cherche heures de ménage ou autre. Tél. 078 611 04 54, le soir. 132-098063

EMPLOYÉE DE COMMERCE cherche emploi. Temps partiel, horaire irrégulier possible. Sous chiffres R 028-316920 à Publicitas S.A., case postale 1536, 2001 Neuchâtel 1. 132-098063

HOMME cherche travail, peinture - carrelage - maçonnerie - terrasses. Prix intéressant. Tél. 032 914 43 82. 132-098312

MÉCANICIEN-AUTO cherche place temporaire ou remplacement. Tél. 078 620 04 27. 028-317161

Offres d'emploi



CHERCHONS bonne cuisinière, sachant travailler de manière indépendante. Tél. 032 753 19 53. 028-317202

FAMILLE ACTIVE à Baar/ZG, 2 filles (4 et 6 ans), cherche jeune fille au pair pour 1 année dès août. Tél. 041 760 42 60. 028-316709

RESTAURANT à La Chaux-de-Fonds cherche fille ou dame pour différents travaux de cuisine. Tél. 032 926 82 66. 132-098032

VENDEUSE qualifiée est recherchée à 50% ou plus par boutique de prêt-à-porter féminin à Neuchâtel. Débutante et non qualifiée s'abstenir. Date d'engagement à convenir. Sous chiffres K 028-316941 à Publicitas S.A., case postale 1536, 2001 Neuchâtel 1.

Véhicules d'occasion



À BON PRIX, achète voitures, bus, camionnettes, état indifférent. Tél. 079 214 09 37. 028-315972

SUZUKI 125 DR, sous garantie, à vendre. Tél. 079 338 00 20. 028-317222

ALFA ROMEO 155 TS 2L 16V S, 1996, 110000 km, noire, climatisation, intérieur Recaro, jantes, autoradio MD, CD, Fr. 8000.-. Tél. 079 287 12 26. 011-709423

CABRIOLET RENAULT MEGANE 1.6 "Impulse", 1997, 35000 km, vert métallisé, capote électrique noire, ABS, direction assistée, vitres électriques, verrouillage central, jantes alu, parfait état, expertisée, Fr. 18000.-. Tél. 079 301 38 82.

JEUNE COUPLE D'ÉTUDIANTS cherche voiture bon marché, petite cylindrée (style Opel Corsa, Ford Fiesta ou VW Polo), expertisées. Tél. 032 721 29 03 (dès 18 heures).

MERCEDES 500 SE, expertisée 2001. Tél. 032 731 98 50. 028-316959

VW GOLF Flash, 150000 km, Fr. 1200.-. Tél. 079 301 39 87. 132-098035

VW GOLF GL 1800, expertisée, 160000 km, 1988, grise, pneus neige sur jantes, Fr. 2500.-, à discuter. Tél. 078 657 41 05.

Divers



AU PETIT DÉBARRAS. Je nettoie appartements après déménagement. Tél. 079 377 23 23. 028-304216

BLEU DÉMÉNAGEMENTS. Expérience. Travail soigné. Tél. 079 420 26 23. 028-314693

COIFFEUSE cherche modèles, coupes, couleurs, tendances adaptées aux visages. Tél. 032 725 29 82, Géraldine. 028-317175

DÉMÉNAGEMENTS. Groupage. Distribution. Philippos J.-L. Tél. 079 606 05 81.

ÉTUDIANTE GYMNASSE, 2^e année, cherche étudiant pour cours de maths, région Neuchâtel. Tél. 032 842 57 16.

GRUPE ROCK, blues, pop, recherche guitariste motivé et de bon niveau. Tél. 079 217 52 58. 028-317159

IMMOBILIER

CASTEL REGIE
A remettre à Fontainemelon
BAR-RESTAURANT

Composé de:
1 salle-bar • 1 salle à manger
1 cuisine et économat
1 terrasse-jardin

Loyer Fr. 1850.- + charges
PAS DE REPRISE 028-317009/DUD
TÉL. 032/730 42 11

A louer
Industrie 34
à La Chaux-de-Fonds

► **Appartement de 3 pièces**

- Cuisine agencée
- Commerces et transports publics à proximité
- Quartier tranquille

► **Libre de suite ou à convenir**
Liste des appartements vacants à disposition
Pour plus d'informations: www.geco.ch

GECCO La Chaux-de-Fonds UNPI
Groupe GECCO SA
75, rue Jardinière - 2301 La Chaux-de-Fonds ► 032/913 26 55

À VENDRE
À LA CHAUX-DE-FONDS
Rue de la Paix

BEL IMMEUBLE
LOCATIF À RÉNOVER

Composé de:
9 appartements,
2 garages,
dépendances et jardin.

Pour renseignements et notice sans engagement, s'adresser à:

GÉRANCE CHARLES BERSET SA
Jardinière 87, La Chaux-de-Fonds
© 032/913 78 33, Fax 032/913 77 42

jouval A louer

À LA CHAUX-DE-FONDS
pour date à convenir

Rue de la Fiaz

Studios dès Fr. 320.- + charges
3 1/2 pièces dès Fr. 690.- + charges
4 pièces dès Fr. 750.- + charges
4 1/2 pièces dès Fr. 790.- + charges

Régie immobilière
Raffinerie I 2004 Neuchâtel Tél. (032) 723 08 86

L'annonce, reflet vivant du marché

Label bleu

Le club des abonnés de L'Impartial

CINÉMA OPEN AIR 12 au 25 juillet

Projection à la tombée de la nuit (21 h 30)
Ouverture des portes 20 heures, au Port du Nid-du-Crô

20 billets offerts par soirée!

1 billet par demande,
à retirer à la réception de L'Impartial,
rue Neuve 14, La Chaux-de-Fonds
Du lundi au vendredi de
9 à 11 h 30 et 14 à 17 heures



Mercredi - 25.7.2001
«Le fabuleux destin d'Amélie Poulain»

LE FILM La manière de conter cette histoire rappelle le splendide «Toto le Héros». Un autre coup de génie de Jean-Pierre Jeunet, le réalisateur de «Delicatessen».

Une overdose de sauts

Hippisme ■ Jusqu'à dimanche, près de 1600 départs seront donnés à Fenin. Des épreuves de tous les niveaux sont au programme, dont la finale cantonale R

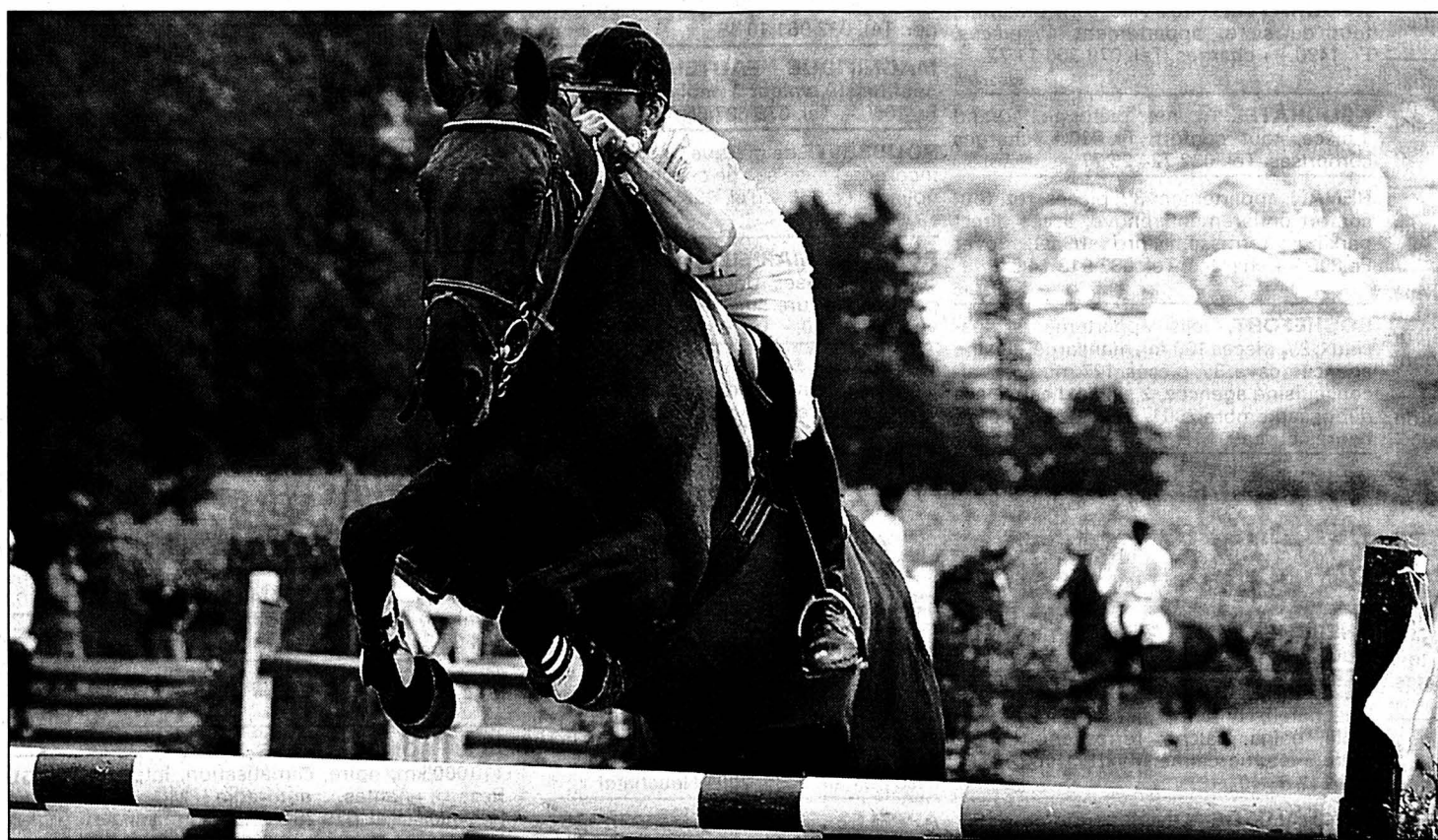
Depuis aujourd'hui et jusqu'à dimanche, Fenin vivra à l'heure du cheval. Des libres aux S, toutes les catégories sont au menu du concours organisé par la famille Schneider et ses acolytes. En plus des épreuves très attractives proposées habituellement, la finale du championnat cantonal R de dimanche apportera une touche finale très relevée à cette manifestation.

Sur les cinq jours, pas moins de 1600 départs seront donnés. A noter la présence de très fines cravaches: Christophe Barbeau, Franck Goubard, qui évolueront en début de semaine, le Fribourgeois Beat Grandjean, la Genevoise Pascale Dusseiller, récente gagnante du Grand Prix du CSI-C de Lignières, Eric Angéloz, Maryline et François Vorpe, ou encore Christina Liebherr.

La concurrence sera donc rude pour les cavaliers neuchâtelois, dont la plupart seront présents avec Stéphane Finger, Thomas Balsiger, Nicolas Pasquier, Viviane Auberson, Thierry Gauthat, Shanon Manini, Karin Rutschi, sans oublier les représentants de la famille Schneider au complet.

Points précieux

Pour les jeunes cavaliers, ce concours sera aussi important, car il pourrait leur permettre de décrocher une qualification pour les championnats suisses. Deux épreuves programmées dimanche seront déterminantes et les régionaux, tels Jonathan Gil, Yann Gerber, Cindy



Philippe Schneider et les autres cavaliers neuchâtelois devront affronter une forte concurrence à Fenin.

PHOTO A-MARCHON

Lüthi et Gaëlle Dreyfuss, tenteront d'engranger des points précieux en vue d'une qualification.

En attendant les grandes épreuves du week-end, les chevaux d'origine suisse donneront le coup d'envoi de ce grand concours aujourd'hui, avant que les concurrents LII, et R prennent le relais demain. L'entrée en lice des gros bras (M) est prévue jeudi.

Bref, le concours de Fenin s'annonce aussi chargé que riche en émotions pour tous les participants et le public./comm.-réd.

LE PROGRAMME

Aujourd'hui. 10 h: épreuve 3, promotion CH (4 ans). **A la suite:** épreuve 4, promotion CH (4 ans). **14 h:** épreuve 5, promotion CH (5 ans). **A la suite:** épreuve 6, promotion CH (5 ans). **Demain. 10 h:** épreuve 7, LII/A. **A la suite:** épreuve 8, LII/A avec barrage. **13 h:** épreuve 9a, RI/A. **A la suite:** épreuve 10, RI/A avec barrage. **16 h 30:** épreuve 9b. **A la suite:** épreuve 10b. **Jeudi. 8 h:** épreuve 11, MI/A. **A la suite:** épreuve 12, MI/A avec barrage. **12 h 30:** épreuve 13a,

RII/A. **A la suite:** épreuve 14a, RII/A avec barrage. **16 h:** épreuve 13b. **A la suite:** épreuve 14b. **Vendredi. 9 h:** épreuve 15, RIII/C. **A la suite:** épreuve 16, RIII/A avec barrage. **13 h:** épreuve 17, MII/A. **15 h 30:** épreuve 18, SI/A avec barrage. **18 h:** épreuve 19, libre par équipes. **Samedi. 8 h 30:** épreuve 20, libre/A au chrono. **10 h:** épreuve 21, finales des RI, RII/A avec barrage. **12 h:** épreuve 22, finales des RII,

RIII/A avec barrage. **14 h:** épreuve 23, finale des RIII-MI, RIV-MI/A avec barrage. **16 h:** épreuve 24, finale des MII-SI, SI/A avec barrage. **Dimanche. 8 h 15:** épreuve 25, libre/A au chrono. **9 h 30:** épreuve 26, finale des libres/A avec barrage. **11 h 15:** épreuve 27, juniors et jeunes-cavaliers, RIV-MII/A. **13 h:** épreuve 28, juniors et jeunes-cavaliers, RIV-MII/A avec barrage. **14 h 30:** épreuve 29, championnat neuchâtelois R, RIII/A en deux manches avec barrage./réd.

Concours de Lignières. Epreuve 32, RI/A au chrono: 1. Charles Schwab, «Sire Infant», 0/46"37. 2. Sylvie Amézdroz, «Joli Cœur VI CH», 0/46"5. 3. Sonia Matthey, «Fol Amour», 0/49"54. **Epreuve 33, RI/A avec barrage au chrono:** 1. Laure Favre, «Nirma CH», 0/0/33"69. 2. Tamara Schlub, «Batida Di Coco», 0/0/34"96. 3. Stéphane Rubner, «Alienor II CH», 0/0/36"52. **Epreuve 34, Seniors I/A au chrono:** 1. Xaver Meyer, «Fidèle Gannerie», 0/54"36. 2. Gilbert Imer, «Koralle», 0/59"96. 3. Gilbert Gauthat, «Luemmel III», 0/63"93. **Epreuve 35, Seniors II/A au chrono:** 1. Bernhard Baumgartner, «Sandra X CH»,

0/57"32. 2. Michel Etter, «Zuleika II CH», 0/57"57. 3. Hans Friedli, «Kinavo», 0/59"81. **Epreuve 36, Seniors I/A avec barrage au chrono:** 1. Gilbert Imer, «Koralle», 0/0/30"71. 2. Gilbert Imer, «Tomgar Lady», 0/0/31"2. 3. Hans Friedli, «Dolly CH», 0/0/34"32. **Epreuve 37, Seniors II/A avec barrage au chrono:** 1. Bernhard Baumgartner, «Sandra X CH», 0/0/28"46. 2. Walter Zubler, «Lord R», 0/0/28"9. 3. Andreas Spring, «Morena X», 0/0/29"79. **Epreuve 38, RII/A au chrono:** 1. Cédric Imer, «Golden Sovereign», 0/53"4. 2. Karen Schultheiss, «Sunshines Diamond», 0/55"57. 3. Mélanie Moerlen, «Cristal des Baumes CH», 0/57"33.

Epreuve 39, RII/A avec barrage au chrono: 1. Sonia Matthey, «Trésor de Chine», 0/0/34"66. 2. Raoul Buchwalder, «Ingy de Montana CH», 0/0/36"62. 3. Marie-France Altorfer-Roulet, «Halypsa», 0/0/38"69. **Epreuve 40, RIII/A au chrono:** 1. Vincent Bosson, «Dyna de la Manche», 0/57"38. 2. Cindy Lüthi, «Gambler B», 0/60"62. 3. Véronique Samuel, «Sibylle II CH», 0/60"66. **Epreuve 41, RIII/A avec barrage au chrono:** 1. Hansjürg Berner, «Le Mistral CH», 0/0/41"53. 2. Felix-Lucas Graf, «Quindo CH», 0/0/43"4. 3. Christian Winz, «Castor V», 0/0/46"79. /réd.

Exploit inutile

Tennis ■ Myriam Casanova offre un beau cadeau à Jakob Hlasek

Quatre cent nonante-septième joueuse mondiale, Myriam Casanova a signé un authentique exploit à Sydney. Sur le court Central du Parc olympique de Homebush Bay, la St-Galloise, qui n'est âgée que de 16 ans, a battu Alicia Molik (WTA 71) lors de la deuxième journée de la rencontre de Fed Cup entre l'Australie et la Suisse. Cette victoire en deux sets

(7-6 6-4) n'a toutefois pas permis à la formation helvétique de renverser la situation. Menée 2-0 à l'issue des deux premiers simples de samedi, la Suisse de Jakob Hlasek s'est inclinée 4-1. Le point décisif pour l'Australienne a été marqué par Nicole Pratt (WTA 77), victorieuse 6-1 6-2 de la Genevoise Aliénor Triccerri (WTA 401).

Une première

C'est sur quatre coups gagnants que Myriam Casanova a conclu cette partie qui fera date. La Saint-Galloise n'avait encore jamais battu une joueuse classée parmi les 200 premières mondiales. A la faveur de ce succès, l'Australie s'est qualifiée pour la phase finale de cette Fed Cup 2001 qui se déroulera en novembre prochain à Madrid. Les Etats-Unis, tenants du titre, la Belgique, l'Espagne, la République tchèque, la France, l'Argentine et la Russie sont les sept autres équipes qualifiées. Quant à la Suisse, elle ne sera plus, comme cette année, exemptée du premier tour. Elle entrera en lice au printemps. La question maintenant est de savoir avec quelles joueuses et quel capitaine... /si

ENBREF

FOOTBALL ■ Prolongations au Real. Le capitaine du Real Madrid, Fernando Hierro (2003), l'attaquant Fernando Morientes (2005) et le gardien de but Iker Casillas (2005) ont prolongé leur contrat avec le club espagnol. /si

Mexique - Uruguay en demi-finale. Le Mexique, facile vainqueur du Chili (2-0) à Pereira, et l'Uruguay, à la peine face au Costa Rica (2-1) à Armenia lors des premiers quarts de finale de la Copa America, s'affronteront demain en demi-finale, à Pereira. /si

Djetou à Parme. L'international français de Monaco, Martin Djetou (27 ans), a signé un contrat de cinq ans en faveur de Parme. /si

OLYMPISME ■ Samaranch va mieux. Juan Antonio Samaranch reste hospitalisé à Lausanne, mais son état de santé s'améliore, a annoncé le CIO hier. Ses médecins souhaitent qu'il se repose un peu plus. /ap

TENNIS ■ Kournikova a dit oui. La Russe Anna Kournikova (20 ans) a récemment épousé son compatriote hockeyeur Sergei Fedorov (31 ans), lors d'une cérémonie intime à Moscou, a rapporté le quotidien populaire britannique «The Sun». La jeune femme et son époux vivent actuellement aux Etats-Unis. /si

HOCKEY SUR GLACE ■ Bozon débarque aux Vernets. GE Servette, qui vise la promotion en LNA, s'est donné les moyens de ses ambitions en engageant pour deux saisons l'ailier français Philippe Bozon (35 ans), vice-champion de Suisse avec Lugano et ancien joueur du HCC, ainsi que le défenseur américain Todd Richards (35 ans également). /si

HIPPISME ■ Places d'honneur. Le Soleurois Willi Mellinger sur «Scutt» a été battu pour un centième seulement par le Hollandais Emile Handrix, avec «Finesse», lors du Grand Prix de San Patrignano (It). Le vainqueur de la Coupe du monde, Markus Fuchs, sur «Cosima», a dû, lui aussi, s'avouer vaincu face à la Française Pascale Levy et «Epson Rouge» à la Corogne (Esp). Fuchs a concédé trois dixièmes à la cavalière tricolore. /si

FOOTBALL

LNB

Ce soir

19.30 Delémont - Bellinzone
Etoile Carouge - Vaduz
Kriens - Baden
Locarno - Concordia
Thoune - Winterthour
Wil - Yverdon

Classement

1. Wil	3	2	1	0	9-4	7
2. Baden	3	2	1	0	8-4	7
3. Thoune	2	2	0	0	4-2	6
4. Kriens	3	1	2	0	2-1	5
5. Etoile Carouge	3	1	2	0	4-3	5
6. Winterthour	3	1	1	1	5-5	4
7. Delémont	3	1	1	1	4-5	4
8. Bellinzone	3	1	0	2	2-5	3
9. Concordia	3	0	2	1	4-5	2
10. Yverdon	3	0	1	2	3-5	1
11. Locarno	3	0	1	2	1-5	1
12. Vaduz	2	0	0	2	1-3	0

BANCO JASS

♥ V, D, A ♦ 6, 9, 10, D
♣ 6, 7 ♠ 6, 9, V

PMUR	Cheval	Mètres	Driver	Entraîneur	Cote	Perf.	NOTRE OPINION
Demain à Châteaubriant Prix Synergie (trot attelé, Réunion 1, course 4, 3000 m, 15 h 47)	1 Eau-De-Corveil	3000	D. Charbonnel	P. Guyard	100/1	0a8a7a	13 - Un ton au-dessus des autres. 8 - En net regain de forme. 11 - Un bel engagement. 2 - Avec Bazire mais très nerveux. 6 - Le sérieux des frères Raffin. 12 - Peut-être le clou de la course. 5 - Il ne doute de rien en ce moment. 10 - Une valeur refuge. LES REMPLAÇANTS: 15 - Sur ce qu'il a fait de mieux. 4 - La méfiance envers l'étranger.
	2 Good-Way	3000	J.-M. Bazire	J. Provost	8/1	Da4aDa	
	3 Fakir-Del-Soro	3000	J.-L. Durand	J.-L. Durand	60/1	0a2a6m	
	4 Count-Eban	3000	M. Vartiainen	M. Vartiainen	25/1	Dm9a4a	
	5 Gilou-De-Cosse	3000	A. Leduc	A. Leduc	15/1	1a5aDa	
	6 First-De-Vendée	3000	O. Raffin	J. Raffin	13/1	7a0aDm	
	7 Galory-Des-Prés	3000	M. Dreano	P. Orrière	20/1	1a6a6a	
	8 Guanahanie	3000	Y. Dreux	Y. Dreux	12/1	5a6a5a	
	9 Hune-Simardièrre	3000	D. Béthouart	D. Béthouart	60/1	Dm7aDm	
	10 Havre-D'Amour	3000	J. Leloutre	J. Leloutre	13/1	2a9a0a	
	11 Horello	3000	D. Mottier	D. Mottier	10/1	3aDa2a	
	12 Fire-Cloud	3000	S. Delasalle	S. Delasalle	14/1	2a3aDa	
	13 Hudo-De-Ray	3025	J.-C. Maucourt	J.-C. Maucourt	3/1	5a2a3a	
	14 Geza-Du-Rib	3025	D. Cordeau	D. Cordeau	20/1	Da9a7a	
	15 Eros-De-Touvois	3025	E. Raffin	J. Raffin	18/1	Da7a1a	
	16 Elégante-De-Bris	3025	P. Lecellier	P. Lecellier	25/1	9a0m0a	

Cliquez aussi sur www.longueoailles.ch

Seule la liste officielle du PMU fait foi

TSR 0

7.00 Les Zap 8224960 7.55 Teletubbies 3896347 8.20 Top Models 7221569 8.45 Médecin des lumières (1/3). Film 5083231 10.10 Euronews 6478279 10.25 Les feux de l'amour 4990095 11.10 Providence 8093601 11.55 Grands gourmards 9433434 12.25 Affaires de goûts 28625705

12.45 TJ Midi/Météo

976182

13.00 Les craquantes

581908

13.30 Hôpital des enfants

490163

13.55 Questions pour un champion

391873

14.25 Tour de France

15e étape. Pau - Lavour 87592989

17.10 Cosby Show

6633453

17.35 Sous le soleil

9537724

18.35 Météo

5147521

18.40 La poule aux œufs d'or

2872569

18.50 H

341502

19.20 Tout sport

688076

19.30 TJ-Soir/Météo

373057

20.05 A bon entendeur

Alimentation du futur. Du terroir aux OGM: comment mangerons-nous demain? 240540

20.35

Comédie, Comédie 615434

La femme du boucher

Film de Terry Hughes, avec Demi Moore



Comme Marina peut prédire l'avenir, elle s'empresse d'épouser un boucher new-yorkais, persuadée qu'il s'agit de l'homme de sa vie...

22.30 Emotions fortes

Le dernier missile. Film de Hans Horn 81843076

0.15 Homicide

7734231 1.00 Mémoire vivante 1144347

2.00 TJ Soir

4161637 2.30 A bon entendeur (R) 10115057

CANAL +

7.15 Teletubbies 97622908

7.45 Best of nulle part ailleurs 3884934 8.30 L'honneur des Winslow. Film 80762786

10.10 Rions un peu en attendant la rentrée 82725368

10.30 Holy Smoke. Film 24138499

12.25 Le Journal 64898328

12.40 Canal+ Classique 89286724

13.10 Seinfeld 83999298

13.35 Le Diner. Film 51782057

15.15 Surprises 61133298

15.30 Tout la cape et l'épée 70774811

16.05 L'ombre d'un soupçon. Film 72496095

18.15 Cowboy bebop 98138279

18.40 Spin City 42270892

19.05 Le Journal 41266163

19.15 Best of nulle part ailleurs 80121502

20.09 Rien que des monstres 467061434

20.10 Daria 40846724

20.35 Sunshine. Film 22326960

23.30 Seinfeld 72349144

23.50 Spin City 11637989

0.15 Les destinées sentimentales. Film 62455496

3.10 Le contre du ventre plein. Film 94582106

4.55 NPA live 71043496

5.30 Golf: rétro 27690380

RTL 9

Pas d'émission le matin

12.00 Le ranch de l'espoir 67910366

12.45 Supercopter 24351732

13.35 Un cas pour deux 21209786

15.45 Le Renard 74885095

16.40 Le mot gagnant 57333057

16.45 Derrick 12232231

17.50 Des jours et des vies 64331811

18.15 Top models 27437095

18.40 Supercopter 45010076

19.30 Voilà! 69165908

20.00 La vie de famille 29028076

20.20 Friends 50622705

20.45 Karaté Kid 3. Film de John G. Avildsen avec Ralph Macchio 25658434

22.40 Les chiens du désert. Film 86091618

0.10 Aphrodisia 39704922

0.40 Les nouvelles filles d'à côté 18972903

TSR 0

7.00 Euronews 54023298 7.45 Quel temps fait-il? 50953453 8.05 Questions pour un champion 98961873 8.30 Les Zap 24112960 10.30 Euronews 35381724 11.45 Quel temps fait-il? 95505144 12.00 Euronews 18223366 12.30 L'espagnol avec Victor 76882347

12.45 La saga des McGreggor

37003182

13.30 Les Zap

49673618

Alice au pays des merveilles; Charlie; Inspecteur Mouse; Les Razmokets; Corine et Colin; Renada; Il était une fois... l'homme; Bus et Compagnie; Michel Strogoff; Pokémon

18.30 Teletubbies

15922811

19.00 Videomachine

45763219

19.25 L'anglais avec Victor

58662076

20.00 Zorro

48350873

Le nœud se desserre

20.35

Théâtre 98699366

Le voyage de Monsieur Perrichon



Pièce d'Eugène Labiche, avec J.-P. Darras, Corinne Lahaye

Prétextant l'éducation de sa fille, un carrossier enrichi entreprend un premier grand voyage, ceci afin d'affirmer ses possibilités matérielles...

22.00 TéléScope de l'été

La vie... trop tôt 64209328

22.40 Cyclisme

23132724

Résumé de l'étape du jour

23.00 TJ Soir/Météo

15901328

23.30 Romands d'été

15933927

0.00 TextVision

28401632

MONTE CARLO

9.45 Récré Kids 81671927

10.40 Le Gourou occidental. Téléfilm 32720250

12.10 Vive l'été 30239989

12.40 Récré Kids 67934502

14.15 La belle Anglaise 63993279

15.10 Images du Sud 70291434

15.15 Un privé sous les tropiques 85144776

16.10 Force de frappe 61107366

17.00 Max la menace 27306786

17.25 New York Café 35824960

17.50 Le zoo, toute une aventure 2915989

18.20 Beach-Volley 30046637

19.15 Flash infos 63466927

19.25 Vive l'été 58677908

20.00 Max la menace 74010347

20.25 La panthère rose 32350705

20.35 Les aventures de Chatran. Film de Masanori Hata 44189188

22.05 Sud 19141960

23.25 Extrême sud 91867453

PLANÈTE

8.10 Notre siècle 37802637

9.10 Le monde fascinant des animaux 66039724

10.15 Anciennes civilisations 88243989

11.05 Cinq colonnes à la une 70079366

11.55 Maloya, les racines de la liberté 45953960

12.50 Butte, Montana 19445328

14.15 Histoire de l'art 55809453

14.35 Le Pétoyman 23696144

15.30 Le Ramayana, un voyage 55514786

15.55 Histoires d'avions 74869057

16.50 Sur les chemins d'Empédocle 11737182

17.45 Mario Luraschi 64732347

18.40 Perspectives américaines 81131182

19.35 Renault, la puissance et les rêves 80778095

20.30 Jean Seberg, American Actress. Doc. 70236328

21.55 Sous les décombres 17363453

22.35 Martin de Tours 10381502

23.30 Rythmes caraïbes 46438892

0.00 Comme les anges déchus de la planète Saint-Michel 44380941

1.35 Histoire de l'art 19354583

1.50 Tableaux d'un pillage 73556361

France 1

6.50 Jeunesse: Salut les toons 23028521 9.03 Météo 391786569 9.05 Jeunesse 97219873 11.00 Pour l'amour du risque 77600279 11.55 Tac O Tac TV 24761347

12.05 Le juste prix

56999881

12.50 A vrai dire

54420415

13.00 Le journal

70360927

13.40 Météo

21659434

13.50 Les feux de l'amour

26865618

14.40 Un amour à toute épreuve

63509076

Téléfilm de Bruce Pittman

16.20 Xena, la guerrière

15015705

17.10 Sunset Beach

93704618

18.00 Sous le soleil

22840705

19.00 Le maillon faible

28444521

19.50 Météo

41069250

20.00 Le journal

91446328

20.40 Les courses

18063366

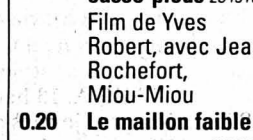
20.45 Météo

18062637

20.50

63745182

La 7e compagnie au clair de lune



Film de Robert Lamoureux, avec Jean Lefebvre

En 1942, en France. En voulant attraper nuitamment des lapins au collet, trois anciens soldats deviennent des héros de la Résistance...

22.30 Le bal des casse-pieds

23491095

Film de Yves Robert, avec Jean Rochefort, Miou-Miou

0.20 Le maillon faible

68569944

1.05 TF1 nuit - Météo 20545328

1.15 Reportages 46034811

1.40 Aventures africaines, françaises et asiatiques 41294537

2.35 Très chasse 76415273

3.30 Histoires naturelles: Les enfants du bon Dieu et les canards sauvages 77262434

4.20 Vive la nature 12442521

4.50 Musique 30628322

4.55 Enquête à l'italienne 16532298

SF 1

7.00 Wetterkanal 10.00 Schweiz aktuell 10.25 Sylvia 11.10 Sabrina 11.35 Das Leben und ich 12.00 Ein Zwilling kommt selten allein 12.20 Die wilden 70er 12.45 Was macht eigentlich...? 13.00 Tagesschau 13.15 Trend: Familie 13.40 Schweizert Lacher 14.45 Tour de France 17.15 Archibald, der Detektiv 17.30 Gutenacht-Geschichte 17.45 Tagesschau 17.55 Sylvia 18.45 Was macht eigentlich! 19.00 Schweiz aktuell 19.30 Tagesschau/Meteo 19.55 Der Alte. Krimiserie 21.00 DOK 21.50 Im vor 10 22.20 Der Club 23.40 Im Namen des Gesetzes. Krimiserie 0.30 Tagesschau/Meteo

TSI

7.00 Euronews 8.30 Taratata ecco la vecchia novità 8.55 La bottega del signor Pietro 9.20 Lo scacciapensieri di Peo 9.50 Euronews 10.45 Lue-thi e Blanc 11.15 Aroma di café 12.00 Crescere, che fatica! 12.30 Telegiornale/Meteo 12.45 Cuori senza età 13.15 Aroma de café 14.05 Un nuovo mondo 14.35 Ceclismo: Giro di Francia 17.15 Avventura nel Moyar 18.00 Telegiornale 18.05 Jag: avvocati in divisa. Telefilm 18.55 Titoli d'attualità 19.00 Popoli e luoghi d'Africa. Doc 19.25 Oggi Sport 19.35 Il Regionale 20.00 Telegiornale/Meteo 20.40 Abusi di legge. Film 22.20 L'uomo in pezzi. Doc. 23.10 Telegiornale 23.30 Law & Order. Telefilm 0.15 Renegade. Telefilm 0.55 Textvision

TOM

Autour du monde en 60 jours 20.45 Kim. De Victor Saville, avec Errol Flynn, Dean Stockwell (1950) 22.40 L'étranger au paradis. De Vincent Minnelli, avec Ann Blyth, Howard Keel (1955) 0.40 Destination: Zebra, station polaire. De John Sturges, avec Ernest Borgnine, Rock Hudson (1968) 3.10 Dans la douceur du jour. De Robert Stevens, avec Jane Fonda, Peter Finch (1963)

ARD

9.00 Heute 9.05 Schloss Hohenstein 9.55 Wetterschau 10.00 Heute 10.03 Brisant 10.15 L'alouette im Schepperland 10.45 Der Lehrling des Meis-

France 2

6.30 Télématin 64330989 8.35 MNK 54425786 10.50 Tour et détours 77957873 11.40 Bon appétit, bien sûr 68962250 12.05 Le 12/14 63405273

12.55 Météo/Journal

57349322

13.40 Les jours Euros

20511163

13.45 Le tour

La légende 76893908

14.20 Cyclisme

85733499

Pau - Lavour

17.20 Le Tour

<

Eruption de l'Etna



Le gouvernement italien a proclamé hier «l'état d'urgence» dans la province de Catane, en Sicile. La coulée de lave sortant de l'Etna depuis plusieurs jours a obligé les autorités italiennes, à fermer l'aéroport de Catane. Une des deux coulées descendant le flanc sud du volcan est à 4 kilomètres du village de Nicolosi, 5000 habitants. PHOTO KEYSTONE

Revoilà le Paléo Festival

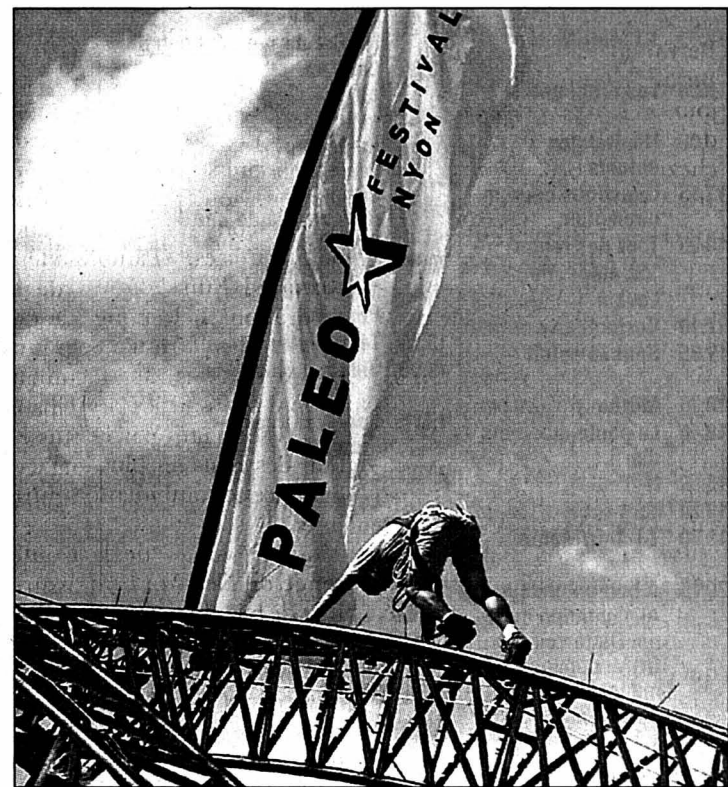
Musique ■ *Déjà quatre soirées à guichets fermés. Manu Tchoa, Claude Nougaro, têtes d'affiche, à côté de la Reine des Gitans*

À la veille d'ouvrir ses portes, le Paléo Festival de Nyon affichait déjà quatre soirées complètes hier. Daniel Rossellat espère que le public réserve un bon accueil aux nombreuses découvertes qui jalonnent les cinq soirées de cette 26^e édition. À côté des têtes d'affiche comme Manu Tchoa, Claude Nougaro, Henri Salvador, Texas ou Ben Harper des artistes moins connus comme la Reine des Gitans, Firewater, Trouble Makers, Mickey 3D se produiront sous le «Club Tent». Des écrans géants ont été installés à côté des grandes scènes. «Cette édition se présente bien», a déclaré Daniel Rossellat, le patron du festival. Quatre soirées affichent déjà complet et seules quelques centaines de billets sont encore disponibles pour les soirées de vendredi et samedi. Les organisateurs ont misé cette année sur la sécurité: la capacité d'accueil a été revue à la baisse de 10%. Le scandale du groupe

britannique Oasis, qui avait quitté la scène après avoir essuyé un tir de bouteilles l'an dernier, ne devrait plus se reproduire.

Effervescence au camping

Le règlement plus strict du camping, réservé cette année aux seuls festivaliers qui doivent montrer patte blanche pour y accéder, a suscité une manifestation réunissant 200 campeurs dimanche devant les bureaux des organisateurs. Ces derniers, qui voulaient empêcher les regroupements de tentes trop importants, ont donc accepté de faire quelques compromis. Avant même l'ouverture officielle du camping hier à midi, quelque 900 campeurs suisses et étrangers avaient déjà planté leurs tentes. Le camping avait accueilli quelque 9000 personnes l'an dernier. Quelque 700 collaborateurs bénévoles surveilleront cette année les 10 hectares de terrain afin d'éviter les incidents. /ap



Le plus grand festival open air de Suisse romande débute aujourd'hui. PHOTO KEYSTONE



www.fiami.ch pour commander des albums

TOUS À L'EXPO!

Six familles voyagent à travers les expositions nationales suisses... 26



En 1939, la loi défend aux femmes le travail de nuit et du dimanche. La semaine légale compte 48 heures, et il n'existe encore ni AVS ni congés payés. Les premiers congés officiels d'une durée de 15 jours seront instaurés à Genève en 1947.

POMPES FUNÈRES

Exclusivité malvenue

La libre concurrence doit également régner entre croquemorts. Le Tribunal fédéral a débouté le canton d'Argovie favorable au maintien d'un contrat d'exclusivité entre l'hôpital cantonal et une entreprise de pompes funèbres de la place. Après avoir essuyé un refus de la part de la direction de l'hôpital, une société nouvellement établie va pouvoir démarcher les familles des patients décédés. S'appuyant sur la loi fédérale sur les cartels, elle avait attaqué le contrat d'exclusivité. En première instance, le Tribunal de commerce du canton d'Argovie lui avait donné raison. Il avait obligé l'hôpital à ouvrir également le démarchage à d'autres entreprises de croquemorts, du moins jusqu'à ce que le litige soit tranché sur le fond. /ats

ANIMAUX

Plus de peur le 1er Août

La Protection suisse des animaux (PSA) recommande d'empiler le matériel pour les feux du 1er Août peu avant leur emploi ou le jour même. Certains animaux utilisent en effet les tas de bois sec comme refuge. De nombreux hérissons, orvets, salamandres, oiseaux et crapauds meurent brûlés chaque année le 1er Août, déplore la PSA. Les personnes rassemblées autour des tas de bois le soir de la fête nationale rendent impossible leur fuite. La PSA rappelle également que les feux d'artifice provoquent stress et panique chez les animaux. Elle recommande aux propriétaires d'enfermer leurs compagnons dans des pièces protégées. Les chiens entendent environ 17 fois mieux que les humains, rappelle la PSA. /ats

ENBREF

CHINE ■ 93 mineurs emprisonnés. Une explosion a emprisonné 93 travailleurs dans une mine de charbon rouverte illégalement après avoir été fermée pour des raisons de sécurité. /ap

INONDATIONS ■ Menace d'épidémie en Inde. Environ 60 personnes ont perdu la vie dans l'Etat d'Orissa, en Inde orientale, suite aux inondations qui durent depuis plus d'une semaine. Environ 500.000 personnes, dépendent entièrement des rations de nourriture amenées par les forces aériennes et sont contraintes de boire l'eau de pluie, les puits étant devenus inaccessibles ou contaminés. /ats-afp

BALEINES ■ Conférence sur la chasse. Une conférence internationale sur la chasse à la baleine s'est ouverte hier à Londres. La réunion doit décider de la prolongation ou non de l'interdiction de cette pratique. Le Japon, la Norvège et l'Islande, entre autres, vont tenter de lever l'interdiction de

chasse à la baleine, décidée en 1982 et entrée en vigueur en 1985. /ats-afp

BIBERIST ■ Ado électrocuté. Un jeune de 16 ans a reçu une décharge électrique mortelle après être monté sur un wagon citerne à la gare de Biberist(SO) durant la nuit de dimanche à hier. /ap

LONDRES ■ Cheval looser. Le cheval de course le plus raté de Grande-Bretagne a encore perdu dimanche, pour la centième fois de sa carrière. Il entre ainsi dans le livre des records comme le seul cheval britannique totalisant 100 défaites. Baptisé Quixall Crossett, d'après un attaquant de Manchester United dans les années 1960, ce sauteur de 16 ans n'en est pas moins devenu la mascotte des turfistes. «Dès le moment où il nous montrera qu'il n'aime plus courir, il sera dans le fourgon pour sa retraite», a déclaré l'assistant de son entraîneur. /ats-afp

EXTRÉMISME
Strebel tué à Berthoud

L'extrémiste de droite Marcel Strebel, 51 ans, a été abattu de plusieurs balles dimanche soir à Berthoud, dans le canton de Berne. L'homicide a eu lieu le jour où Marcel Strebel rentrait de l'étranger. Il se trouvait chez une connaissance. Une altercation verbale a éclaté entre le nationaliste et le fils de cette dernière, âgé de 30 ans. Le jeune homme s'est emparé de son fusil d'assaut avant de tirer à plusieurs reprises sur Marcel Strebel. Après les faits, le jeune homme a averti la police et n'a opposé aucune résistance lors de son arrestation. Le suspect, qui se trouve en détention préventive, est passé aux aveux. Selon la police, le meurtrier présumé n'appartient pas aux milieux d'extrême droite. Pour les enquêteurs bernois, cet homicide ne serait pas lié à l'extrême droite, même si la victime a été une figure de proue dans cette mouvance. Homme imposant, l'ancien leader du Front patriotique avait été condamné en janvier 1999 à deux ans de prison par le Tribunal cantonal schwytois pour avoir mis en danger la vie de deux policiers lors d'une fusillade en 1994, à Brunnen (SZ). Marcel Strebel avait pris la poudre d'escampette. Un mandat d'arrêt national et international avait été lancé contre lui. Arrêté par la police en février 2000 en Espagne, remis en liberté, il avait décidé de regagner la Suisse de son propre chef et avait été incarcéré en avril de l'année dernière. Avant cette condamnation, Marcel Strebel avait connu de nombreux démêlés avec la justice. /ats

Réglementation des armes légères

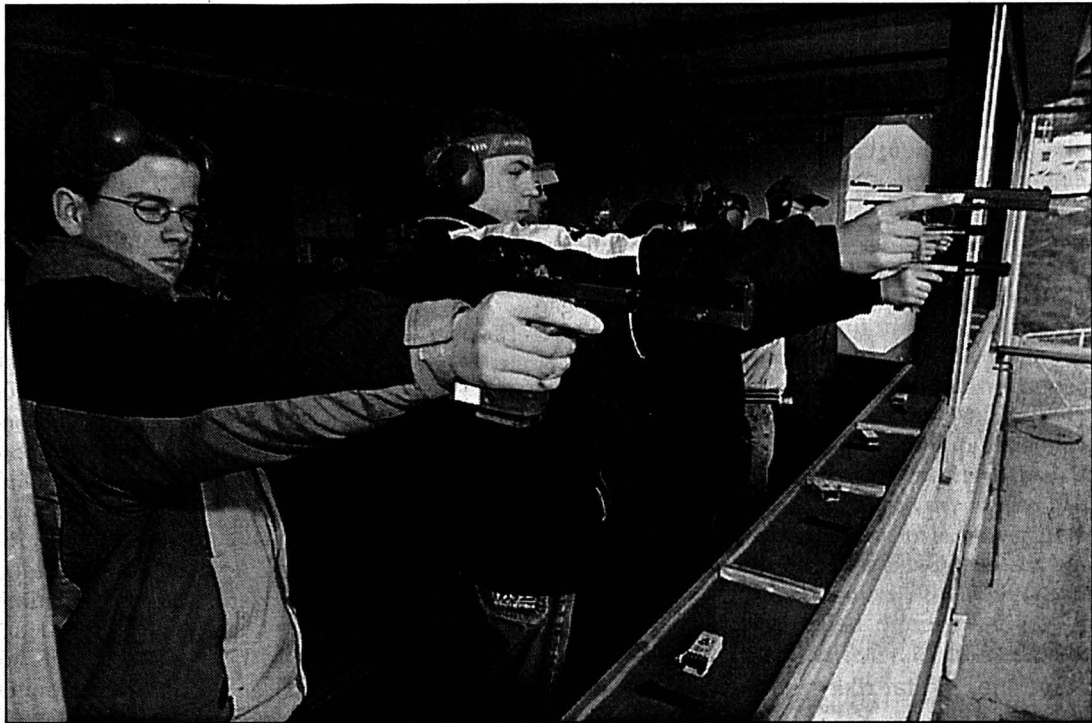
Conférence ■ Les points essentiels souhaités par les Suisses figurent au programme d'action. Le suivi est assuré

De Berne
Georges Plomb

Non à la prolifération des armes légères: la Suisse n'est pas mécontente du tour pris à New York par la conférence internationale. Certes, l'ambassadeur Raimund Kunz, patron de la délégation helvétique, aurait aimé des résultats plus concrets. Mais le document adopté reprend les principaux points souhaités par la Suisse - l'un des Etats les plus engagés dans cette ambitieuse entreprise. Ainsi, le «suivi» de la Conférence de New York est assuré. Il sera fait de réunions bisannuelles et d'une conférence de révision en 2006. L'idée de mettre sur pied une véritable convention est maintenue. On pourra s'y atteler à tout moment. C'est dire que les engagements pris à New York pourront être, au besoin, enrichis, complétés. Par exemple, la Suisse, avec d'autres, aurait souhaité que la conférence s'engage en faveur d'un instrument juridique contraignant.

C'est encourageant

Sa délégation ne l'a pas obtenu, mais, admet l'ambassadeur Kunz, elle s'y attendait un peu. Et puis, ce n'est pas irrémédiable. Le principe d'un instrument juridique contraignant figure dans le programme d'action adopté par la conférence. Dans l'immédiat, la conférence s'exprime clairement en faveur d'une action politique



Dans un stand de tir, des jeunes s'initient au maniement des armes.

PHOTO-A

contraignante. C'est encourageant. Le principe du «marquage» et de la «traçabilité» des armes légères - pour qu'on puisse en suivre le cheminement - est aussi accepté. A ce propos, Raimund Kunz note que la bonne coopération entre la Suisse et la France dans ce secteur ne s'est pas démentie. Un regret: c'est au niveau des exportations des armes légères que la délégation suisse, explique Raimund Kunz, aurait aimé l'inscription de conditions concrètes comme le respect des droits de l'homme dans les pays acheteurs ou l'exigence d'une bonne gestion des affaires publiques (Good Go-

vernance). Elle ne les a pas obtenues.

Deux oppositions

La délégation américaine, observe l'ambassadeur suisse, n'a été intraitable qu'à deux reprises. C'est quand elle s'est opposée à ce qu'on soumette à des conditions par trop draconiennes la possession, par des personnes privées, d'armes légères. C'est aussi quand elle s'est réservée la possibilité de livrer des armes légères à certains acteurs non étatiques (groupes rebelles, etc.). Par contre, les Américains se sont montrés coopératifs dans les autres domaines. Depuis des années, la diplomatie suisse - sous Flavio

Cotti, puis sous Joseph Deiss - s'est fortement investie dans la lutte contre la prolifération des armes légères. Début juillet, Joseph Deiss en personne plaiderait la bonne cause dans les colonnes de l'«International Herald Tribune», grand quotidien américain publié en Europe. Les armes légères font des ravages dans les conflits «intra-étatiques». On estime qu'elles tuent 500.000 personnes par an. On y trouve notamment des fusils d'assaut et autres kalachnikovs, des pistolets, des mitrailleuses, des grenades, des lance-grenades, des stingers, etc (mais on n'y compte pas les armes de sport ou de chasse). /GPb-La Liberté

BALLES EXPANSIVES

Le DFAE dubitatif

Le Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) juge problématiques du point de vue humanitaire les nouvelles balles expansives réclamées par les polices cantonales. Ces munitions sont en effet interdites par le droit international en temps de guerre. Interrogé hier par l'ats, le porte-parole du DFAE Livio Zanolari a estimé que l'introduction de ces balles à l'effet plus destructeur ne serait pas cohérente du point de vue de l'engagement de la Suisse en faveur du droit international humanitaire. «D'un point de vue de la tradition et de la cohérence de notre action en faveur du droit humanitaire sur la scène internationale, la Suisse s'engage à respecter les règles fondamentales, notamment en ce qui concerne les armes de nature à causer des maux superflus», rappelle le DFAE.

L'intention des policiers suisses préoccupe aussi le Comité international de la Croix-Rouge (CICR). Sur un plan strictement juridique, il n'y a pas de problème, la Suisse n'est pas en guerre. Mais en tant qu'Etat dépositaire des conventions de Genève, la Suisse pourrait être un mauvais exemple pour d'autres pays susceptibles de connaître des conflits armés, observe M. Christen.

La volonté des polices cantonales de se doter de ces balles, confirmée la semaine dernière par les commandants cantonaux, a aussi suscité le 19 juin une intervention parlementaire du conseiller national Paul Rechsteiner (PS/SG). La réponse est en préparation au Département fédéral de justice et police (DFJP). /ats

Le fisc cessera-t-il enfin de voler les contribuables?

Fiscalité ■ Il ne s'agit pas d'un cadeau mais de justice. Les chances d'un projet

De Berne
François Tissot-Daguette

C'est l'un des serpents de mer de la politique fiscale helvétique: les revendications en faveur du paiement d'un intérêt sur les sommes versées au fisc par le contribuable au titre de l'impôt anticipé datent de... 1957. Or cette idée est en train de faire son chemin au plan politique et pourrait bien s'imposer rapidement. Si tout va bien, son introduction pourrait s'effectuer en 2003 déjà.

Un projet est prêt, mais...

Les sommes versées au fisc au titre de l'impôt anticipé ne sont remboursées au contribuable, en moyenne, que six mois plus tard, mais sans aucun intérêt. Or les sommes gardées en garantie par le fisc sont considérables et les intérêts encaissés par les autorités s'élèveraient à quelque 150 millions. En 1995, un projet était sur le point d'aboutir. Il était déjà entièrement rédigé et les cantons l'acceptaient. Au dernier moment, il était cependant stoppé en raison de l'état des finances fédérales. Des pertes d'impôts,

même justifiées, n'étaient pas à l'ordre du jour. Aujourd'hui, que les Finances de la Confédération soient revenues dans les chiffres noirs, certains ont voulu relancer le projet. Pas question vient de répondre sèchement le Conseil fédéral à une motion. La conseillère aux Etats Vreni Spoerry (PRD/ZH) revient donc à la charge en présentant, sous forme d'initiative parlementaire, le projet gelé en 1995. Non sans chance de succès.

Paiement des intérêts forfaitaires

La solution proposée se veut très simple. Partant du principe que le fisc conserve les sommes versées durant six mois en moyenne, celui-ci serait tenu de rembourser l'impôt anticipé additionné de l'équivalent de l'intérêt moratoire fixé pour l'impôt fédéral direct calculé pour une durée d'une demi-année. Ceci de manière forfaitaire, sans tenir compte du délai réel de remboursement, ce qui éviterait des calculs individuels. Pour les entreprises ne demandant pas d'acomptes provisionnels, un intérêt serait exigible sur les sommes versées au-delà

d'un délai de 90 jours après la réception de la demande de remboursement par l'Administration fédérale des contributions.

En 2003 déjà

L'initiative parlementaire a été signée par 27 conseillers aux Etats, de telle sorte qu'une majorité en faveur de ce projet est d'ores et déjà acquise à la Chambre des cantons. Ainsi que le secrétaire de la Commission de l'économie et des redevances des Etats, Alexandre Schmidt, l'a confirmé hier à l'Agefi, les commissaires devraient se saisir du dossier en août déjà, de telle sorte que cet objet pourrait être mis à l'ordre du jour du Conseil à la session d'hiver. Le message serait prêt au printemps et une consultation inutile puisqu'elle a déjà eu lieu pour l'initiative que Vreni Spoerry reprend. Le National pourrait donc s'en saisir extrêmement rapidement. Tenant compte de ce calendrier, et si tout va bien, il ne serait pas exclu que la Chambre du peuple l'adopte en été 2002 et que la disposition entre en vigueur au premier janvier 2003 déjà. /FTD-L'Agefi

ESSENCE

Nouvelle baisse

Les principales compagnies pétrolières ont annoncé hier une baisse de 2 centimes du prix du litre d'essence et de 3 centimes pour le diesel. Migrol a lancé le coup d'envoi de cette sixième baisse consécutive suivi par Avia, Esso, BP et Shell l'appliqueront aujourd'hui. Cette baisse résulte de la faiblesse du cours du dollar et des cours en général sur le marché pétrolier de Rotterdam. «Les dépôts de carburants aux Etats-Unis sont pleins ce qui se traduit par une diminution de la demande et une baisse des prix». Le prix indicatif à la colonne culminera à 1,31 franc par litre d'essence sans plomb 95, à 1,38 franc pour la sans-plomb 98 et à 1,39 pour le diesel. /ap

SANS-PAPIERS

L'église ne veut plus négocier

Les sans-papiers qui occupent l'église Saint-Paul à Fribourg depuis plus de 50 jours ne veulent pas partir. Ils ont décidé hier lors d'une assemblée extraordinaire de poursuivre l'occupation des locaux. Le conseil de paroisse a demandé l'intervention de la force publique. «Nous irons jusqu'au bout», a expliqué Lionel Roche, coordinateur du groupe de soutien aux sans-papiers. Le groupe réclame toujours la régularisation collective de ses 84 membres. Il lance un appel à l'hospitalité de l'église. Le conseil de paroisse ne veut plus négocier. «Après deux mois de discussions, nous ne sommes parvenus à rien», a déclaré son président Etienne Gruber. /ats

PROFANATION

Six suspects arrêtés

Les auteurs présumés de la profanation d'un cimetière de Lucerne dans la nuit de samedi à dimanche sont sous les verrous. La police a arrêté dimanche une femme et cinq hommes et examine notamment s'ils sont proches de la scène sataniste. Les familles des personnes dont les tombes ou les urnes ont été profanées - près de 90 en tout - ont été informées. Huit urnes ont été arrachées du mur funéraire et ouvertes, un fait exceptionnel, selon les experts. Un pentagone, symbole satanique, a été tracé sur le sol avec des cendres. Les vandales ont aussi renversé 80 pierres tombales et des statues, arraché des croix et des fleurs. /ats

ENBREF

THOUNE ■ Anomalies des feras. D'importantes quantités de feras pêchés dans le lac de Thoune présentent d'étranges anomalies des organes sexuels. Les experts se perdent en conjectures pour tenter d'expliquer ce phénomène rarissime. Environ les trois quarts des poissons disséqués présentent des déformations. Ces anomalies n'ont aucune influence sur la forme, la couleur ou encore le goût du poisson. /ats

VIOL ■ Neuf ans de réclusion. La Cour de cassation du Tribunal cantonal vaudois a condamné hier un père de famille incestueux à neuf ans de réclusion. Le Tribunal correctionnel de Lausanne avait condamné en mai 2000 l'homme à 12 ans de réclusion. La Cour de cassation a réduit cette peine. Vivant seul avec sa fille de 16 ans, l'homme avait abusé d'elle plus de 400 fois entre l'été 1997 et octobre 1998. /ats

DENTISTES ■ Plus de transparence. Les 3500 dentistes de Suisse sont invités à publier leurs tarifs. Le surveillant des prix va réaliser un sondage auprès d'eux pour savoir ce qu'ils encaissent de leurs patients. La Société suisse d'odontologie décidera ces prochains jours si elle compte réaliser le sondage elle-même. Dans le cas contraire, le travail sera effectué par le surveillant des prix. /ats

BOUCLIER ANTIMISSILE

Soutien de Berlusconi

Après les déclarations russo-américaines conciliantes du sommet de Gênes, George W. Bush a affiché hier à Rome sa détermination à déployer son bouclier antimissile. Il a recueilli un franc soutien de Silvio Berlusconi. A Gênes, George W. Bush et son homologue russe Vladimir Poutine avaient convenu de lier la question de la défense antimissile à la réduction des arsenaux nucléaires stratégiques. Mais cette entente ne doit pas être perçue comme un ralentissement du projet emblématique de l'administration Bush, a assuré le président américain. Sur cette question, George W. Bush était à Rome en terrain ami. Rallié à la cause américaine avant même son entrée en fonction le 11 juin, Silvio Berlusconi a franchi hier un pas supplémentaire. L'Italie «sera aux côtés des Etats-Unis, même en dépassant les positions de certains partenaires européens qui n'ont pas compris comment le monde a changé et qu'il faut se préparer pour l'avenir», a-t-il dit.

Audience papale

Outre les discussions politiques avec Silvio Berlusconi, George W. Bush a été reçu hier matin en audience par le pape Jean-Paul II dans sa résidence d'été de Castelgandolfo. Le souverain pontife lui a rappelé les responsabilités particulières des Etats-Unis dans la lutte contre la pauvreté dans le monde. Il a aussi insisté sur le respect des règles d'éthique dans la recherche scientifique, en particulier les expérimentations sur les embryons humains. Après sa visite romaine, le président américain sera aujourd'hui au Kosovo. Il y restera quelques heures avant de regagner les Etats-Unis./ats-afp

EN BREF

MACÉDOINE ■ Deuxième journée d'affrontements. Des affrontements entre forces macédoniennes et rebelles albanais ont fait rage pour la deuxième journée consécutive hier à Tetovo, compromettant le cessez-le-feu intervenu sous l'égide de l'Otan. Selon des sources hospitalières, une fillette de 12 ans a été tuée et 24 personnes ont été blessées./ats-afp

BURUNDI ■ Coup d'Etat avorté. Les 200 militaires burundais qui ont tenté dans la nuit de dimanche à hier un coup d'état à Bujumbura se sont rendus hier soir. Ce putsch a eu lieu alors que s'est tenu à Arusha, en Tanzanie, un sommet régional pour la paix au Burundi. Le processus d'Arusha n'a jamais permis de mettre un terme à la guerre civile qui a fait plus de 200.000 victimes dans ce pays./ats-afp

CORSE ■ Gendarmes blessés dans un attentat. Quinze gendarmes ont été légèrement blessés dans un attentat à l'explosif commis hier contre la caserne de Colonna d'Istria de Borgo, à 25 kilomètres au sud de Bastia. Un commando, arrivé en voiture, a déposé une charge explosive devant la barrière de sécurité de la caserne./ap

Le protocole de Kyoto sauvé

Conférence de Bonn ■ Un accord a été obtenu à l'arraché. Japon, Canada, Russie et Australie ont soutenu l'Union européenne. Etats-Unis hors jeu

Un accord sur l'entrée en vigueur du protocole de Kyoto sur le climat a été obtenu hier à l'arraché après 25 heures de négociations à Bonn grâce à des concessions significatives de la part de l'UE. Seuls les Etats-Unis restent hors jeu.

Le Japon, le Canada, la Russie et l'Australie ont finalement soutenu le compromis présenté par l'Union européenne (UE) pour empêcher un nouvel échec qui aurait pu signer l'arrêt de mort du protocole. «Je préfère un accord imparfait mais vivant à un accord parfait qui n'existe pas», a souligné au nom de l'UE le secrétaire d'Etat à l'énergie belge Olivier Deleuze.

Adoption par 180 pays

«Nous avons réussi à sauver le protocole de Kyoto. A présent, nous pouvons débiter le processus de ratification», s'est félicitée la commissaire européenne à l'Environnement Margot Wallström. L'accord a été adopté à la mi-journée par les ministres de 180 pays, qui ont longuement applaudi debout le président de la conférence, le ministre néerlandais Jan Pronk. Le protocole de Kyoto de 1997 impose des réductions globales de 5,2% des émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2008-2010. Il a été dénoncé par George W. Bush en mars.

Pour rallier le Japon, la Russie, le Canada et l'Australie à un accord, les Européens ont dû en rabattre sur leurs exi-

gences initiales. Ils ont accepté quasiment dès le début de la négociation de Bonn lundi dernier un large recours par ces pays aux «puits» constitués par les forêts, censées absorber le CO2, pour remplir leurs engage-

ments de réduction d'émission de gaz à effet de serre. Dans la dernière ligne droite dimanche, l'UE a également fait le plus grand pas en direction de ses partenaires en cédant sur la question brûlante du système de pénalités en cas

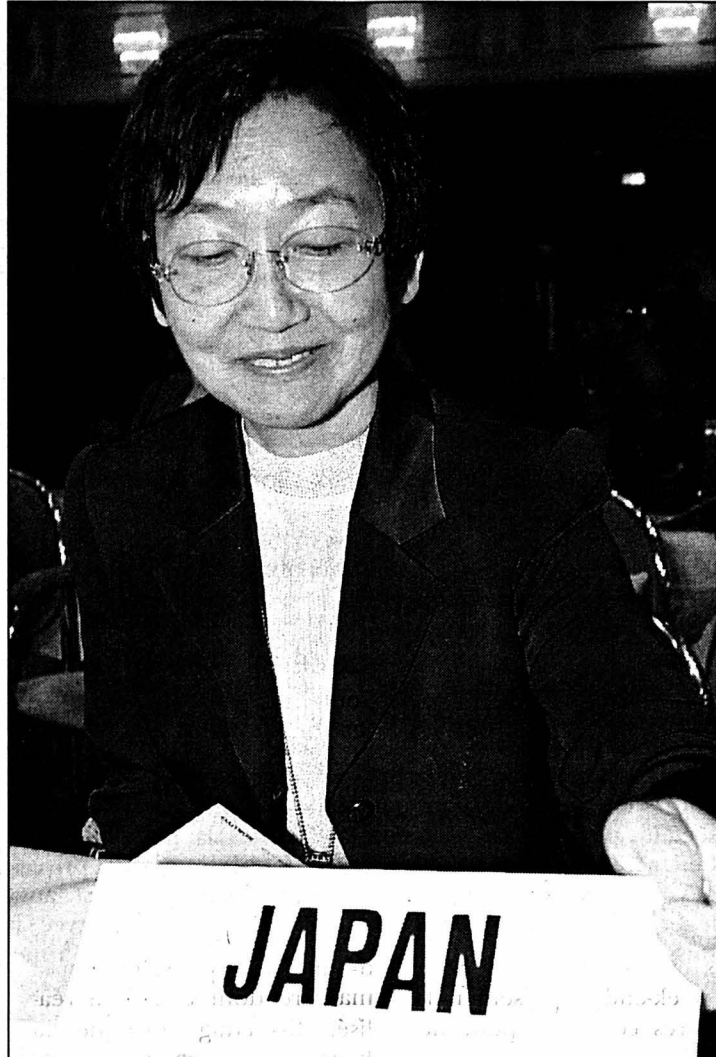
de non-respect par un pays de ses engagements. L'accord prévoit des mécanismes si un pays faillit à ses engagements. Mais il renvoie le cadre précis des pénalités éventuelles aux conférences qui se tiendront après la ratification du protocole.

Impasse sur le cadre légal

Il fait carrément l'impasse sur le cadre légal qui pourrait décider de ces sanctions. Le mot «légal» était jugé inacceptable par plusieurs pays, dont le Japon, inquiets de se voir imposer une structure de contrôle

supranationale. «C'est une version plus faible que la version initiale, qui reste à préciser dans l'avenir», a convenu le ministre français de l'Environnement Yves Cochet. «Mais c'est une très grande avancée dans le domaine de la ratification du protocole de Kyoto puisque tous les pays du monde, sauf les Etats-Unis, adoptent ce texte», a-t-il aussitôt poursuivi.

En renvoyant à plus tard ce point jugé inacceptable par le Japon, mais aussi les Etats-Unis, l'accord laisse la porte ouverte aux Américains qui se sont retirés du processus./ats-afp



L'appui du Japon (ici la ministre de l'Environnement Yoriko Kawaguchi) a été déterminant à Bonn. PHOTO EPA

Satisfaction à Berne

Le président de la Confédération Moritz Leuenberger a salué le compromis trouvé hier lors de la conférence sur le réchauffement climatique de Bonn: «Il s'agit d'un pas certes modeste, mais dans la bonne direction.» Toutefois, il a regretté que la position plus ambitieuse de la Suisse n'ait pas été partagée par l'ensemble des participants. Selon le président de la Confédération, la décision de Bonn «ouvre la voie vers la ratification du protocole de Kyoto pour la Suisse.»

De son côté, Philippe Roch, directeur de l'Office fédéral de l'environnement et chef de la délégation helvétique à Bonn, a également souligné

que le compromis adopté était un pas dans la bonne direction. Il a rappelé que l'espoir de trouver une solution commune avait quasiment disparu il y a quelques semaines. Il s'agit maintenant de développer et d'affiner les mécanismes mis en place.

Durant cette conférence, la Suisse s'est notamment associée à une déclaration de l'Union européenne, de la Norvège, de l'Islande, du Japon, du Canada et de la Nouvelle-Zélande s'engageant à apporter une aide financière supplémentaire de 450 millions de dollars par an dès 2005 aux pays en développement en vue de faire face aux changements climatiques./ap

Wahid sèchement déboulonné

Indonésie ■ L'homme politique destitué pour incompétence. Megawati Sukarnoputri reprend le gouvernail présidentiel

Megawati Sukarnoputri a officiellement prêté serment hier en tant que cinquième président de l'histoire de l'Indonésie. Elle remplace Abdurrahman Wahid, destitué par l'Assemblée consultative du peuple (MPR) pour incompétence. La vice-présidente a été intronisée sous un tonnerre d'applaudissements des parlementaires, réunis en session spéciale pour mettre fin aux 21 mois de pouvoir de M. Wahid. Ce dernier était accusé d'incompétence et d'être impliqué dans deux scandales de corruption.

Dans son premier discours, Mme Megawati a appelé à l'unité du pays, déstabilisé par des mois de crise entre le Parlement et M. Wahid et confronté à une série de sanglantes violences intercommunautaires, religieuses et séparatistes.

La tâche s'annonce difficile. Mme Megawati devra en effet composer avec une série d'alliances qui risquent d'être chancelantes afin de se maintenir au pouvoir jusqu'à la prochaine élection présidentielle de 2004.

Politique nationaliste

Sukarnoputri Megawati, fille du charismatique premier

président du pays, Sukarno, devrait promouvoir une politique plus ouvertement nationaliste, estiment les observateurs. A 54 ans, elle prend aussi sa revanche sur M. Wahid, qui l'avait coiffée au poteau lors de l'élection présidentielle d'octobre 1999. M. Wahid avait alors bénéficié de

l'appui de partis musulmans qui refusaient de voir une femme présider un pays, dont plus de 90% des habitants sont musulmans.

Hier, les 592 représentants de l'Assemblée consultative du peuple (MPR) présents (sur 700) ont tous voté la destitution de M. Wahid qu'ils

avaient porté au pouvoir il y a 21 mois, donnant la mesure de son discrédit. Après des mois d'une chaotique agonie politique, le sort de ce musulman modéré de 60 ans presque aveugle avait en fait été scellé dimanche soir. La police et l'armée avaient alors refusé d'appliquer sa décision de «suspendre» les travaux du Parlement, une manœuvre désespérée pour se maintenir au pouvoir. L'armée avait répété qu'elle ne suivrait pas M. Wahid s'il se lançait dans la fuite en avant de mesures d'urgence.

Un homme seul

Hier soir, le président destitué donnait l'image d'un homme battu, irrémédiablement isolé. Il se trouvait toujours au palais présidentiel, gardé par d'importantes forces de sécurité. Son arrivée au pouvoir avait pourtant suscité de grands espoirs dans un pays qui se relevait à peine de 32 années de régime autoritaire du général Suharto, lequel avait été contraint à la démission en mai 1998. Mais le nouveau président s'était rapidement attiré les critiques de ses alliés. Ceux-ci avaient notamment dénoncé son bilan économique et surtout son style jugé erratique./ats-afp-reuter



Megawati Sukarnoputri est la nouvelle présidente d'Indonésie. PHOTO AP

PROCHE-ORIENT

Israël veut des agents de la CIA

Israël a étudié hier une formule permettant le déploiement dans la région d'agents de la CIA pour surveiller la trêve entre Israéliens et Palestiniens. L'Etat hébreu rejette en revanche l'envoi d'observateurs internationaux préconisés par le sommet du G8. La CIA préside les réunions de la Haute Commission israélo-palestinienne sur les questions de sécurité. Ce comité se réunit périodiquement et est notamment chargé de superviser le cessez-le-feu, conclu le 13 juin sous l'égide du directeur de la CIA Tenet.

Depuis, la trêve visant à mettre un terme aux affrontements est mise à mal quotidiennement par de nouvelles violences. Hier, un adolescent palestinien a été tué dans la bande de Gaza. Un activiste palestinien du Jihad a également été tué par des gardes-frontières israéliens au nord de la Cisjordanie. Un peu plus tôt dans la journée, un autre activiste du Jihad a été blessé par balle à Bethléem. A Jérusalem, les forces de sécurité étaient en alerte en prévision de la cérémonie de clôture, hier soir, des 16e Maccabiades. Ces jeux avaient débuté le 16 juillet./ats-afp

La musique en ligne en pleine expansion

Web ■ Le marché américain promet des profits mirifiques

Le marché américain de la musique en ligne va passer d'un milliard de dollars en 2001 (1,52 milliards de francs) à 6,2 milliards en 2006, prévoit la société d'études Jupiter Media Metrix. Cette dernière estime néanmoins que l'industrie du disque tarde à se mettre à l'ouvrage. Les internautes achètent de plusieurs façons de la musique sur internet: ils peuvent commander des CD et se les faire livrer. Ils sont également en mesure de télécharger des chansons.

Part du numérique

D'ici à cinq ans, les ventes de musique sur internet – toutes formes confondues – représenteront 32% du chiffre d'affaire total de l'industrie du disque, contre 7% cette année. La part du numérique

– téléchargements et abonnements – va elle aussi augmenter. Cette dernière représentera 30% du chiffre d'affaires de la musique sur internet en 2006, contre 3% en 2001, anticipe la société d'études. Les abonnements, encore balbutiants, vont gagner surtout en popularité.

«Il va falloir du temps avant que le marché numérique décolle réellement», souligne un analyste de Jupiter Media Metrix, Aram Sinnreich. Les grands groupes d'édition musicale «n'avancent pas assez vite», note-t-il. Sony et Universal Music ont certes annoncé au printemps la plate forme commune de musique par abonnement pressplay. Les maisons de disques sont par nature «très prudentes, de peur de ruiner un marché de quelque 14 milliards de dollars», constate enfin M. Sinnreich./ats-afp

Bourse de Tokyo groggy

Japon ■ L'indice Nikkei a fait une chute de 2,51% pour atteindre son niveau le plus bas depuis le 7 janvier 1985

Lundi noir à la Bourse de Tokyo: l'indice Nikkei des valeurs vedettes a chuté de 2,51% pour terminer à son niveau le plus bas depuis 16 ans. Suite aux perspectives négatives des sociétés technologiques américaines, il a cédé 298,76 points, à 11 609,63. L'indice Nikkei 225 a ainsi atteint son niveau de clôture le plus bas depuis le 7 janvier 1985. De nouvelles craintes quant à la santé financière des principales valeurs bancaires ont également favorisé le recul du marché, selon les opérateurs. Le Nikkei a touché un plus bas en séance à 11.531,68 points. L'indice, sensible aux valeurs technologiques, a perdu plus d'un tiers de sa valeur depuis le plus fort de la bulle financière à fin 1989.

Télécoms en recul

Tiré vers le bas par plusieurs grosses capitalisations bancaires et des valeurs des télécoms, l'indice plus large Topix a perdu 2,63%, soit 31,49 points à 1163,76. Il s'est ainsi retrouvé tout près de son plus bas en clôture de l'année à 1161,97, touché le 14 mars. Mizuho Holdings, première banque mondiale en termes d'actifs, a chuté de 7,27% à 421.000 yens. Le marché a sanctionné l'incapacité du premier ministre japonais Junichiro Koizumi, lors du sommet du G8 à Gênes ce week-end, à présenter des mesures concrètes pour nettoyer la masse de créances douteuses accumulées par les banques. Dans le cadre des projets de réformes de Koizumi, les banques sont censées suppri-



Tournant le dos à l'indice Nikkei, ces hommes d'affaires japonais avaient hier la mine des mauvais jours. PHOTO AP

Toyota actionne le frein à main

Toyota Motor a annoncé hier qu'il envisageait de réduire sa production de véhicules à l'étranger de 70.000 unités par an. Le numéro un japonais de l'automobile veut augmenter cette production au Japon dans les mêmes proportions d'ici à la fin de l'année. Cette baisse de volume de production à l'étranger, ramenée à 1.800.000 véhicules par an contre 3.470.000 véhicules au Japon, est «temporaire», a déclaré Yoshio Ishizaka, directeur général adjoint de Toyota.

Par ailleurs, le Japon a enregistré au mois de juin dernier une chute de 36,1% de son excédent commercial. Il se monte à 761,7 milliards de yens (10,8 milliards de francs), a annoncé hier le ministère japonais des Finances./ats-afp

mer les créances douteuses de leurs bilans en deux ou trois ans.

Plus de précisions

Les intervenants attendent davantage de précisions sur la manière dont cela sera réalisé. Ils craignent que la hausse des dévaluations d'actifs entraînera une épidémie de faillites, affaiblissant une économie déjà au bord de la récession, ainsi que le secteur des prêts bancaires. Reste que

le ministre japonais de l'Économie Heizo Takenaka a déclaré hier qu'en dépit du recul de la Bourse, le gouvernement ne modifierait pas son analyse de la situation économique. «Le diagnostic d'une détérioration de l'économie ne sera pas modifié à cause des baisses de la Bourse», a dit M Takenaka.

A propos des créances bancaires, le ministre des Services financiers, Hakuo Yanagisawa, a estimé que la comp-

tabilisation en pertes et profits par les banques de leurs créances improductives ne devrait pas avoir de répercussion importante sur l'économie. M. Yanagisawa avait annoncé dernièrement que, sur la base de nouvelles inspections opérées par ses services, les créances improductives des quinze plus grandes banques du Japon totalisaient quelque 18.000 milliards de yens (252,75 milliards de francs)./ats-afp-reuter

EN BREF

AIR LITTORAL ■ Grève terminée. Les pilotes de la compagnie Air Littoral ont repris hier le travail au terme de trois jours de grève. Ils n'ont pourtant pas signé le protocole d'accord qui avait été décidé la veille avec la direction en raison d'un «différend» sur le texte, a-t-on appris auprès des pilotes. Même si ces derniers ont refusé de signer le protocole, leur syndicat va néanmoins mener un audit des trois candidats qui s'étaient présentés pour la reprise de la compagnie./ats-afp

SABENA ■ Ouverture d'une enquête reportée. La Commission européenne a reporté sine die l'ouverture éventuelle d'une enquête sur la recapitalisation de Sabena en février par l'Etat belge et Swissair Group. Une telle action serait prématurée vu le nouvel accord conclu entre les deux actionnaires. Prévue pour demain, la décision de la Commission n'est plus d'actualité, a indiqué hier Gilles Gantelet, porte-parole de la commissaire chargée des transports et de l'énergie./ats-afp

LABOURSE

L'obligation de caisse BCN: Le placement sûr au rendement garanti.

BCN
Banque Cantonale Neuchâtelaise
www.bcn.ch

Taux d'intérêt	
2 ans	2,75 %
3 ans	3 %
4 ans	3 %
5 ans	3,25 %
6 ans	3,25 %
7 ans	3,5 %
8 ans	3,5 %

INDICES	bas / haut 2001	dernier	23/07
Zürich, SMI	6501	8180.1	6930
Zürich, SPI	4524.37	5635.47	4793.13
New-York, DJI	9217.34	11337.92	10576.65
New-York, Nasdaq comp.	1955.8	2341.7	2029.37
Francfort DAX	5351.48	6795.14	5764.06
Londres, FTSE	5279.6	6360.3	5387.1
Paris, CAC 40	4804.4	5999.8	4880.7
Tokio, Nikkei 225	11433.88	14556.11	11908.39
DJ Euro Stock 50	3870.34	4812.49	3947.49



Bourse suisse (cours en CHF)

	bas / haut 2001	précédent	23/07
ABB Ltd n	22.3	23.7	44.5
Actelion Ltd	46.375	47	187.25
Adecco n	77.15	81	119.7
Baloise Holding n	1470	1682	1661
BB Biotech	89	173	118
BK Vision	359	459	382
BT & T	138	152	150
Ciba Spéc. Chimiques n	98.75	115.75	105.5
Cicorel Holding n	54	149	59.5
Cie fin. Richemont	3355	4837	4300
Clariant n	38.2	59.4	43.15
Crédit Suisse Group n	272.5	349	295.5
Crossair n	340	505	424
Ems-Chemie Holding	6520	7950	7275
ESEC Holding n	167	494	192
Feldschlössen-Hürim. p.	490	558	493
Fischer (Georg) n	389	490	396.5
Forbo Hld n	687	839	700
Givaudan n	424	501	490.5
Helvetia-Patria Holding n	1481	1725	1483
Hero p	189	229	225.25
Holcim Ltd	326.6	412.6	348.5
Julius Baer Holding p	5745	8940	5690
Kudelski SA n	106.5	208.5	117
Logitech International n	347	580	510
Lonza n	840	1060	1021
Moevenpick	620	880	685
Nestlé n	328.5	378.5	376
Naxtom	114	280	130
Novartis n	57.2	74.38	60.5
Pargesa Holding p	3070	4300	3900
Phonak Holding n	4200	6900	5000
PubliGroup n	521	885	550
Réassurance n	2876	4003	3570
Rienanstant n	1073	1404	1085
Rieter Holding n	405	490	424
Roche Holding bj	115.1	165.8	135.25
Roche Holding p	128	202	153.75
Sairgroup n	89.85	262	131
Seron SA b	1132	1820	1605
Sulzer n	305.5	814.638	310.5
Sulzer Médica n	67.5	470	88
Survellanc n	261	520	288.5
Swatch group n	322	442	346
Swatch group p	1430	2175	1648
Swisscom n	358.5	472	461
Syngenta SA n	80.8	104.25	91.5
UBS n	71.33	97.17	76.75
UMS p	114	140	116
Unaxis Holding n	190.5	395	203
Von Roll Holding p	6.8	15.8	7.95
Vontobel Holding p	48.8	95.2	51.55
Zürich Fin. Serv. n	508	1004	564

Bourses européennes (cours en EUR)

	bas / haut 2001	précédent	23/07
ABN Amro (NL)	18.5	27.25	20.02
Accor (F)	41.55	52.4	44.62
Aegon (NL)	29.25	44	31.1
Ahold (NL)	29.25	37.39	35.7
Air Liquide (F)	141.9	177	164.5
AKZO-Nobel (NL)	44.26	57.85	44.56
Alcatel (F)	17.6	72.35	18.25
Allianz (D)	286.5	401	307.5
Allied Irish Banks (IRL)	10.1	13.7	13
Aventis (F)	75.1	94.75	85.4
AXA (F)	27.75	39.75	32.51
Banco Bilbao Vizcaya (E)	13.4	17.3	13.85
Bayer (D)	42.45	57.8	45.2
British Telecom (GB) £	3	7.5	4.56
Carrefour (F)	56.15	70.35	62.25
Cie de Saint-Gobain (F)	143	180	163.7
DaimlerChrysler (D)	43.4	58.05	57.55
Deutsche Bank (D)	72.7	105.7	79.95
Deutsche Lufthansa (D)	17.3	27.35	18.9
Deutsche Telekom (D)	23.1	39.72	25.21
E.ON (D)	46.5	64.55	63.85
Electrabel (B)	221.1	258	246
Elf Aquitaine (F)	152.7	200.1	177.7
Elsevier (NL)	13.31	15.72	14.06
Endesa (E)	17.7	20.45	18.33
ENI (I)	12.79	15.75	13.44
France Telecom (F)	46.51	101.6	48.02
Glaxosmithkline (GB) £	16.87	20.5	20.04
Group Danone (F)	131.7	163.3	152.6
ING Groep (NL)	31.5	44.75	36.81
KLM (NL)	18.95	28.9	19.65
KPN (NL)	5.31	18	5.36
L'Oréal (F)	68.6	92.1	80.8
LVNH (F)	52	75.5	57.2
Mannesmann (D)	75	205	204.2
Metro (D)	40.5	56	43.7
Nokia (FI)	19.55	48.4	21.9
Philips Electronics (NL)	26.95	45.95	29.16
Pinault-Printemps-Redoute	157	235.3	167.1
Prudential (GB) £	6.9	11.25	8.19
Repsol (E)	16.99	21.97	17.93
Royal Dutch Petroleum (NL)	59.01	73.48	63.69
RWE (D)	35.25	50.01	49
Schneider (F)	57	79.2	59.2
Siemens (D)	58.3	106.47	60
Société Générale (F)	56.75	75.5	62.45
Telefonica (E)	12.92	21.25	13.61
Total (F)	145	179.8	157.7
Unilever (NL)	55.9	71.6	68.2
Vivendi Universal (F)	57.35	82	59.8

Bourses Nord-américaines (cours en USD)

	bas / haut 52sem.	précédent	23/07
Aluminium Co of America	23.12	45.71	40.08
American Express Co	34	63	37.98
American Tel & Tel Co	14.02	29.89	20.9
Baxter Intl Inc.	36.69	54.5	48.61
Boeing Co	45.31	70.93	56.79
Caterpillar Inc.	29	56.83	54
Chevron Corp.	76.87	98.49	88.95
Citigroup Inc.	39	59.12	50.56
Coca Cola Co	42.37	64	46.11
Compag Corp.	13.2	35	14.65
Dell Computer Corp.	26.56	26.56	27.89
Du Pont de Nemours	38.18	50.68	45.14
Exxon Mobil	37.56	47.72	43.36
Ford Motor Co	21.68	31.42	25.76
General Electric Co	36.42	60.5	46.63
General Motors Corp.	48.43	76.62	65
Goodyear Co	15.6	32.1	31.64
Hewlett-Packard Co	25	64.78	26.42
IBM Corp.	80.06	134.93	105.7
Intel Corp.	22.25	75.81	29.93
International Paper Co	26.31	43.31	39.75
Johnson & Johnson	40.25	54.98	54.49
McDonald's Corp.	24.75	35.06	27.52
Merck & Co. Inc.	60.35	96.68	66.43
Microsoft	40.25	76.15	69.18
MMM Co (I)	80.5	127	113
Pepsico Inc.	40.25	49.93	46.24
Prizer Inc.	34.1	48.18	41.42
Philip Morris Co. Inc.	24.75	53.88	46
Procter & Gamble Co	55.37	79.31	68.09
Sears, Roebuck & Co.	27.75	47.8	45.93
Silicon Graphics Inc.	0.5	5.18	0.53
United Technologies Corp.	56.31	87.5	76.1
Wal-Mart Stores	41.43	60.5	54.28
Walt Disney Co	26	43	27
Yahoo! Inc.	11.37	140.75	17.94

Fonds de placement (cours différés)

	précédent	dernier
Swissca Tiger CHF	62.8	62.55
Swissca Japan CHF	86.25	86.1
Swissca Netherlands EUR	59.1	58.5
Swissca Gold CHF	509	506.5
Swissca Emer. Markets CHF	96.4	95.7
Swissca Switzerland CHF	277.95	277.95
Swissca Germany EUR	145.5	143.7
Swissca France EUR	37.55	37.15
Swissca G-Britain GBP	190.85	188.7
Swissca Europe CHF	221.3	219.1
Swissca Green Inv. CHF	124.95	123.25
Swissca IFC	258	258
Swissca VALCA	284.15	282.4
Swissca Port. Income CHF	117.03	117.12
Swissca Port. Yield CHF	138.05	138.53
Swissca Port. Yield EUR	99.74	100.13
Swissca Port. Bal. CHF	161.96	162.95
Swissca Port. Growth CHF	199.59	201.34
Swissca Port. Growth EUR	91.31	91.79
Swissca Port. Equity CHF	245.52	248.56
Swissca Port. Mixed EUR	101.55	102.16
Swissca Bond SFR	94.05	94.25
Swissca Bond INTL	100.3	100.15
Swissca Bond Inv CHF	1048.03	1048.52
Swissca Bond Inv GBP	1248.46	1245.92
Swissca Bond Inv EUR	1234.27	1234.79
Swissca Bond Inv USD	1053.97	1054.15
Swissca Bond Inv CAD	1145.16	1144.38
Swissca Bond Inv AUD	1156.95	1162.43
Swissca Bond Inv JPY	117179	117090
Swissca Bond Inv INTL	104.64	104.88
Swissca Bond Med. CHF	99.26	99.3
Swissca Bond Med. USD	106.75	10

VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

ALCOOLISME. Service médico-social, Parc 117, information, prévention et traitement de l'alcoolisme, lu-ve, 919 62 11. Alcooliques anonymes, C.P. 14, 2301 La Chaux-de-Fonds, 0848 848 846. Groupe familial Al-Anon, aide aux familles d'alcooliques, 914 15 35 (24h/24h).

ALLÔ CANCER. Pour les personnes atteintes du cancer et leurs proches, gratuit et anonyme, lu-ve 16-19h, 155 42 48.

AMICALE DES MALENTENDANTS ET DEVENUS SOURDS. Rencontres mensuelles et séances de lecture labiale (complément essentiel à votre prothèse auditive), Lysiane Wicky, C.P. 1557, 2301 La Chaux-de-Fonds, fax 968 21 36.

ASPEDAH. Parents d'enfants hyperactifs et/ou avec déficit d'attention. Rép.-fax 969 26 06. Ma 9-11h, 968 56 42. Me 19h30-21h30, 969 26 08. Je 8-10h30, 913 56 23.

ASSOCIATION SESAME. Aide et soutien aux personnes en deuil. Case postale 1455, 2301 La Chaux-de-Fonds. Permanence téléphonique les mercredi et dimanche de 20h à 22h. Groupes de parole ou entretien individuel sur demande. Tél 724 06 05. <http://go.to/sesame>

ASSOCIATION SUISSE DES INVALIDES. Section La Chaux-de-Fonds, rue du Vieux-Cimetière 5, tél/fax 968 00 33. Lu-je 14-18h et ve 8-12h.

ASSOCIATION LA TROTTINETTE. Espace de rencontre parents et enfants (0-5 ans), Serre, 24. Lu 14h30-17, ma/je 9h30-11h30. Contact: 914 52 60.

AVIVO. 968 68 03 ou 913 50 85. **CENTRE DE CONSULTATION LAVI.** Service d'aide aux victimes d'infractions, av. Léopold-Robert 90, 919 66 52, lu-ve 8h-11h30/14h-17h.

CENTRE SOCIAL PROTESTANT. Consultations sociales, juridiques, conjugales, pour toute nationalité. Temple-Allemand 23, lu-ve 8-12h/13h30-17h30, 968 37 31. Vestiaire, 968 18 19. La boutique Habillerie, Soleil 2, ma/me/ve 14-18h, sa 9-11h. Vieux puits, Puits 1, me/ve 14-18h, sa 9-11h. Le Bouquiniste, angle Versoix-Soleil, ma-ve 14-18h, sa 9-11h. Bouquiniste, Soleil 2, ma-ve 14-18h, sa 9-11h.

CENTRE DE LOISIRS. Pour enfants: ferme Gallet, lu/ma/je/ve 16-18h, me 15-18h, 913 96 44.

CENTRE PSYCHO-SOCIAL NEUCHÂTELOIS. Consultations rue Sophie-Mairet 29, lu au ve de 8h-12h/14h-18h, sa 8h-12h, di médecin de service et hôpital

CHÔMEURS. Association pour la défense des chômeurs: aide gratuite, démarches, conseils, recours, Serre 90, du lu au ve, 8h-11h30 et 14h-16h30, tél. et fax 913 96 33.

CLUB DES LOISIRS. Pour personnes du 3me âge, 968 74 84, ou 968 16 72, ou 926 08 52.

CONSULTATIONS CONJUGALES. Rue du Collège 9, tél. 968 28 65.

CONSULTATION ET INFORMATION SOCIALES. Rue du Parc 119 La Chaux-de-Fonds. Langue portugaise: jeudi 17h30 à 18h30; langue turque: mercredi 16h à 18h; pour les Balkans: lundi 16h à 18 h; pour l'Afrique: 15h à 17h.

CONSULTATIONS JURIDIQUES. Serre 62, je 16-19h.

CRÈCHES. De l'Amitié, Manège 11, lu-jeu 6-18h30, ve 6-18h, 968 64 88. Beau-Temps 8, lu-je 6h30-18h30, ve 6h30-18h, 926 87 77. Garderie d'enfants Les Bonsais «Home Les Arbres» lu-ve de 6h30 à 19h, 967 44 10.

La Farandole, Numa-Droz 155, lu-ve 6h30-18h, 913 00 22. Les Petits Loups, Progrès 13, lu-ve 7h-18h30, 968 12 33. Kid Club Béat, Chapeau-Rablé 50, 926 84 69. Nurserie Petits Nounours, Jardinière 91, 913 77 37.

CROIX-ROUGE. Paix 71, 913 34 23. Service de garde de malades, conseils diététiques, baby-sitting, service des activités bénévoles (chauffeurs bénévoles, prêts de livres à domicile, etc...), 7h30-12h. Consultations nourrissons, lu/ma/je/ve 13h-16h30. Garde d'enfants malades à domicile, 079/417 63 23, 7h-17h. Vestiaire, Paix 73, me 14-18h30, je 14-18h.

ÉCOLE DES PARENTS. Jardinière 15. Inscriptions pour garderie ma/ve: 914 53 07.

ENTRAIDE-CHÔMAGE-SERVICES. Serre 79. Écoute, conseils, recours, les vendredis 14-17h30 ou sur rdv. Café-contact tous les lundis 14h-17h30. Tél. 913 18 19.

FR-CONSEIL. Fédération romande des consommateurs, Grenier 22, lu 14-17h, 913 37 09.

GROUPE INTERVENTIONS INFIRMIERS GII. Soins psychiatriques à domicile. Tél. et fax 968 96 84.

GROUPE DE MAINTENANCE CARDIO-VASCULAIRE. Centre Numa-Droz, entraînements lu 17h, me 12h, 913 54 58 ou 913 65 13.

GROUPE RÉGIONAL DE LA SP - LA CHAUX-DE-FONDS. Rencontre: une fois par mois. Renseignements au 926 03 45.

HABITS DU COEUR. Serre 79, lu-ve 8h30-12h/13h30-18h. Tél. 913 18 19.

INFORMATION ALLAITEMENT. 913 78 04 ou 968 46 92.

INFORMATION DIABÈTE. Paix 75, secrétariat lu-ve 14-17h, 913 13 55.

LIGUE CONTRE LA TUBERCULOSE. Serre 12, lu-ve, 968 54 55.

MAMANS DE JOUR. Marché 4, lu/ma/je 9-11h30, 968 27 48.

MCPJN. Mouvement de la condition parentale du Jura neuchâtelois. Aide

en cas de séparation ou divorce, Case postale 992, 2301 La Chaux-de-Fonds. Ma 18h45-20h, Collège 9 (rez-de-chaussée).

L'ORTIE. Espace de vie et d'échange autour de la santé. Puits 1, 968 40 43. Permanence le jeudi de 14h à 18h.

PARENTS ANONYMES. Groupe d'entraide pour parents, 926 89 94.

PLANNING FAMILIAL. Sophie-Mairet 31, lu-12-18h, ma/ve 15-18h, me 15-19h, 967 20 91.

PRO INFIRMIS. Marché 4, lu-ve, 968 83 28.

PRO SENECTUTE. Léopold-Robert 31, lu-12-18h, ma/ve 15-18h, me 15-19h, 967 20 91.

SAGES-FEMMES À DOMICILE. Permanence téléphonique pour tout le canton, tous les jours de 8h à 20h, 079/280 48 28.

SAMARITAINS. Cours, 968 92 79. Renseignements, 913 83 66.

SERVICE D'AIDE FAMILIALE. Collège 11, lu-ve 8-12h/14-16h, 968 22 22.

SERVICE D'AIDE AUX VICTIMES D'ABUS SEXUELS (SAVAS). Av. Léopold-Robert 90, 919 66 44. Lu-ve matin 8-12h, lu/ma/je après-midi 14-17h,

SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX. Hôtel-de-Ville 9d, 968 64 24, 926 48 78, ou 968 57 35, tous les jours.

SOINS À DOMICILE. Tous les jours 967 63 41.

SOLIDARITÉ FEMMES. Aide aux femmes victimes de violences conjugales, tél. 968 60 10.

SOS FUTURES MAMANS. 842 62 52 (24h/24h).

STOMATHÉRAPIE. Consultations sur rendez-vous, Collège 9, 722 13 23.

TOURISME NEUCHÂTELOIS. Espace 1, place Le Corbusier, lu-ve 9h-12h, 913 54 58 ou 913 65 13. (jusqu'au 31.8.01). Tél 919 68 95, fax 919 62 97.

TOXICOMANIE. Centre de prévention et de traitement de la toxicomanie, Hôtel-de-Ville 27, lu-ve 8-12h/14-18h, 967 86 00. Urgences: s'adresser au médecin de service. Le Seuil, Industrie 22, lieu d'accueil pour toxicomanes, 968 52 42. Permanences, lu 10-17h, ma 10-21h, me 10-13h45, je 10-17h, ve 10-16h. Soupe à midi du lundi au vendredi.

VIOLENCES - SOLIDARITÉ FEMMES - VIOLENCES CONJUGALES, rue du Marché, 8, La Chaux-de-Fonds, tél 968 60 10.

CANTON & RÉGIONS

INFORMATION SOCIALE BONJOUR! Permanence téléphonique de conseil et d'orientation 0848 824 124

AGAPA. Association des Groupes d'Accompagnement Post-Avortement: rencontres personnelles, groupes d'accompagnement thérapeutique, 026 424 02 22.

ANAAP-LE DÉCLIC. Association neuchâteloise d'accueil et d'action psychiatrique, rue du Plan 19, 721 10 93

ANPCD. Association neuchâteloise de personnes concernées par les problèmes liés à la drogue, rue Louis-Favre 27, 2017 Boudry. (1) Permanences téléphoniques: Neuchâtel, 079/446 24 87, La Chaux-de-Fonds 913 60 81. (2) Permanences famille et entretiens privés: rue Louis-Favre 27, Boudry, 2e et 4e lundi du mois de 14h à 16h. (3) Soirées d'écoute: rue Louis-Favre 27, Boudry, 1er et 3e mercredi du mois dès 19h.

ANPP. Association neuchâteloise des psychologues et psychologues-psychothérapeutes: 724 68 88.

NEUCHÂTEL ASLOCA. Information et défense des locataires. Consultations sur rdv, selon message sur répondeur, tél 724 54 24, fax 724 37 26.

ASSOCIATION ALZHEIMER. Lu-ve, 14-16h30, 729 30 59. Association neuchâteloise de services bénévoles, lu-ve 8h30-11h30, tél 724 06 00. Groupe de contact, auprès de Mme Claire Frauchiger, (le matin) tél 913 34 23.

ASSOCIATION BOULIMIE ANOREXIE (ABA). Antenne neuchâteloise, av. de la Gare 39. Permanence tél.: lu 19h30 - 21h30, mer 9h-12h, ve 13h. 15h au numéro 725 05 82.

ASSOCIATION LECTURE ET COMPAGNIE. Nos lecteurs/trices bénévoles se rendent à domicile ou en institution, séance individuelle ou en groupe dans toutes les régions du canton. Case postale,

2035 Corcelles. Tél 731 70 41 ou 751 57 57.

ASSOCIATION NEUCHÂTELOISE DE SERVICES BÉNÉVOLES (rue des Brévards 1a), tél. 724 06 00, lu-ve 8h30-11h30: orientation, information, formation dans les domaines des visites, transports, accompagnements de personnes en fin de vie, etc.

ASSOCIATION SUISSE DE LA MALADIE DE PARKINSON (Groupe neuchâtelois). Le 3me jeudi tous les 2 mois. Pour tous renseignements, veuillez tél au 842 27 15. Parkinon: ligne directe gratuite 0800 80 30 20 ouverte chaque 3me mercredi du mois de 17h à 19h.

AUTORITÉ DE CONCILIATION EN MATIÈRE DE SANTÉ. Institution cantonale pour les difficultés entre patients et soignants. c/o Hôtel judiciaire CP 22 84, 2302 La Chaux-de-Fonds. Demandes à adresser par écrit.

CANCER. Ligue neuchâteloise contre le cancer: permanence lu-ve 8-11h30 ou sur rendez-vous, 721 23 25.

CANCER DU SEIN. «Vivre comme avant», Ligue contre le cancer 721 23 25, 835 16 70, 724 31 19, 751 18 13.

CARITAS. Consultations sociales de toutes natures, 725 13 06.

CENTRE DE CONSULTATIONS LAVI - aide aux victimes 889 66 49 ou 919 66 52 ou **La Main Tendue** (143) ou la police (117).

CENTRE SPÉCIALISÉ POUR HANDICAPÉS DE LA VUE. Service social et réadaptation sociale, Peseux, 731 46 56.

CHAMBRE IMMOBILIÈRE NEUCHÂTELOISE. Association de défense des propriétaires, consultations sur rendez-vous, tél. 729 99 90, fbg du Lac, 2.

LIGUE NEUCHÂTELOISE CONTRE LE RHUMATISME. Rue de la Maladière 35: tous renseignements, lu-ve 8-12h/14-17h, tél 722 59 60, fax 722 59 70.

MOUVEMENT DE LA CONDITION PATERNELLE. Soutien et conseils dans les cas de séparation et de divorce, CP 843, Neuchâtel, 731 12 76.

PARENTS INFORMATION. Service téléphonique anonyme et confidentiel répond chaque jour ouvrable au 913 56 16. Lu 9-11h/18-22h, ma/me/ve 9-11h, je 14-18h.

PERMANENCES DE CONSULTATION ET INFORMATION. Pour étrangers d'immigration récente: de langue turque, Parcs 11, Neuchâtel, ve 16-18h; langue portugaise, Vieux-Châtel 6, Neuchâtel, me 17h30-19h30, ou Cure 2, La Chaux-de-Fonds, je 17h30-19h30; Europe de l'Est, Gare 3, Neuchâtel, je 17-19h.

SCLÉROSE EN PLAQUES. SOCIÉTÉ SOLIDARITÉ-FEMMES, 968 60, 10

SUISSE DE LA SCLÉROSE EN PLAQUES. Secrétariat romand, Poudrières 137, Neuchâtel. Tél 730 64 30, fax 730 64 70, lu-ve 8-12h/14-17h.

SEREI. Service d'entraide pour handicapés, moyens auxiliaires et vacances, tous les jours, 926 04 44 (Crêt-duLocle) ou 426 13 65 (Bassecourt).

SOS RACISME. 0800 55 44 43, en cas de discrimination raciale, religieuse, ethnique ou nationale. Ecoute, informations, conseils, défense des droits, médiation.

S.O.S. RACKET-VIOLENCE 079/270 92 06.

T.I.M. Ton infirmière à la Maison, association de soins pédiatriques à domicile. Permanence tél. 24h /24 079 / 476 66 33.

TROUBLES PSYCHIQUE. Centre psychosocial: 724 30 02. Association neuchâteloise d'accueil et d'action psychiatrique, lu-ve 14-16h30. Tél. 721 10 93.

JURA

HANDICAPÉS. Dépôt-atelier de réparations de moyens auxiliaires pour handicapés, Delémont, Etang 5, 422 60 31.

OFFICE DU TOURISME DES FRANCHES-MONTAGNES. Saignelégier, lu-ve 9-12h/14-18h, sa 9-12h/15-17h, 952 19 52, fax 952 19 55.

SERVICE SOCIAL DES FRANCHES-MONTAGNES. Puériculture, soins à domicile, aide familiale, planning familial, aide aux alcooliques (mercredi après-midi), permanence Pro Infirmiss, Le Noirmont, rue du Pâquier, 953 17 66/67.

SOS FUTURES MÈRES. 422 26 26 (24h/24h).

TRANSPORT HANDICAPÉS. Service «Kangourou», Delémont, 422 85 43 ou 422 77 15.

VAL-DE-RUZ

AIDE FAMILIALE ET SOINS INFIRMIERS À DOMICILE. Lu-ve 10-12h/15h30-17h, 853 15 31.

COURS DE SAUVETEURS. Samaritains, 857 14 08 (ouest), 853 16 32 (centre).

INFIRMIÈRES INDÉPENDANTES À DOMICILE. 079 417 33 41

INFORMATION ALLAITEMENT. 853 44 15.

Ruz, Épervier 4, Cernier, lu-ve 7h30-12h/13h30-17h, tel. 853 43 34, fax 853 64 40.

PROTECTION DES ANIMAUX. 853 11 65.

DISTRICT DU LOCLE

ASSOCIATION NEUCHÂTELOISE «MAMANS DE JOUR» DISTRICT DU LOCLE. Permanence ma/ve 9h15-10h45. Tél. 931 64 23.

AVIVO. 931 76 27 et 931 39 37.

CENTRE DE SANTÉ DU LOCLE. 933 00 00. Ergothérapie (communes du district) 933 00 00. Ligue contre les maladies pulmonaires (communes du district) 933 00 03. Pro Senectute (communes du district) 933 00 04. Service d'aide familiale (commune du Locle) 933 00 01. Service de soins à domicile (communes du Locle, des Brenets, et de la vallée de la Brévine) 933 00 03.

CRÈCHE. Garderie tous les jours, 931 18 52.

CLUB DES LOISIRS. Pour personnes du troisième âge, 931 24 48.

LA GIRANDOLE (Centre d'accueil) Grand-Rue 21, 1er étage, 931 01 71. Ma 10-15h, me 15-21h, ve 10-14h. Soupe le mardi et le vendredi.

OFFICE SOCIAL. Grand-Rue 5, lu 8-12h, ma-je 14-18h, 931 62 22.

PLANNING FAMILIAL. Lu-ve, 968 56 56.

SAMARITAINS. Dépôt et location d'objets sanitaires, poste de police, 931 10 17 (24h/24h). Cours, 931 41 70.

SERVICE D'AIDE FAMILIALE DES MONTAGNES NEUCHÂTELOISES. Pour La Sagne, Brot-Plamboz, Les Ponts-de-Martel, La Chaux-du-Milieu, La Brévine, Le Cer-

neux-Péquignot et Les Brenets, du lundi au vendredi matin de 8h à 11h, 937 20 20.

SERVICE DE SOINS À DOMICILE. Pour Les Ponts-de-Martel et Brot-Plamboz, du lundi au vendredi matin de 8h à 11h, 937 20 25.

SERVICE MÉDICO-SOCIAL. France 14, information, prévention et traitement de l'alcoolisme, lu-ve, 931 28 15.

SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX. 931 63 62 et 931 80 03.

TOURISME NEUCHÂTELOIS. Daniel-JeanRichard 3, lu-ve 8h30-12h/14-18h30, sa 8h30-12h, 931 43 30, fax 931 45 06.

VESTIAIRE CROIX-ROUGE. Envers 1, je 14-17h.

VAL-DE-TRAVERS

AIDE FAMILIALE ET SOINS INFIRMIERS À DOMICILE. 864 66 22, fax 864 66 23. Aide familiale (jours ouvrables) de 8h à 10h. Soins infirmiers (jours ouvrables) de 16h à 17h. En dehors de ces heures un répondeur renseigne.

BABY-SITTING. Môtiers, 861 29 80, si non réponse 861 33 94.

CAPT. Centre d'aide et de prévention du traitement de la toxicomanie. Fleurier, rue du Guillieri 8, 860 12 12. Lu-ve 8-12h/14-18h30.

CENTRE DE RENCONTRE et d'animation (cora). Fleurier, 861 35 05. Permanences sociales: Centre social protestant, Pro Infirmiss, Pro Senectute, consultations juridiques.

LES GALERIES DANS LA RÉGION

PORRENTROY

GALERIE LES HALLES. Art contemporain d'Ariane Epars. Je 19-21h, sa/di 14-18h ou sur rdv au 465 74 02. Jusqu'au 26.8.

ROMAINMÔTIER

GALERIE DE LA COUR. «Un livre pour Romainmôtier», exposition dans le cadre du Millième de Romainmôtier. Lu-di 9-18h. Jusqu'au 9.9.

NEUCHÂTEL

GALERIE L'ORANGERIE. Fermée jusqu'au 19.8.

GALERIE UNE. «One for the money, two for the show...», de Francisco Da Mata et Sebastian Muniz. Me-ve 10h30-12h/15-18h30, sa 10h30-16h, dimanche sur rdv au 724 61 60. Jusqu'au 4.8.

MÔTIERS

GALERIE DU CHÂTEAU. Peintures de Pierre Cayol. Me-sa 10-20h, di 10-18h. Jusqu'au 30.8.

VALANGIN

GALERIE DU MOULIN DE LA TOURELLE. Gouaches de Micheline Rebouilleau. Me-di 15-19h. Jusqu'au 4.8.

JURA BERNOIS

ACCORD SERVICE. Accompagnement et relève auprès des personnes handicapées ou malades. Bureau d'information sociale (BIS), Courtelary, 945 17 17, heures de bureau.

BUREAU D'INFORMATION SOCIALE (BIS), COURTELARY, 945 17 17. Renseignements, informations, rédaction de lettres et demandes diverses.

CENTRE SOCIAL PROTESTANT. Consultations conjugales, sociales, juridiques, etc., sur rendez-vous, 993 32 21.

CARTONS DU CŒUR, JURA BERNOIS. Lundi à jeudi, 493 70 60.

(concerne aussi Tramelan, Saint-Imier, Moutier, La Neuveville), accueil lu-ve 8-12h/14-18h, 481 15 16.

OFFICE DU TOURISME. Av. de la Liberté, Moutier, lu-ve 8-12h/14-17h, 493 64 66.

OFFICE RÉGIONAL DU TOURISME CHASSERAI - LA NEUVEVILLE. Rue du Marché, La Neuveville: ma/ve 9h00-17h30, sa 9h -12h, 751 49 49.

PLANNING FAMILIAL. Les Fontenays 27, Saint-Imier, entretiens sur rendez-vous, 942 24 55.

PRO SENECTUTE. Information et action sociale pour personnes âgées, Pont 4, Tavannes, lu-ve 8-12h/14-17h, 481 21 20.

SMAD - SERVICE DE MAINTIEN À DOMICILE - DISTRICT DE LA NEUVEVILLE. Soins infirmiers, aide familiale et ménagère, Rte de Neuchâtel 19, tél. 751 40 61, fax 751 40 62. Secrétariat ouvert 9h30-11h. Dispensaire (excepté le jeudi) 16-16h45.

SERVICE PSYCHOLOGIQUE. Pour enfants et adolescents et service pédo-psychi

L'ÉTATCIVIL

NEUCHÂTEL ■ Naissances – 29.06. Tarkhani, Rayan, fils de Tarkhani, Habib et de Bouassidi, Alya. 30. Bourquard, Roxane Muriel, fille de Bourquard, Claude Patrick et de Bourquard née Sauser, Marie Christine. 02.07. Volochinoff, Loris, fils de Volochinoff, Jean-Louis et de Volochinoff née Bähler, Josiane. Bregnard, Elise Michèle, fille de Bregnard, Damien Yves Philippe et de Bregnard née Oehrli, Marie-Hélène Mireille. 03. Fragnière, Gaëtan, fils de Fragnière, Thierry Jean et de Fragnière née Gacon, Nathalie. 04. Junod, Margaux, fille de Junod, Michel et de Junod née Zollinger, Stéphanie. Rivolta, Debora, fille de Rivolta, Giuseppe et de Bon-

gioanni Rivolta née Bongiovanni, Elena. 05. Da Pare, Emily Blanche, fille de Da Pare, Silvio et de Da Pare née Diaz, Mary José. 06. Claude, Alex Maxime Téo, fils de Claude, Fanny Irène et de Pomellitto, Salvatore. Lima Carvalho, Jessica, fille de Teixeira Carvalho, Antonio et de Alves de Lima Carvalho, Felisbela Maria. Zenhäusern, Lise Axelle, fille de Zenhäusern, Gérard Joseph et de Baudin Zenhäusern née Baudin, Sylvie Anne. 08. Berger, Laetitia, fille de Berger, Armin et de Berger née Zimmermann, Delphine. 09. Eekman, Lilas Marieke Juliette, fille de Eekman, Allard et de Franssen Eekman née Franssen, Laure Céline. Genevois, Clé-

mence Juliette, fille de Genevois, Laurent Serge et de Sagnard, Laure. Heimberg, Axelle Marie, fille de Heimberg, Max Anton et de Heimberg née Wieland, Ingrid. ■ **Mariage civil** – 09.07. Auvinet, David Yannick Claude et Schütz, Sylvane Flore. ■ **Décès** – 05.07. Bibic née Benelic, Nadzija, née en 1917, veuve de Bibic, Ibro. Besancet, Roger Georges, né en 1915, époux de Besancet née Chevalley, Denise Gabrielle. 07. Blaser, Willy, né en 1914, veuf de Blaser née Dubied, Nellie Hélène. Rhyn, Jean Rudolf, né en 1927, époux de Rhyn née Frainier, Marie Thérèse Claire. 09. Hügli, Francis André, né en 1944, célibataire.

COMMUNIQUÉ

La CCT jurassienne du travail temporaire prorogée d'une année

Réunie au début du mois de juillet, la Commission paritaire FJBPP-FTMH a enregistré avec satisfaction la prorogation, pour une année, de la convention collective de travail qui lie le syndicat à Paul Cramatte SA. Ce délai permettra aux parties de négocier, dès le début de l'an prochain, une nouvelle convention sur la base du résultat des pourparlers actuellement en cours en vue du renouvellement de la convention de l'industrie horlogère. Le développement de la location de services (travail temporaire ou intérimaire) s'accompagne trop rarement de garanties sociales suffisantes, hélas... Bien qu'une loi fédérale sur le service de l'emploi soit

censée réglementer ce genre d'activité, son application laisse très souvent à désirer en raison de contrôles insuffisants des autorités. **Innovation sociale unique en Suisse** Il sied de rappeler dans ce contexte que, depuis 1990, des relations contractuelles existent dans le Jura et le Jura bernois entre Paul Cramatte SA et le syndicat FTMH. Innovation sociale unique en Suisse, cette CCT assure les travailleuses et travailleurs auxquels elle s'applique de bénéficier non seulement de tous les avantages sociaux qu'elle procure, mais aussi d'une égalité de traitement avec leurs collègues de l'entreprise cliente lorsqu'ils ont droit à des indemnités ou à des primes pour travail atypique

(de nuit, d'équipe, du dimanche, intempéries ou pour autres inconvénients). A noter que la CCT en vigueur actuellement chez Paul Cramatte SA généralise le droit à cinq semaines de vacances (six semaines jusqu'à 20 ans et dès 50 ans d'âge), neuf jours fériés payés par année, un congé maternité de 16 semaines. Les parties s'entretiennent à la fin de chaque année au sujet de l'ajustement des salaires au renchérissement, afin d'appliquer les décisions prises en la matière par les partenaires sociaux au niveau des branches, respectivement des entreprises clientes.

Jean-Claude Prince, secrétaire de la Commission paritaire FJBPP-FTMH

CORCELLES

Tu cherchais le repos,
Tu as trouvé la paix qui a
abrégé tes souffrances.

Nous avons la tristesse de faire part du décès de

Monsieur Marcel Clément PIN

survenu la veille de ses 89 ans, le 21 juillet 2001.

Ses enfants et petits-enfants:

Lise-May et Eugène Marra-Pin et Manuelle, à La Chaux-de-Fonds;
Séverine et Fabrice Schafer-Marra, à La Chaux-de-Fonds;

Marielle et Mimmo Rizzo-Pin, leurs enfants José et Angela, en Espagne;

Serge-Laurent et Francine Pin-Muller, leurs enfants Carine, Véronique et Sabine, à Lausanne,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies.

Le culte sera célébré à la chapelle du centre funéraire de Beauregard, à Neuchâtel, mercredi 25 juillet, à 15 heures, suivi de l'incinération.

Le corps repose au pavillon du cimetière de Beauregard.

Adresse de la famille: Lise-May Marra-Pin
Léopold-Robert 74
2300 La Chaux-de-Fonds

En lieu et place de fleurs, vous pouvez penser au Foyer de la Côte, à Corcelles, ccp 20-391-3.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

28-317386

LE SALON DE COIFFURE GÉGÈNE PIN

Léopold-Robert 66, à La Chaux-de-Fonds

sera fermé pour cause de deuil, le mercredi 25 juillet.

28-317387

Madeleine, Camille, Florence, Marie, Gaëlle, Sarah; Christine et Claude ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Jean-Louis CLAUDE

père de leur très chère amie Géraldine.

Nous sommes tous en pensées avec toi et tu pourras toujours compter sur nous!

28-317388

Son épouse et ses enfants ont la tristesse de vous faire part du décès de

Zdzislaw MAZURKIEWICZ

le 5 juillet. L'incinération a eu lieu dans la plus stricte intimité.

Domicile de la famille: rue Principale 51, 2613 Villeret



LE CLUB DU BERGER ALLEMAND
LA CHAUX-DE-FONDS

a le pénible devoir de vous
faire part du décès de

Madame
Janine HADORN

épouse d'Edouard, membre du comité
du club et cofondateur.

132-98127

Réception des avis mortuaires:

du lundi au vendredi

jusqu'à 17 heures à
Publicitas La Chaux-de-Fonds
fax 032 / 968 48 63

jusqu'à 21 heures
à L'Impartial
fax 032 / 911 23 60

LES FAITS DIVERS

CORNOL ■ Sortie de route. Un accident de la circulation est survenu dans la nuit de dimanche à lundi, vers 4 heures, à Cornol, sur la route de Fregiécourt. Un automobiliste de Haute-Ajoie a perdu la maîtrise de son véhicule en raison d'une vitesse inadaptée dans un léger virage à gauche. Il a mordu sur la banquette herbeuse de droite avant de partir en dérapage sur la gauche, heurter la barrière d'une propriété et percuter deux piliers en béton. Sous le choc, le conducteur et une passagère ont été blessés et transportés par ambulance à l'hôpital de Porrentruy. Véhicule démolé et police sur place. /mgo

ESSERFALLON ■ Contre un arbre. Hier vers 11h50, un automobiliste, circulant d'Esserfallon en direction d'Epauvillers, a perdu la maîtrise de son véhicule le long du Bois-de-Villers. La voiture a fauché successivement une borne routière et un poteau téléphonique, avant de finir sa course contre un arbre, en bas d'un talus à droite. L'automobiliste est sorti indemne du véhicule hors d'usage. /comm

MOUTIER ■ Jeep et remorque renversées. Hier vers 11h40, le conducteur d'une Jeep tractant une remorque circulait depuis un quartier situé derrière la gare de Moutier, en direction du centre de la cité. Alors qu'il se trouvait à la rue de l'Est, la remorque a probablement empiété sur le bord de la chaussée, avant de se coucher sur le côté, entraînant ainsi la Jeep qui, elle, a terminé sa course sur le toit. Indemne, le conducteur a pu s'extraire lui-même de son véhicule. A la suite de cet accident, la rue de l'Est a dû être fermée durant plus d'une heure au trafic, afin de permettre à un détachement des pompiers de Moutier de remettre la Jeep et la remorque sur leurs roues au

moyen d'un camion-grue. /comm

GORGES DE COURT ■ Liquide indéterminé sur la route. C'est probablement aux environs de 10h, le jeudi 19 juillet, qu'un véhicule circulant de Moutier en direction de Court a perdu une quantité indéterminée d'un liquide dont la teneur n'a pas encore pu être définie. Les travaux de nettoyage de cette substance, répandue sur près d'un kilomètre dans les gorges de Court, ont nécessité l'intervention de sept pompiers de Moutier. Selon les premiers éléments en possession de la police, le véhicule ayant perdu ce liquide est vraisemblablement un camion-citerne, dont le chauffeur se serait arrêté quelques instants après l'incident devant le restaurant Guillaume Tell à Court, avant de demander en allemand un renseignement à un commerçant du lieu. Afin de déterminer la provenance et la nature de la substance découverte sur la route, ainsi que les circonstances exactes de cet accident, les éventuels témoins de celui-ci, en particulier le chauffeur du camion-citerne, sont invités à prendre contact avec la police cantonale bernoise à Moutier, en composant le (032) 494 54 11. /comm

CANTON DE BERNE ■ Cambrioleur sous les verrous. Entre le début de l'année et le mois de mai 2001, plusieurs séries de cambriolages ont été perpétrées à l'intérieur de buvettes et d'entreprises du canton de Berne, principalement dans le Jura bernois et le Seeland. Identifié, l'auteur présumé de ces cambriolages a été arrêté à Bâle, avant d'être remis aux autorités judiciaires compétentes du canton de Berne. Il s'agit d'un ressortissant français âgé de 21 ans et qui a reconnu les faits qui lui sont reprochés, soit 27 vols et vols par effraction commis dans le canton.

L'homme a sévi à huit reprises dans le Jura bernois, soit sept fois à Moutier et une fois à Courtelary, ainsi que plus d'une quinzaine de fois à Bienne et dans le Seeland. Le montant des délits est estimé à près de 16.000 francs, alors que la somme des dégâts inhérents à ceux-ci avoisine les 60.000 francs. Actuellement en détention provisoire, l'homme a avoué avoir commis la plupart de ces actes afin de se restaurer et de se rétablir. L'enquête en cours devrait permettre de déterminer si d'autres faits similaires peuvent lui être reprochés. /comm

LA TOURNE ■ Tracteur en mouvement. Hier vers 14h, un habitant des Ponts-de-Martel travaillait sur une clôture au lieu dit «La Pourrie», à La Tourne. Son tracteur, qu'il avait stationné à proximité sur une pente à faible déclivité, s'est soudainement mis en mouvement et l'a heurté. Blessé, il a été transporté en ambulance à l'hôpital. /comm

COUVET ■ Recherche de conducteur. Le conducteur du véhicule qui, dimanche 22 juillet entre 12h et 16h, a circulé sur la route communale de Couvet en direction du lieu dit «Le Châble» et qui a heurté la barrière métallique est de l'ouvrage, ainsi que les témoins de cet accident, sont priés de prendre contact avec la police cantonale à Couvet, tél. (032) 863 11 91. /comm

NAISSANCE

Coucou me voilà!!!
Je m'appelle

MÉLANIE

et j'ai pointé mon petit nez
le 19 juillet 2001
à la maternité de l'hôpital
de La Chaux-de-Fonds
pour le plus grand bonheur
de mes parents.

Angela et Olivier
SCHNEITER
Ruche 41
2300 La Chaux-de-Fonds

132-98108

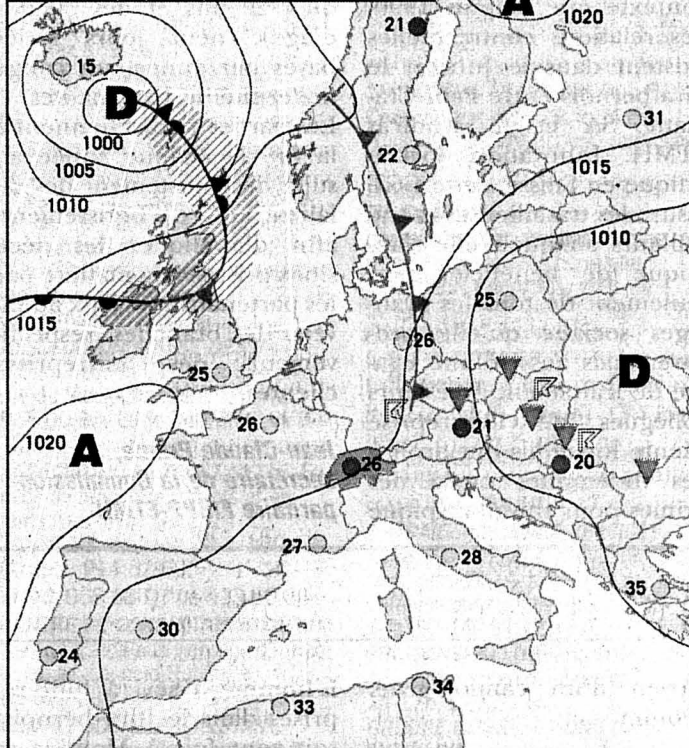
AUJOURD'HUI

Bouillabaisse de soleil et d'averses

Situation générale: l'horloge du temps serein de notre week-end s'est déréglée avec les violents orages d'hier, mais ce n'est toutefois pas la cata. Une zone d'humidité et d'instabilité lui fait suite, avec la ferme intention de prolonger son séjour sur notre pays. Averses orageuses et coups de tonnerre sont donc notre soupe quotidienne, alors que notre astre est bien présent entre deux. L'anticyclone est trop loin, entre les Açores et la Scandinavie, pour garantir un beau temps stable. Prévisions pour la journée: les orages ont laissé leur empreinte dans notre ciel et le soleil doit d'abord composer avec de nouveaux nuages et même des averses résiduelles. Puis, c'est à chacun son tour de prendre la main, notre astre se dépêche de montrer ses rayons avant que les cumulus ne se réactivent. Ces derniers gonflent démesurément pour aboutir à de nouvelles ondées orageuses. Le mercure marque le coup et indique 25 degrés en plaine, 21 à 1000 mètres. Les prochains jours: même type de temps.

Jean-François Rumley

Carte isobarique prévue pour aujourd'hui à 14 heures



Front froid	Pluie
Front chaud	Averses
Occlusion	Zone orageuse
Courant d'air froid	Neige
Courant d'air chaud	Anticyclone
Isobares: indication de la pression en hectopascals (mbar)	Dépression
	Ciel serein
	Ciel nuageux
	Ciel couvert

Fête à souhaiter
Christine

Températures
Aujourd'hui à 14 heures

- Neuchâtel: 25°
- Boudry: 25°
- Cernier: 23°
- Fleurier: 23°
- La Chaux-de-Fonds: 22°
- Le Locle: 22°
- La Vue-des-Alpes: 19°
- Saignelégier: 22°
- St-Imier: 23°

Hier à 13 heures

En Suisse...

- Bâle: beau, 28°
- Berne: beau, 25°
- Genève: très nuageux, 27°
- Locarno: beau, 26°
- Sion: peu nuageux, 26°
- Zurich: beau, 26°

... en Europe

- Athènes: beau, 30°
- Berlin: beau, 28°
- Istanbul: beau, 31°
- Lisbonne: beau, 25°
- Londres: beau, 24°
- Madrid: peu nuageux, 33°
- Moscou: beau, 31°
- Paris: beau, 27°
- Rome: beau, 27°

... et dans le monde

- Bangkok: nuageux, 35°
- Le Caire: beau, 36°
- Johannesburg: beau, 14°
- Miami: pluie, 30°
- Pékin: nuageux, 29°
- Rio de Janeiro: nuageux, 22°
- San Francisco: nuageux, 22°
- Sydney: pluie, 16°
- Tokyo: nuageux, 36°

Soleil

Lever: 6h02
Coucher: 21h15

Lune

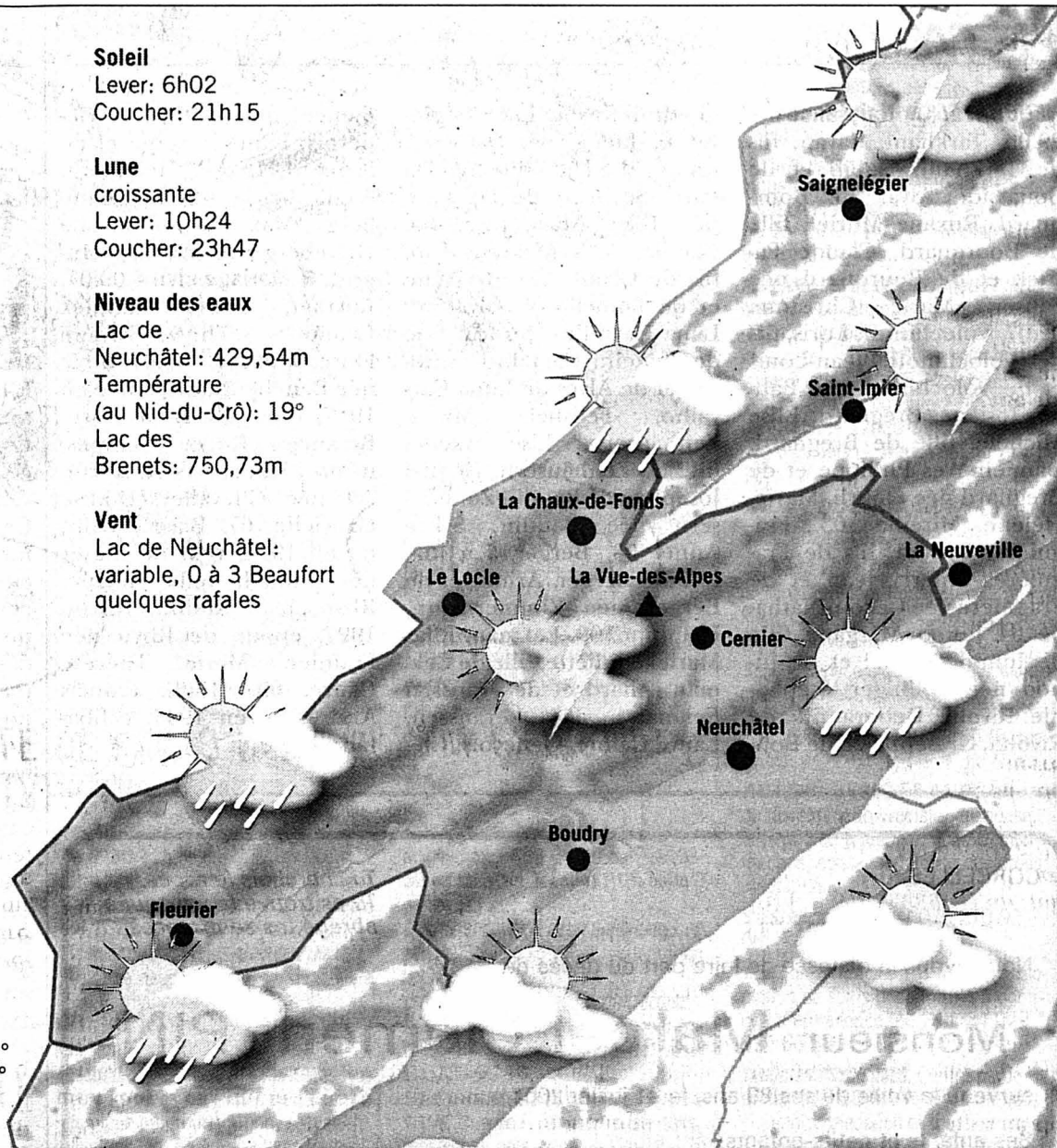
croissante
Lever: 10h24
Coucher: 23h47

Niveau des eaux

Lac de Neuchâtel: 429,54m
Température (au Nid-du-Crô): 19°
Lac des Brenets: 750,73m

Vent

Lac de Neuchâtel: variable, 0 à 3 Beaufort
quelques rafales



Aujourd'hui	Mercredi	Jeudi	Vendredi
En plaine: 25° A 1000 m: 22°	24° 23°	27° 24°	27° 24°

Infographies: Pascal Tissier / Sources: Jean-François Rumley, F. Cachelin SA et Keystone

L'ÉPHÉMÉRIDE

24 juillet 1815: proscription du maréchal Ney

«Héros sans cervelle» ou «Brave des braves»? Sans doute le maréchal Ney a-t-il bien mérité ces deux surnoms que lui a attribués l'histoire. Ce fils de tonnelier de Sarrelouis, d'abord clerc de notaire, avait préféré, à la Révolution, s'engager dans l'armée. Il s'était distingué par son courage et, en 1799, après la prise de Mannheim, avait été nommé général de division. Remarqué par Bonaparte, il s'était encore rapproché de celui-ci en épousant une proche amie de Joséphine de Beauharnais. Il fut l'un des premiers maréchaux de l'Empire, et sut se montrer digne de son titre sur tous les champs de bataille d'Europe. Toujours exposé au milieu de ses hommes, il se distingua particulièrement pendant la retraite de Russie: commandant l'arrière-garde, il réussit à sauver des milliers d'hommes du désastre. Les campagnes d'Allemagne puis de France le virent encore combattre avec l'énergie du désespoir. Puis vint le temps des doutes. Jugant l'abdication de Napoléon indispensable, il lui fit savoir au pire moment. Rallié aux Bourbons, il obtint alors de Louis XVIII honneurs et charges. A la nouvelle du retour de l'île d'Elbe, il promit au roi de lui ramener l'usurpateur «dans une cage de fer», mais, devant le flottement de ses troupes, se rallia à Na-

poléon. Accueilli mais méprisé par l'empereur, honni des royalistes, Ney se savait perdu dans les deux camps. Il se battit avec maladresse mais héroïsme à Waterloo, cherchant en vain la mort. Rentré à Paris, il prôna à nouveau l'abdication, puis s'enfuit avec un passeport fourni par Fouché. Le 24 juillet, il fut déclaré proscrit. Arrêté dans un château du Lot, où il avait trouvé refuge, il commit sa dernière erreur en refusant de comparaître devant un conseil de guerre, qui l'aurait épargné. Jugé par la Chambre des pairs, il fut condamné à mort à une large majorité et fusillé le 7 décembre, place de l'Observatoire.

Cela s'est aussi passé un 24 juillet:

1999 - Le prince héritier Sidi Mohammed, le fils aîné du roi Hassan II, âgé de 35 ans, est proclamé roi du Maroc par les autorités civiles, militaires, royales et religieuses du pays et devient Mohammed VI, nouveau souverain chérifien. Dudu, le plus vieux panda géant du monde en captivité, meurt à l'âge de 37 ans dans un zoo de Wuhan, dans le centre de la Chine. La ministre de l'Environnement et de l'aménagement du territoire Dominique Voynet est agressée par trois jeunes d'une vingtaine d'années dans une rue de Dole (Jura).
1998 - Un homme armé fait irruption à l'intérieur du Capitole, le bâtiment du Congrès américain à Washington, tue deux policiers et blesse une touriste avant d'être arrêté par la police. Décès de Henri Zie-

gler, 92 ans, fondateur d'Airbus industrie.
1997 - Andrew Cunanan, l'assassin présumé du couturier Gianni Versace, est retrouvé mort dans une maison de Miami Beach à laquelle la police avait donné l'assaut.
1996 - Au Burundi, le président Sylvestre Ntibunganya, mis en cause par un parti à majorité tutsie, trouve refuge à l'ambassade des Etats-Unis, à Bujumbura.
1995 - Un attentat-suicide revendiqué par l'aile militaire du Hamas fait six morts parmi les passagers d'un autocar

dans la banlieue de Tel-Aviv. L'épouse de Yasser Arafat donne le jour à une fille prénommée Zahwa.
1994 - L'Espagnol Miguel Indurain remporte le Tour de France pour la quatrième fois d'affilée.
1992 - Laurent Fabius, Georgina Dufoux et Edmond Hervé témoignent devant la seizième chambre correctionnelle du Tribunal de Paris dans l'affaire du sang contaminé.
1987 - Un avion d'Air Afrique, assurant la liaison Brazzaville-Bangui-Paris, est détourné sur Genève: le pirate de l'air, un

Libanais chiite, tue un Français, avant d'être maîtrisé par les passagers et l'équipage.
1985 - Rajiv Gandhi, premier ministre indien, signe un accord avec le principal dirigeant sikh modéré - qui sera assassiné le 20 août.
1982 - Des inondations font 140 morts au Japon.
1976 - La sonde spatiale américaine «Viking 1» se pose sur Mars.
1970 - Le sultan Saïd de Mascate et Oman est renversé par son fils, qui devient le sultan Qabous.
1946 - Les Etats-Unis procè-

dent au premier essai nucléaire sous-marin au large de l'atoll de Bikini, dans le Pacifique.
1943 - Destitution et arrestation de Mussolini.
1942 - La Royal Air Force pilonne Francfort et Mannheim.
1923 - Signature du traité de Lausanne entre la Grèce, la Turquie et les Alliés de la Première Guerre mondiale.
1922 - La Société des nations octroie des mandats britanniques sur la Palestine et l'Égypte.
1914 - Formation d'un ministère Aristide Briand en France, après la démission de Georges Clémenceau.
1847 - La convention de Gramido met fin à la guerre civile au Portugal.
1799 - Victoire de Bonaparte sur les Turcs à Aboukir (Égypte).
1712 - Les Hollandais sont battus par les Français à Denain et adhèrent à la trêve franco-anglaise.
1704 - Les Anglais s'emparent de Gibraltar au cours de la guerre de succession d'Espagne.
1545 - La flotte française reprend le large après une attaque réussie dans le détroit du Solent, entre les côtes anglaises et l'île de Wight.
Ils sont nés un 24 juillet:
- Simon Bolivar, général et homme d'Etat sud-américain (1783-1830);
- L'écrivain français Alexandre Dumas père (1802-1870);
- Le compositeur d'origine suisse Ernest Bloch (1880-1959). /ap

LE DESSIN DU JOUR

BONN: PROTOCOLE DE KYOTO RÉCUPÉRÉ IN EXTREMIS!



Elangre